

journal de la Confédération Musicale de France

N° 333

Octobre 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

MON STAGE A TOUCY...

J'avais décidé de demeurer un certain laps de temps à Toucy, afin de me mettre dans « le bain » et de savoir ce qui s'y passe durant les stages.

J'ai choisi août, car trois stages différents se déroulaient au centre et je n'ai pas perdu mon temps. J'ai appris beaucoup de choses, tant sur ce qu'il faut y apporter que sur ce qu'il faut éviter.

Voici, résumées, les trois phrases qui interviennent dans un stage :

- A) L'administration.
- B) La pédagogie.
- C) L'hébergement.

En ce qui concerne l'administration, il est, en effet, nécessaire d'en simplifier les modalités, puisqu'au siège de la Confédération Musicale de France, à Paris, l'essentiel est fait.

Nous avons établi un fichier avec rapport sur chaque stagiaire, afin d'informer leurs responsables directs : il suffit donc à Toucy d'une personne habile.

Vous m'objecterez, sans doute, que cela appartient à la pédagogie ; oui, mais c'est aussi un travail administratif rigoureux et nécessaire.

Je rejoins la pédagogie en vous parlant de l'encadrement des stagiaires. Lorsque le stage est organisé par une fédération, par exemple : stage de la fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, nos soucis sont bien moindres. Autant nous avons à nous louer de la discipline de groupe, consentie par les stagiaires étrangers, combien, hélas, cela reste difficile lorsque nous organisons nos stages ! Il est bien certain que l'acceptation d'une certaine discipline doit être pour ces jeunes avides de musique, permanente, et c'est là où j'adresserai un reproche à quelques-uns de nos professeurs qui font, il faut le dire, unanimement, un travail remarquable, mais oublient qu'il s'agit de stages et non ce cours dans un conservatoire ou une école de musique !

L'attention, la curiosité du jeune stagiaire doivent être constamment renouvelées et le professeur doit être entièrement à sa disposition, non seulement pour le cours proprement dit dans la spécialité, mais également l'intéresser à toutes les faces de l'art musical.

L'historique de l'instrument, son démontage, sa mécanique sont des points que l'on peut traiter facilement en groupe. Prenons l'exemple des instruments à anches : que d'explications à donner et surtout de démonstrations à effectuer ! Enfin, je suis persuadé que le stage doit être

• Suite page 4

André AMELLER

Vous pourrez lire également dans ce numéro :

PAGE 6 : XIV^e congrès de l'ISME à Varsovie.

PAGE 10 : Petites annonces.

PAGE 11 : Concours d'excellence.

PAGES 13 à 14 : Les stages à Toucy.

PAGE 15 : Vos informations.

PAGES 18 à 23 : Communiqués des Fédérations régionales.

HISTOIRE DU HAUTBOIS

DANS LA MUSIQUE FRANÇAISE (1650-1800)

par François FLEUROT



Prix d'excellence de hautbois du Conservatoire national de Dijon, premier prix d'harmonie du Conservatoire national de Dijon, docteur en musicologie de l'Université de Lyon.

Professeur certifié d'éducation musicale et de chant choral à l'École normale d'instituteurs de Besançon et au Centre régional de formation des professeurs de collège.

Chargé de cours de musicologie à l'Université de Besançon.
Auteur d'un ouvrage sur les musiciens franc-comtois et d'une thèse sur le hautbois dans la musique française.

LA pratique renouvelée des instruments anciens et de leurs copies nous fait redécouvrir des mondes sonores oubliés ; elle remet en question nos habitudes d'interprétation des musiques lointaines. Cette quête d'authenticité nous oblige à approfondir la connaissance de nos instruments en étudiant leurs formes originelles, leur évolution et leur répertoire initial. Pour les hautbois, cette phase décisive de son histoire s'est déroulée dans notre pays, pendant les cent cinquante ans qui se sont écoulés de Louis XIV à la Révolution. Tel est l'objet de cette étude.

Cette analyse détaillée demande d'abord de retracer à grands traits la longue période des précurseurs du hautbois ancien, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. L'étude comparative de ces instruments primitifs fait apparaître une assez grande continuité dans leur facture, toujours fondée sur des principes simples. On se rend compte ainsi que les différences essentielles portent plus sur le mode de jeu que sur les variantes de construction. Il y a en effet : des instruments à phorbeia (sorte de muselière) ou à rondelle, caractérisés à la fois par la puissance et l'absence de contrôle du son ; des instruments à capsule, dont le jeu est moins pénible et permet une certaine variété de phrasé ; enfin des instruments à pirouette, utilisables de manière fruste mais aussi avec une



Planche IX : WEIGEL Johann Christoph, Theatrum musicum, hautbois.

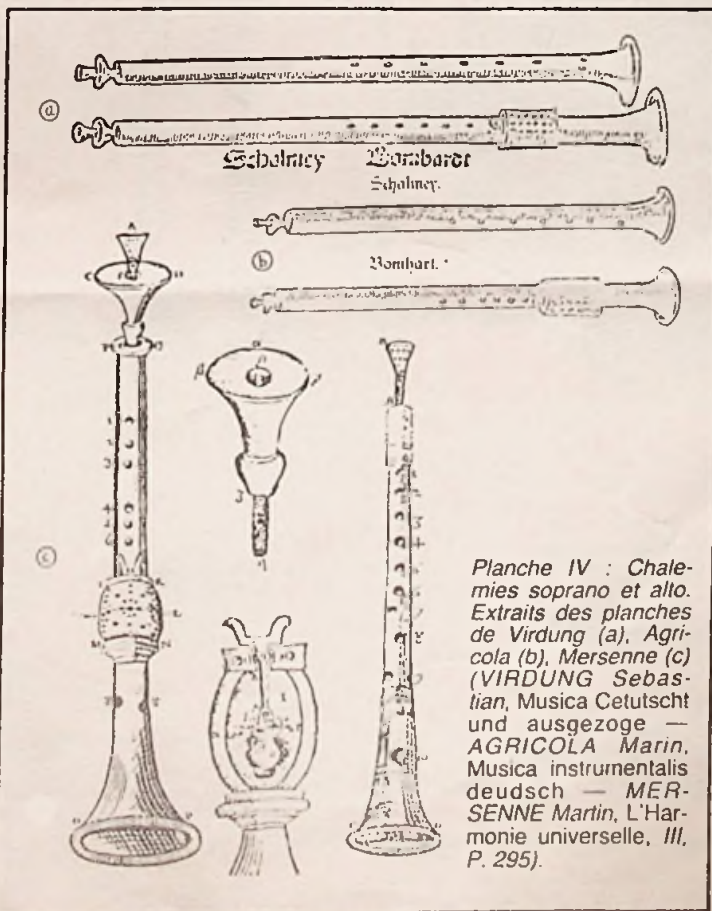


Planche IV : Chalumeaux soprano et alto. Extraits des planches de Virdung (a), Agricola (b), Mersenne (c) (VIRDUNG Sebastian, Musica Cetuscht und ausgezoge — AGRICOLA Marin, Musica instrumentalis deutsch — MERSENNE Martin, L'Harmonie universelle, III, P. 295).

certaine maîtrise dans la justesse et la sonorité. La civilisation occidentale s'est signalée par l'emploi du type le plus avancé, la chalémie, qu'on a peu cherché à perfectionner techniquement, les facteurs anciens portant plutôt leur effort sur la création d'instruments plus graves. Dans le foisonnement des anches doubles de la Renaissance, la chalémie n'a donc pas eu de position privilégiée, bien qu'elle ait précédé directement le véritable hautbois.

Après cet aperçu sur les origines, nous avons consacré la seconde phase de nos recherches à l'étude du hautbois français entre 1650 et 1800. Nous avons cherché à comprendre sa création, liée au changement d'esthétique qui a causé la disparition des anches non contrôlées par les lèvres. Nous mentionnons aussi les faits qui rendent vraisemblable l'hypothèse de sa mise au point en France. Nous donnons ensuite une description détaillée de ses éléments constitutifs, en soulignant les aspects communs à l'ensemble de la production et en ajoutant quelques précisions sur les procédés de fabrication. Il devient alors possible d'aborder l'étude de la technique instrumentale, à partir de sources d'information diverses : d'une part, les renseignements et conseils des

• Suite page 2

ŒUVRES D'ANDRE AMELLER POUR HAUTBOIS

- SUITE CONCERTANTE..... Ed. LEDUC, Paris
pour hautbois et piano.
- L'ANEMONE..... Ed. LEMOINE, Paris
pour hautbois et piano.
- CHICOUTIMI..... Ed. LEDUC, Paris
pour hautbois et piano.
- COLOMBIERE
(élémentaire)..... Ed. ZURFLUH, Paris
pour hautbois et piano.
- NOCTUELLE DE PRINTEMPS
pour violon, hautbois,
basson et harpe..... chez le compositeur
- PETITE SUITE
pour 1 flûte, 1 hautbois,
1 clarinette, 1 cor, 1 basson,
1 trompette, timbale,
batterie et cordes..... Ed. BILLAUDOT,
Paris
- DENTELLES ET BRODERIES
VALENCIANES
(Puntillas y bordados
Valencianos)
pour 2 flûtes (1 piccolo),
2 hautbois (1 cor anglais),
2 clarinettes, 2 bassons,
2 cors, 1 saxo alto,
trompettes, timbales, harpe,
percussions,
quatuor à cordes..... chez le compositeur

CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. : 824-89-24

NOUVEAUTES :

François VERCKEN : « Une face de Janus »

Orchestre à cordes (facile).
Formation : 6 violons, 2 altos, 2 violoncelles,
1 contrebasse.

En location.
Vente uniquement aux conservatoires
et écoles de musique.

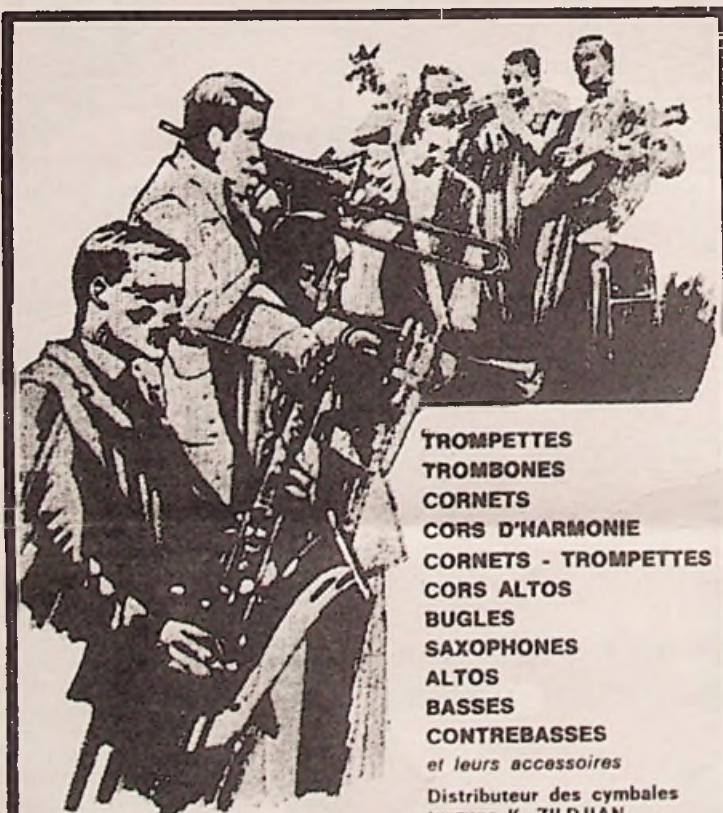
Michel DELGUIDICE : « Zim Boom Boom »

Marche pour harmonie (ou fanfare),
avec tambours, clairons
et batterie-fanfare ad libitum.

« Trois pas de manœuvre » (1794), Ozi-Duvernoy
-Gebauer.

Arrangement pour harmonie ou fanfare, de Michel
DELGUIDICE.

Airs authentiques datés de 1874 (mais probablement
antérieurs à cette date), servant à accompagner dans
les manèges les évolutions des chevaux, en usage
dans les régiments de cavalerie et écoles d'équitation.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

HISTOIRE DU HAUTBOIS DA

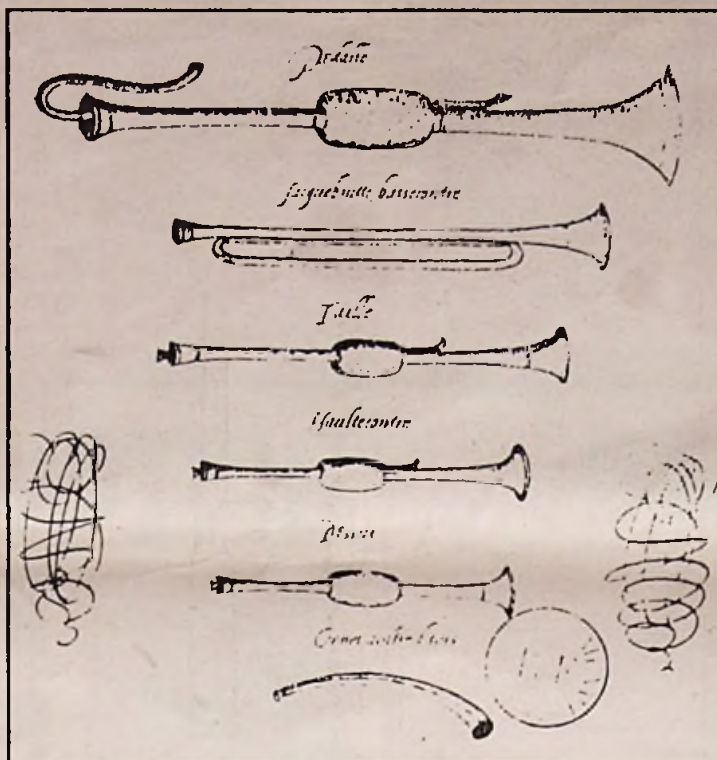


Figure 13 : CELLIER Jacques, Accord des hautbois. (Recherches de plusieurs singularités, par François MERLIN l.../l portraictés et écrits, par Jacques CELLIER, n° 169.)

• Suite de la page 1

méthodes anciennes, confrontées à notre pratique personnelle d'une copie de hautbois « baroque » ; d'autre part, les opinions des musiciens et auteurs de l'époque, très subjectives, mais intéressantes par l'état d'esprit qu'elles révèlent. Enfin, nous présentons aux lecteurs les recherches du XVIII^e siècle en matière d'instruments plus graves (hautbois d'amour et futur cor anglais), et nous donnons quelques notions sur la musette, bien différente du hautbois, mais très souvent associée à lui.

Cependant, l'essentiel de notre travail porte sur le rôle du hautbois en France, dans une exploration systématique de notre fonds musical. Curieusement, il apparaît ainsi que les formes vocales ont constitué un facteur de progrès beaucoup plus important que les genres purement instrumentaux.

Ce fait est particulièrement évident dans la musique de théâtre, qui montre avec netteté les

phases progressives de l'emploi du hautbois. On remarque en premier lieu l'importance des instruments à anche comme doublure des cordes, principe d'instrumentation systématique pendant les cent ans qui vont de Lully à Rameau. On constate ensuite le grand succès du « trio de hautbois », que les auteurs opposent souvent à la masse de l'orchestre, sans toutefois chercher souvent à en renouveler la présentation. On voit enfin apparaître, peu à peu, l'autonomie du hautbois, en solo ou en dialogue avec le chant. En outre, le contenu narratif ou descriptif de la musique vocale contribue dans une large mesure à diversifier l'éventail expressif de l'instrument : certes, le hautbois évoque avant tout le monde pastoral, surtout dans ses débuts, mais on lui confie petit à petit des expressions plus variées, principalement les plus souriantes. Parallèlement, son caractère plus sérieux se pressant dans la musique religieuse ; il sera développé à la scène à partir de Gluck, dans ses accents plaintifs et douloureux si souvent exploités par les romantiques.

Par comparaison, le répertoire instrumental apporte une contribution plus faible à l'évolution du hautbois ; le phénomène est d'ailleurs identique pour d'autres instruments. Il apparaît cependant que la conception ancienne des chœurs de hautbois et bassons joue un grand rôle dans la musique de circonstance, en particulier dans le répertoire militaire et dans les suites pour bois et cuivres. En revanche, les hautbois sont beaucoup plus en retrait quand on les joint aux cordes, car il n'y a pas d'intentions littéraires pour suggérer aux compositeurs d'autres emplois que la doublure ou le trio. Il faut attendre le développement de la symphonie, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, pour que leur rôle à l'orchestre devienne plus indépendant. Les autres genres musicaux (concerto, musique de chambre), par leur grande liberté d'instrumentation, ne comportent que peu d'œuvres destinées réellement au hautbois : l'essentiel de la production est pensé en premier lieu pour le violon ou pour la flûte.

En définitive, cette première période de l'histoire du hautbois se révèle riche d'expérimentations et de succès incontestables. Grâce à la grande diversité d'expression offerte par l'anche double, ses qualités ont été exploitées dans des circonstances plus variées que pour tout autre instrument, depuis le répertoire de plein air jusqu'à la musique d'intimité. Certes, une étude plus large montrerait que la France n'a d'ailleurs pas utilisé toutes les possibilités du hautbois, en particulier dans le domaine du concerto, où l'Allemagne et l'Italie ont laissé des œuvres de plus grande qualité, et

dans le dialogue avec les voix, où Bach a donné une puissance expressive rarement égalée. Mais on doit reconnaître à notre pays ses initiatives dans la mise au point du hautbois et l'organisation de ses fonctions essentielles, donnant ainsi l'impulsion à la phase la plus riche de son histoire.

Les hautbois primitifs

Le principe du hautbois, association d'une anche double à un tuyau sonore, remonte à la nuit des temps, et l'attestation la plus lointaine de son existence provient de la civilisation sumérienne, au III^e millénaire avant Jésus-Christ. Malgré ses aspects primitifs, ce système a donné naissance à d'innombrables instruments populaires encore répandus dans le monde, notamment autour de la Méditerranée et en Orient.

Tous ces types de hautbois sont très simples (végétal naturellement creux ou facile à évider, plus tard tube en bois ou en métal de perce conique) et se jouent d'une manière très particulière : l'anche est complètement enfoncée dans la bouche et vibre uniquement sous la pression de l'air. Ce mode de jeu, très pénible, nécessite un point d'appui des lèvres, réalisé dans l'Antiquité par une sorte de muselière (fig. 1) et actuellement par une large rondelle à la partie supérieure de l'instrument (fig. 2). On peut ainsi reprendre son souffle sans interrompre la mélodie, d'où des phases continues dépassant plusieurs minutes ! En revanche, l'absence du contrôle des lèvres donne un son très violent, sans correction de la justesse ni possibilité d'octavier.

Les chalemies et bombardes

Du haut Moyen-Age à la Renaissance, on désigne par ces noms les ancêtres du hautbois, selon qu'ils sont aigus ou graves. C'est en effet, pendant cette longue période de recherches, que se constitue progressivement leur famille, composée au début du XVIII^e siècle de sept instruments, allant de quarante-cinq centimètres à deux mètres quatre-vingt-quatorze (fig. 3). Le second de cette série, nommé par Praetorius « discant Shalmey » et par Merseburger « Dessus de hautbois », est le prédécesseur direct du véritable hautbois. Il est en fait d'une seule pièce, avec un pavillon largement évasé, et comporte six trous latéraux alignés, plus un septième pour l'auriculaire. Son extrémité supérieure se prolonge par une petite pièce de bois, la piroquette (fig. 4), qui entoure la base de l'anche et sert de point d'appui aux lèvres, tout en leur permettant de presser plus ou moins fortement le roseau. Avec ce mode de jeu, le contrôle de la justesse et du timbre peut être sensiblement amélioré. Toutefois, les textes d'époque insistent souvent sur la rudesse de la sonorité. Le terme hautbois, qui date du XV^e siècle, ne doit d'ailleurs pas être pris dans son sens d'aigu,

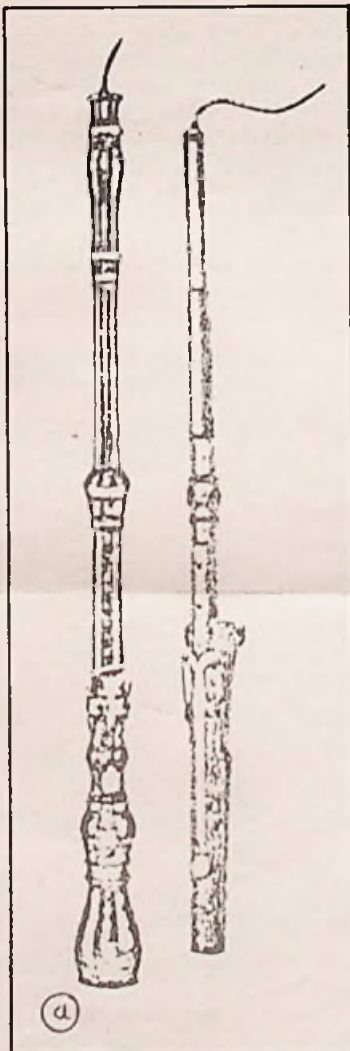


Figure 30 : a. hautbois d'amour (début XVIII^e) ; b. basse de hautbois (vers 1740), (échelle au 3/5 du premier), (1).

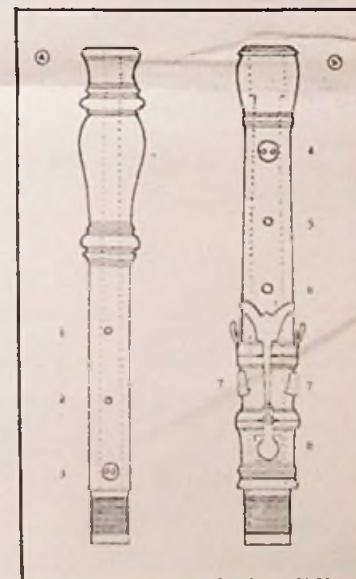


Figure 20 : a. corps supérieur b. corps inférieur

NS LA MUSIQUE FRANÇAISE

mais dans celui de puissant (opposition des hauts instruments, bruyants et limités aux musiques d'extérieur, aux bas instruments, plus discrets et réservés aux cadres intimes).

Chalemies et bombardes s'assemblent en groupes homogènes, enrichis fréquemment de cornets à bouquins et de trombones. Ces petits orchestres jouent ainsi, précise le père Mersenne en 1636 « pour les grandes assemblées, comme pour les ballets. ... pour les noces, pour les fêtes des villages et pour les autres réjouissances publiques, à raison du grand bruit qu'ils font, et de la grande harmonie qu'ils rendent, car ils sont le son le plus fort et le plus violent de tous les instruments, si l'on excepte la trompette ».

Parallèlement, les facteurs de la Renaissance étendent le principe de l'anche double en créant le basson, le courtaud, le cervelas, le hautbois à capsule, le cromorne... tous encore en usage au début du XVII^e siècle. C'est alors que l'évolution esthétique conduit la plupart d'entre eux à disparaître, par suite d'exigences nouvelles de timbre, de justesse et de nuances. Seuls survivent ainsi la chalemie et le basson, qui possèdent en germe toutes ces qualités. Encore faut-il revoir complètement leur facture.

Les débuts du hautbois

Le véritable naît donc en France, vers 1650, et se stabilise pour près de cent cinquante ans sous une forme nommée improprement « hautbois baroque », peu à peu unifiée dans l'ensemble de l'Europe. Ce nouvel instrument (fig. 5) est fait de trois tronçons, ce qui rend sa perce plus précise et permet des raffinements de mouluration analogues à ceux de la flûte à bec. La disposition des trous de la chalemie est conservée, avec deux ouvertures dédoublées, et deux clefs (mi bémol et do) pour l'auriculaire de la main inférieure. La pirouette est supprimée, car l'anche est maintenant entièrement contrôlée par les lèvres. On obtient ainsi une étendue chromatique sur plus de deux octaves, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une clef spéciale pour assurer les aigus. Le timbre, moins brillant et incisif que celui du hautbois actuel, est cependant plein et chaleureux. L'échelle de nuances est plus restreinte, comme la plupart des instruments anciens, mais la justesse approximative de certains trilles et la possibilité de réaliser le flâtement (trille sur un intervalle plus petit que le demi-ton) autorisent des effets expressifs impossibles à rendre sur l'instrument moderne.

Avec ses qualités, le hautbois s'est imposé pratiquement dans tous les genres de musique. On le trouve en premier lieu dans les ensembles d'anches doubles, destinés aux cérémonies, tel le groupe des « douze grands hautbois » des rois de France. Parallèlement, il commence à faire la doublure des violons, au bal, au théâtre et à l'église. On prend ainsi progressivement conscience de ses qualités, d'une part comme timbre intéressant au sein

Figure 3 : Michael Praetorius : planches du *Synagoga Musicum* (1618) : a. Klein Shalmey ; b. dis-cant Shalmey ; c. alt pommer ; d. basset Pommer ; e. bass Pommer ; f. gross quint Pommer. (Le ténor Pommer n'est pas représenté.)

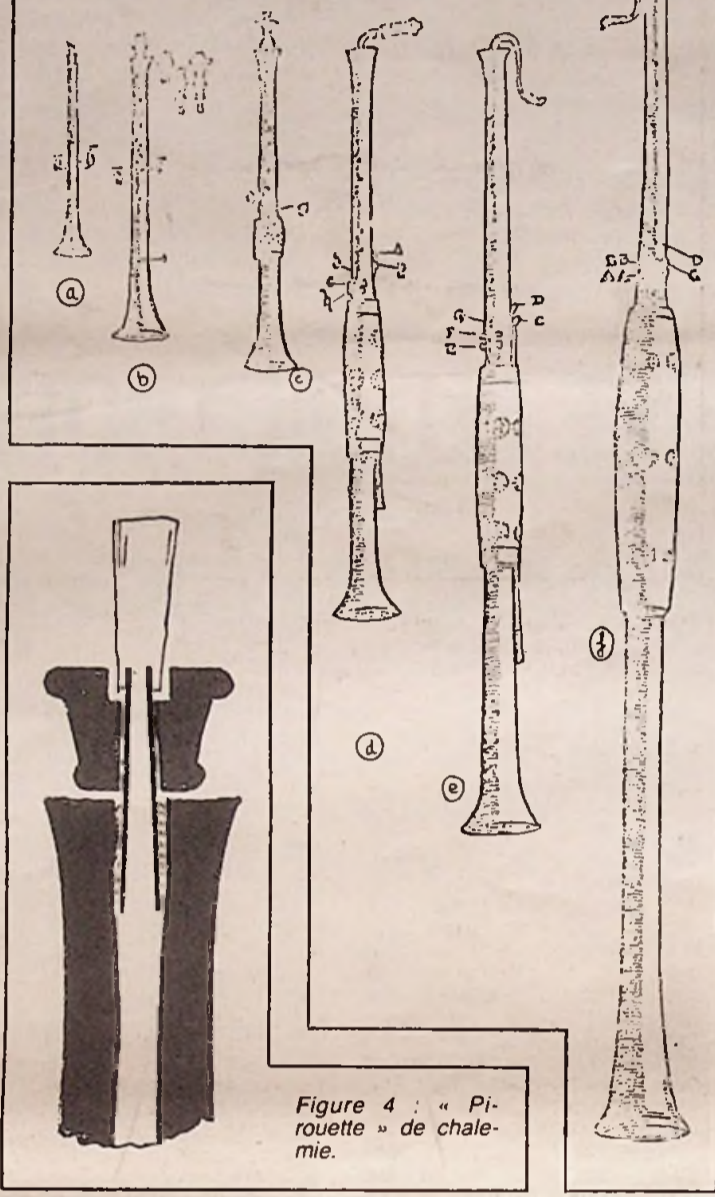


Figure 4 : « Pirouette » de chalemie.

de l'orchestre, d'autre part comme partenaire des voix solistes, ce que Bach a si magistralement montré dans ses œuvres religieuses. En tant que concertiste, le hautbois est moins favorisé que la flûte et le violon ; on lui destine cependant quelques concertos, surtout en Italie et en Allemagne, dont le plus réussi est celui en ut, de Mozart.

Les perfectionnements du hautbois

Si la période initiale du hautbois (1650-1800) est marquée par une grande stabilité de la facture, les cent quatre-vingts années qui conduisent jusqu'à nous se caractérisent par une évolution continue vers l'instrument actuel (fig. 6), avec la longue suite de perfectionnements mécaniques apparus principalement au XIX^e siècle. On doit d'ailleurs remarquer que ces innovations n'ont pas toujours été rapidement adoptées, à cause du conserva-

tisme de certains hautbois chevronnés. En outre, comme diverses solutions étaient possibles pour améliorer les doigts, on a vu d'un pays à l'autre surgir des différences de facture qui subsistent encore actuellement.

De 1800 à 1820, apparaissent les premières clefs additionnelles, notamment celle d'octave et celle qui évite le fa de fourche. En même temps, l'étendue s'allonge d'un demi-ton vers le bas, avec le si grave. Dès le second tiers du siècle, la France apporte des perfectionnements considérables : Henry Brod met au point le plateau de l'index gauche et la famille Triebert contribue pendant quarante ans à l'amélioration du hautbois, apportant une attention particulière aux proportions de la perce, au diamètre et à l'emplacement des trous latéraux. Les nouveautés mécaniques se multiplient, certaines inspirées du système Böhm, d'autres provenant du hautboisiste Apollon Marie-

• Suite page 4



Figure 1 : Joueur d'aulos grec, avec les joues fermement maintenues par la phorbeia.



Figure 2 : Joueur d'alghaita (Tchad) appuyant les lèvres contre une rondelle.

POUR LE HAUTOIS

Œuvres extraites de notre catalogue :

Etudes :

Bleuzet. LA TECHNIQUE DU HAUTOIS (3^e, 7^e), en trois parties, chaque	43,10
Bozza. 18 ETUDES (7^e)	37,80
Brod. ETUDES ET SONATES :	
1 ^{er} volume : 40 études faciles et progressives et 6 sonates (3 ^e , 5 ^e).....	52,40
2 ^e volume : 20 études et 6 grandes sonates (5 ^e , 8 ^e)..	66,20
Capelle. 20 GRANDES ETUDES en 2 volumes, chaque	37,80
Gillet. 20 MINUTES D'ETUDES,	
exercices journaliers (4 ^e , 7 ^e).....	52,40
Lüttmann. 21 ETUDES DODECAPHONIQUES (8^e)	47,80
Œuvres récentes :	
Hautbois et piano :	
Ameller. BELLE PROVINCE : CHICOUTIMI (4^e)	18,10
Bozza. AIR DE VIELLE (3^e)	18,10
— AIR PASTORAL (4 ^e).....	18,10
— BERCEUSE (4 ^e).....	18,10
— PASTORALE (6 ^e).....	39,90
Charpentier (J.) CONCERT N° 6 (8^e)	39,90
Dubois (P.M.) HAUTOIS DORMANT (8^e)	41,80
Holstein. CHANSONS DE FLUTE (2^e), en 4 cahiers, chaque	47,80
Sauguet. SONATINE AUX BOIS (7^e)	47,80
Vachey. ARIA A VARIATIONS (4^e)	20,20
Hautbois seul :	
Lüttmann. MEDITATION I	16,70
Hautbois et basson :	
Bozza. CONTRASTE II (5^e, 6^e)	35,70

1^e, 2^e, 3^e = facile. — 4^e, 5^e, 6^e = moyenne force
7^e, 8^e, 9^e = difficile

Représentation exclusive des fonds Hamelle, Heugel, King, Sikorski et Théodore Presser

Catalogues complets sur demande

EDITIONS ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01
☎ 296-89-11

INSTRUMENTS à VENT

DEMEYERE

20, rue Roger-Salengro, 10000 TROYES
Tél. : (25) 43-42-05

ATELIER SPECIALISE POUR LA REPARATION

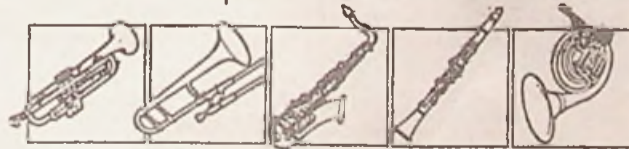
— TOUTES MARQUES —

REVERNISSAGE - ARGENTURE - NICKELAGE

— Catalogue sur demande —



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XI^eème - Tél. : 023.09.74



Mon stage à Toucy...

• Suite de la page 1

une vie communautaire au bénéfice de tous, et ô combien nécessaire, pour que nos jeunes musiciens soient marqués par celle-ci et qu'un profit futur s'en dégage !

A Toucy, le maximum est fait en ce qui concerne l'hébergement. Je dois dire ma reconnaissance et celle de la Confédération Musicale de France au personnel qui apporte à tous un dévouement rare à notre époque.

Si les stagiaires sont nombreux, c'est que nous nous sommes efforcés d'être agréables à tous ceux qui ont sollicité une place aux stages et l'insistance à en obtenir une est telle qu'il est difficile de refuser. Mais alors qu'ils acceptent les quelques inconvénients qui en découlent et que par leur comportement nos jeunes se montrent dignes de la confiance que nous leur témoignons.

Des améliorations ont été apportées, d'autres le seront. Un matériel nouveau et indispensable est actuellement commandé : magnétoscope, appareil de vision, contrebasse à cordes, etc. La salle de danse de 100 m² avec installation sanitaire est à la disposition de tous.

J'ai passé ce mois d'août à classer la bibliothèque, déjà riche : 350 fiches ont été établies et plus de 100 cartons de classement réalisés.

Je voudrais conclure en vous donnant mon sentiment : notre centre de Toucy est appelé à prendre un essor important. Pour cela, certes, il nous faut l'aide de tous et aussi comprendre que nous devons donner, lors de nos stages, un exemple de haute tenue et d'un réel bénéfice musical pour tous nos jeunes.

Tout est donc propice pour réussir, mais il nous faut, en tenant compte des résultats, réorganiser notre maison, pour qu'elle puisse vivre vraiment et assumer sa vocation.

La municipalité est heureuse de nous accueillir chez elle. Elle est prête à nous aider. Tout est donc propice pour réussir...

Soyons optimistes, et pour ma part, mes trente jours de stages m'auront apporté beaucoup, voire même un peu de fatigue vite effacée par les perspectives d'un futur encourageant !

André AMELLER.

HISTOIRE DU HAUTOBOIS dans la musique française

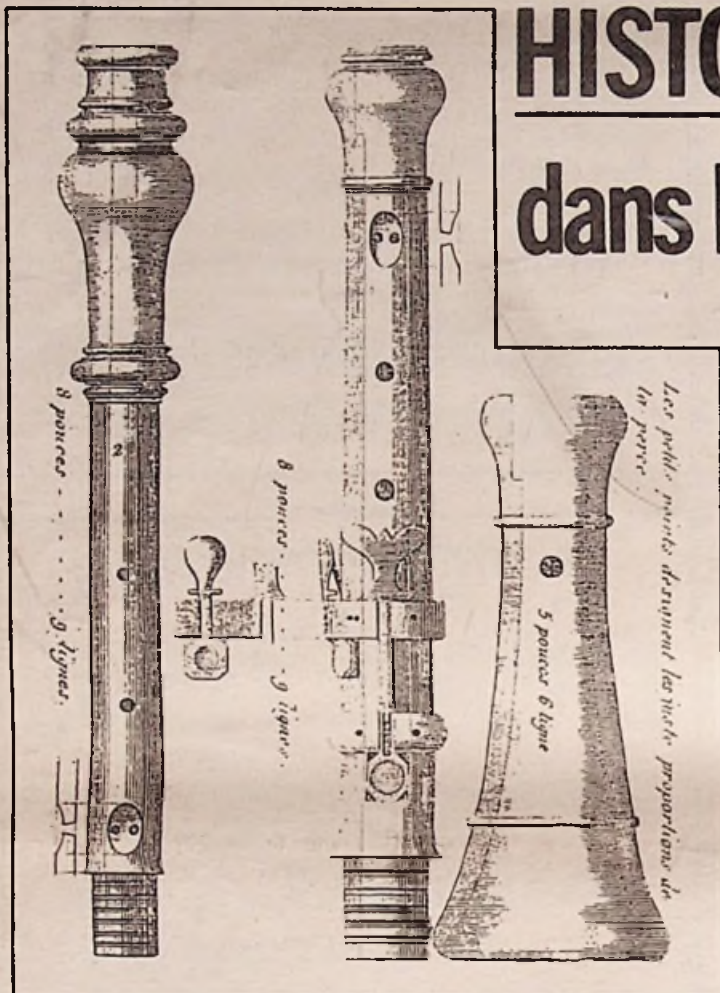


Figure 5 : Hautbois de Delusse, tel qu'il figure dans la méthode raisonnée pour le hautbois, de François-Joseph Garnier (vers 1800).

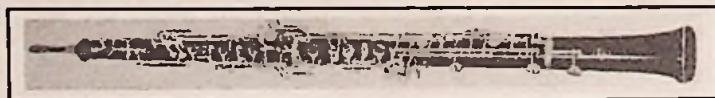


Figure 6 : Hautbois moderne (cliché Selmer).

• Suite de la page 3

Rose Barret, qui s'efforce d'obtenir des doigtés aussi voisins que possible d'une octave à l'autre. François Lorée poursuit les travaux de Frédéric Triebert et aboutit, en 1881, à un modèle nommé « système conservatoire » qui, depuis, sert de base à la facture des hautbois modernes. Les recherches du XX^e siècle lui ont apporté les derniers perfectionnements, en rendant sa sonorité plus riche et plus puissante. L'instrument actuel dispose donc d'une étendue complète de trois octaves à partir du si bémol 2,

avec des doigtés autorisant le legato entre toutes les notes et pratiquement tous les trilles.

Les compositeurs du XIX^e siècle n'ont guère enrichi la littérature pour hautbois soliste, et l'on constate, à cette époque, un net recul des concertos et des sonates. En revanche, ils ont beaucoup élargi ses fonctions au sein de l'orchestre, donnant une place particulièrement importante à ses qualités mélodiques et lui confiant un grand nombre de solos extrêmement variés. Ce rôle essentiel du hautbois se poursuit au XX^e siècle, encore plus diversifié, grâce à l'accroissement des possibilités techniques. De plus, on assiste depuis un demi-siècle au développement et au renouveau du répertoire spécifique, qui constitue maintenant un fonds musical d'une grande richesse.

Les instruments dérivés du hautbois

La diversité de la famille des hautbois modernes n'est pas aussi grande que celle de l'ensemble des chalemies et bombardes. En effet, la présence du basseton a rendu inutile la mise au point d'instruments très graves, et les recherches ont principalement porté sur les tessitures intermédiaires.

Le plus usité est le cor anglais, connu depuis le XVIII^e siècle

sous des noms divers : taille de hautbois, tenor oboe, oboe da caccia, hautbois de forêt... Sonnant à la quinte grave du hautbois, il a longtemps soulevé des problèmes de tenue et de doigtés, résolus de manières diverses. La plus célèbre de ces solutions résidait dans la courbure du tuyau en arc de cercle, d'où le nom curieux de cor anglais (fig. 7). Dans le cours du XIX^e siècle, on est revenu à une forme droite (fig. 8a), avec un bocal recouré pour fixer l'anche. Le pavillon piriforme date des débuts du XVIII^e siècle et joue un grand rôle dans le caractère de l'instrument, parfaitement décrit par Berlioz : « C'est une voix mélancolique, rêveuse, assez noble, dont la sonorité a quelque chose d'effacé, de lointain, qui la rend supérieure à tout autre quand il s'agit d'évoquer en faisant renaître les images et les sentiments du passé. » De fait, l'emploi du cor anglais à l'orchestre est presque uniquement mélodique, et les compositeurs des deux derniers siècles lui ont confié nombre de phrases admirables, en particulier Richard Wagner, dans le grand solo de « Tristan et Yseult ».

Entre le hautbois et le cor anglais, se situe le hautbois d'amour, en la (fig. 8 b), qui possède un pavillon piriforme et un court bocal. L'essentiel de sa littérature se trouve dans l'œuvre religieuse de Bach, qui l'a très souvent choisi pour dialoguer avec les voix solistes. Il est tombé ensuite dans une longue période d'oubli, avant sa modernisation par Mahillon, en 1874. En dehors de la musique ancienne, seuls quelques auteurs récents l'ont exploité (Richard Strauss, dans sa « Symphonie domestique », Claude Debussy, dans « Les Images », pour orchestre, et Maurice Ravel dans le « Boléro »).

Les hautbois plus graves sont assez rares, pour des raisons bien compréhensives liées à l'encombrement et au grand écartement des trous. On peut cependant voir au Musée instrumental du Conservatoire de Paris quelques instruments anciens exceptionnels : la basse de hautbois de Charles Bizet, repliée comme un basseton, et la contrebasse de hautbois de Christophe Delusse, qui est rectiligne et mesure 2,15 m. Au XIX^e siècle, le hautbois baryton (nommé aussi basse) a été construit par la firme Triebert et perfectionné par François Lorée. Il ressemble à un cor anglais jouant à l'octave grave du hautbois (fig. 9 a). En fait, cet instrument est supplanté par le heckelphone (fig. 9 b), mis au point par Wilhelm Heckel, en 1904, qui se caractérise par une perce proportionnellement plus large, et donne un son plus puissant, dont Wagner avait souhaité qu'il allie les aspects du hautbois à la

douce sonorité du cor des Alpes. Pourtant, seul Richard Strauss lui a donné un rôle important, dans l'orchestration de « Salomé ».

Un panorama exhaustif des dérivés du hautbois montrerait encore diverses variétés : la musette du XIX^e siècle, hautbois plus aigu, à ne pas confondre avec la petite cornemuse à soufflet qui porte le même nom, et les hautbois en métal, notamment le sarrusophone, employé quelquefois dans les ensembles d'instruments à vent.

En réalité, le hautbois et le cor anglais modernes sont arrivés à un tel degré de perfectionnement qu'ils suffisent largement pour satisfaire les demandes habituelles des compositeurs. A notre époque, où la musique s'oriente vers une certaine déshumanisation, ils demeurent des instruments expressifs et émouvants, tout en faisant la preuve de leur aptitude au langage le plus moderne.

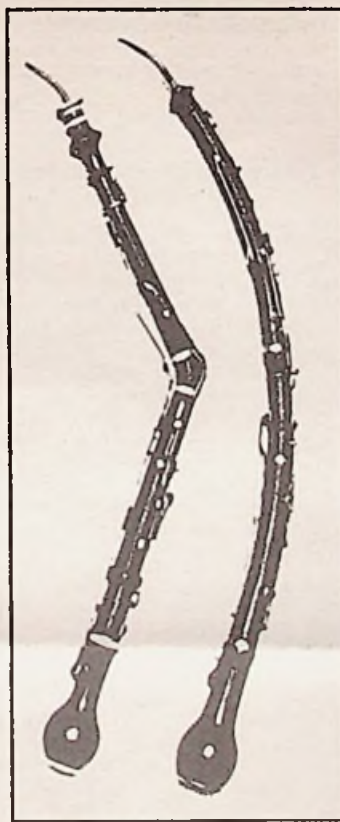


Figure 7 : Cor anglais, courbes du XIX^e siècle.

Ce renouvellement de la forme est probablement à l'origine du changement de terminologie. Ainsi s'expliquerait le choix du mot « cor » par ressemblance extérieure avec les trompes de chasse, mais on ne peut donner de raison valable pour le qualificatif « anglais » qui ne correspond à rien de connu. Le président Ameller orthographe cor « anglé »... ce qui semblerait lui donner raison.



Figure 8 : Instruments modernes : a. cor anglais ; b. hautbois d'amour ; c. hautbois.



Figure 9 : Hautbois graves modernes : a. hautbois baryton ; b. heckelphone.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

Editions HAL LEONARD

distribution exclusive **H.M.M.O.**

60, rue Racine — 59100 ROUBAIX — Tél. : (20) 70-79-31

POUR HARMONIE

Série SYMPHONIQUE

— ANDANTE ET PRESTO (3)	180 F
— CONCERTINO FOR BAND (6)	210 F
— ELEKTRA (6)	210 F
— EPISODE FOR BAND (6)	240 F
— IMPERATIVES (4)	210 F
— IN TRASKWOOD COUNTRY (6)	210 F
— LEXICON (5)	180 F
— LITANY AND ALLELUIA (3)	180 F
— ODYSSEY (5)	210 F
— OVERTURA (5)	180 F
— PREROGATIVES FOR BAND (4)	192 F
— SYMPHONIC JUBILEE (6)	252 F
— TARTAN SUITE (6)	240 F
— TOCCATA FOR WINDS (6)	270 F

Série PROGRAMME

— BRIEF JOURNEY (4)	180 F
— THE BUDAPEST CAROL (3)	90 F
— CANTICLE OF CAROLS (4)	180 F
— CHRISTOPHER COLUMBUS (3)	108 F
— THE CLOCK SHOPPE (4)	120 F
— CONCERT PREAMBLE (4)	120 F
— CONTOURS (4)	180 F
— FESTIVE PROLOGUE (4)	180 F
— THE GRAT JUBILEE (3)	90 F
— LAMP OF LIBERTY (4)	120 F
— LOS VALIENTES (5)	180 F
— LYRIC DANCE (6)	156 F
— MAN WITH THE HORN (4)	150 F
— MARCH PACHA (6)	210 F
— MUSIC OF CHARLIE CHAPLIN Smile, Limelight, South america	210 F
— RHAPSODY FOR C.B. and J.E. (6)	210 F
— SEASON'S GREETINGS (4)	150 F
— TRUMPERCUSSION (4)	150 F
— VISTA POINT (4)	180 F
— WINDFALL for WINDS (4)	180 F

Série FACILE

— CLARINET CONTRASTS (1/2)	90 F
— CLASSICAL HALLMARKS (1/2)	90 F
— CLOAK & DAGGER (1/2)	90 F
— ECHO CAROL (1/2)	90 F
— MOONSTONE ROCK (1/2)	90 F
— Mr. HYDE (1/2)	90 F
— PRAISES (1/2)	90 F
— RUSSIAN ROULETTE (1/2)	90 F
— THE TALL PINES (1/2)	90 F

— THREE GIFTS FOR CHRISTMAS	90 F
— TRUMPETIANDA (1/2)	90 F
— VARIATIONS ON A THEME OF HAYDN (1/2)	90 F
— WONDER DRUMMER (1/2)	90 F

SELECTIONS

— AIDA (Finale 2d act) (5)	96 F
— HAYDN SYMPHONY n° 83 (6)	144 F
— RONDO (Mozart) (4)	84 F
— HAYDN « SURPRISE » Symphony	108 F

Série WALT DISNEY

— BABES IN TOYLAND (4)	180 F
— IT'S A SMALL WORLD (5)	150 F
— THE MAGIC OF DISNEY (5)	288 F
— ON THE DECK (5)	168 F
— PETE'S DRAGON SELECTIONS (4)	210 F
— SNOW CHASE (4)	120 F
— WHEN YOU WISH UPON A STAR (4)	144 F
— WONDERFUL WORLD OF CHRISTMAS	180 F
— YORKSHIRE MARCH (4)	180 F

Série ENCORE

— BILLY JOEL IN CONCERT (4)	240 F
— Movin out, Just the way, etc.	
— THE BOYS FROM LIVERPOOL (4)	210 F
— Yesterday, Ob-la-di, etc.	
— BROADWAY SHOW STOPPERS (5)	240 F
— Merveilleux pot-pourri	
— CURTAIN UP (4)	210 F
— Can Can, Gigi, etc.	
— JALOPY (4)	210 F
— LA BANDA FIESTA	135 F
— LOOKING GOOD (4)	144 F
— THE MUPPET SHOW THEME (3)	111 F
— THE MUSIC OF MAC CARTNEY (4)	210 F
— Silly love songs, Jet, etc.	
— THE BLACK HOLE SELECTIONS (4)	180 F
— STAR TREK SELECTIONS (3)	180 F
— THEY'RE PLAYING OUR SONG (4)	231 F
— Très bon pot-pourri.	
— SEPTEMBER SONG (3)	120 F
— SERENADE SYMPHONIQUE (2)	150 F
— SHOW TIME (4)	120 F
— TROMBONE COUNTRY (4)	150 F

— WASHINGTON BEHIND CLOSED DOORS (5)	210 F
— YANKEE PEPPER (4)	90 F

Série EASY C.B.

— AIR FORCE BLUE (2)	101 F
— ANDROMEDA (2)	101 F
— CANTERBURY OVERTURE (2)	101 F
— CHRISTMAS CARULLON (2)	101 F
— DUMBARTON OAKS (2)	101 F
— FOUR FREEDOMS OVERTURE (2)	101 F
— GREEN, GREEN GRASS OF HOME (2)	101 F
— HIGH COUNTRY (2)	101 F
— HONOR GUARD (2)	101 F
— INTERGALACTIC MARCH (2)	101 F
— IT'S A SMALL WORLD (2)	101 F
— LET THERE BE PEACE ON EARTH	101 F
— LITTLE ANIMAL SUITE (2)	101 F
— LITTLE SUITE n° 1 (2)	101 F
— MAGNA CHARTA (2)	101 F
— MICKEY MOUSE MARCH (2)	101 F
— MINUTEMAN OVERTURE (2)	101 F
— MONOLITH (2)	101 F
— PARAMETERS (2)	101 F
— ON A CLEAR DAY (2)	101 F
— RIDIN ON SANTA'S SLEIGH (2)	101 F
— ROLLICKING REEDS (2)	101 F

Série YOUNG BAND

— ALL YOU GET FROM LOVE IS A LOVE SONG (2/3)	96 F
— BLACK AND WHITE (2/3)	96 F
— BY THE TIME I GET TO PHOENIX	96 F
— CANDLE ON THE WATER (2/3)	96 F
— CHRISTMAS SONG (2/3)	96 F
— CLOSE TO YOU (2/3)	96 F
— CUTE (2/3)	96 F
— EVERYTHING IS BEAUTIFUL (2/3)	96 F
— FIRST TIME EVER I SAW YOUR FACE (2/3)	96 F
— FOR ALL WE KNOW (2/3)	96 F
— GONNA BUILD A MOUNTAIN (2/3)	96 F
— HAVE A COKE AND SMILE (2/3)	105 F
— HAVE A PEPSI DAY (2/3)	96 F
— HOGAN'S HEROES MARCH (2/3)	96 F
— I'M POPEYE THE SAILOR MAN (2/3)	96 F

— JOY TO THE WORLD (2/3)	96 F
— JUST THE WAY YOU ARE (2/3)	96 F
— KING OF THE ROAD (2/3)	96 F
— LET EM IN (2/3)	96 F
— LET IT BE (2/3)	96 F
— MOVIN RIGHT ALONG (2/3)	105 F
— PUT YOUR HAND IN THE HAND (2/3)	96 F
— RAINY DAYS AND MONDAYS (2/3)	96 F
— SCARBOROUGH FAIR (2/3)	96 F
— SILLY LOVE SONGS (2/3)	96 F
— THAT'LL BE THE DAY (2/3)	96 F
— THEY'RE PLAYING MY SONG (2/3)	105 F
— TRACES (2/3)	96 F
— WINDY (2/3)	96 F
— YELLOW BIRD (2/3)	96 F
— YESTERDAY (2/3)	96 F
— HIER ENCORE (2/3)	96 F
— BACH'S TOP (2/3)	96 F
— BORODINE THEME (2/3)	96 F
— ODE TO JOY (2/3)	96 F
— A SIMPLE SERENADE	96 F
— BOUREE (Bach 2/3)	96 F
— CANTABILE (Chopin 2/3)	96 F
— CAPRICE (Telemann 2/3)	96 F
— FANFARE MINUET (Duncombe 2/3)	96 F
— PALACE PRELUDE (Purcell 2/3)	96 F
— SICILIANO and GAVOTTE (Handel)	96 F
— ALEXANDER'S RAGTIME BAND (2/3)	96 F
— EASTER PARADE (2/3)	96 F
— GOD BLESS AMERICA (2/3)	96 F
— NOEL BLANC	96 F
— CORONATION HYMN (2/3)	96 F
— HOLY HOLY HOLY (2/3)	96 F
— LAUDAMUS DEI (2/3)	96 F
— A MIGHTY FORTRESS (2/3)	96 F
— ONWARD CHRISTIAN SOLDIERS (2/3)	96 F
— WE SHALL OVERCOME	96 F
— BRANDYWINE CREEK (2/3)	96 F
— MEN OF HARLECH (2/3)	96 F
— WHEATLAND (2/3)	96 F
— BRENNAN BRIGADE (2/3)	96 F
— GOSPEL TRAIN (2/3)	96 F
— NOBODY KNOWS (2/3)	96 F
— ROCK A MY SOUL (2/3)	96 F
— THE WABASH CANNONBALL (2/3)	96 F

POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

(5 saxos, 4 trompettes, 4 trombones et 4 rythmes)

Série WOODY HERMAN

— ADAMS APPLE	120 F
— AJA	120 F
— ALONE AGAIN	120 F
— BASS FOLK SONG	120 F
— BILL'S BLUES	120 F
— BLUES FOR POLAND	120 F
— COME RAIN OR COME SHINE	120 F
— COME SATURDAY MORNING	120 F
— CORAZON	120 F
— CROSSWIND	120 F
— THE FIRST THING I DO	120 F
— I GOT NEWS FOR YOU	120 F
— FREEDOM JAZZ DANCE	120 F
— JAZZMAN	120 F
— LA FIESTA	150 F
— LAKE TACO	120 F
— LAZY BIRD	120 F
— PAVANE	120 F
— THE RAVEN SPEAKS	120 F
— WE'LL BE TOGETHER AGAIN	120 F
— WHERE IS THE LOVE	120 F
— EARLY AUTUMN	120 F
— FOUR BROTHERS	120 F

Série INTERMEDIAIRE

— BESS YOU IS MY WOMAN	90 F
— DESAFINADO	90 F
— DON'T GET AROUND MUCH ANY MORE	90 F
— THE FLINTSTONES THEME	90 F
— GOT TO GET YOU INTO MY LIFE	90 F
— I HONESTLY LOVE YOU	90 F
— I'M POPEYE THE SAILOR MAN	90 F
— IF I WERE A BELL	90 F

Série SAMMY NESTICO

— IT AIN'T NECESSARILY SO	90 F
— IT NEVER ENTERED MY MIND	90 F
— JOHNNY'S THEME	90 F
— JUST THE WAY YOU ARE	90 F
— OB LA DI OB LA DA	90 F
— LA VALSE DES LILAS	90 F
— ROCK AROUND THE CLOCK	90 F
— SON OF A PREACHER MAN	90 F
— SMILE, YOU'RE ON CANDID CAMERA	90 F
— SUMMERTIME	90 F
— HIER ENCORE	90 F
— BIG BAND MILESTONES	120 F
— BOOGIE EXPRESS	120 F
— BUSTLING	120 F
— CHEERFUL ME	120 F
— DAY IN DAY OUT	120 F
— FLY ME TO THE MOON	120 F
— FRECKLE FACE	120 F
— FRONT BURNER	120 F
— THE GREAT DEBAT	120 F
— THE HEAT'S ON	120 F
— IT'S A WONDERFUL WORLD	120 F
— JADA	120 F
— A LITTLE HAPPINESS	120 F
— LOOK FOR THE SILVER LINING	120 F
— MIDNIGHT FREIGHT	120 F
— A NICE GIRL LIKE YOU	120 F
— PRIME TIME	120 F
— RARE MOMENT	150 F
— REACHIN' OUT	120 F
— SHORELINE DRIVE	120 F
— SLAUGHTER ON TENTH AVENUE	120 F
— SOFT AS A VELVET	120 F

Série EXPANSION

— A SOFT TOUCH	120 F
— TALL COTTON	120 F
— TRIBUTE TO THE DUKE	120 F
— WHO'S SORRY NOW	120 F
— WIND MACHINE	120 F
— DEACON BLUES	90 F
— FIVE DAYS FROM HOME	90 F
— IMAGINARY LOVER	90 F
— JOSIE	90 F
— MOVIN' OUT	90 F
— WITH A LITTLE LUCK	90 F

Série KAI WINDING

— DANISH BLUE	180 F
— DON'T PANIC	180 F
— LOVER MAN	180 F

Série PRESTIGE

— ADAM'S OTHER APPLE (8 Trp)	72 F
— ALL GOD'S CHILDREN	120 F
— BOONIES BLUES	120 F
— CARA BONITA	120 F
— DR. DUES & CO	120 F
— DUES BLUES	120 F
— INTRODUCTION AND ALLEGRO	120 F
— THE LOAFER	120 F
— LOVIN' STUFF	120 F
— MAGIC FOR MAMA	150 F
— MAKE A JOYFUL NOISE	120 F

Série FACILE

— MERIDIAN BLUE	120 F
— MONSTER MARCH	120 F
— PATTY	120 F
— REMINISCENCE	120 F
— ROMPIN' STOMPS	120 F
— STRAIGHT AHEAD & STRIVE	120 F
— TAMBO	120 F
— THEME AND VARIATION	180 F
— WALTZ OF THE PRUNES (8 Trp)	72 F
— BARE NECESSITIES	90 F
— BISCUITS'N HONEY	90 F
— THE CANDY MAN	90 F
— CRYSTAL	90 F
— THE DREAM TREE	90 F
— FREE SPIRIT	90 F
— HEADIN' HOME	90 F
— HONESTY	90 F
— THE JADE TREE	90 F
— JUST THE WAY YOU ARE	90 F
— LAZY BOOTS	90 F
— LOOSE CHANGE	90 F
— Mr. CONFIDENCE	90 F
— MOCHA FROST	90 F
— RARE MOMENT	90 F
— STRAY ACORN	90 F
— SUDDEN SAM	90 F
— SWING STREET	90 F
— TATER PATCH	90 F
— TRACES	90 F

Les chiffres qui suivent les titres dans la catégorie Harmonie indiquent la difficulté de l'oeuvre, suivant l'échelle : 1. Très facile - 2. Facile - 3. Moyen facile - 4. Moyen - 5. Moyen avancé - 6. Difficile. Pour vous aider dans votre choix, des cassettes (jazz et harmonie) peuvent vous être adressées en communication. Elles contiennent l'enregistrement intégral des oeuvres. Listes adressées sur demande.

Envoi de nos catalogues accompagnés de documents sonores sur simple demande. Ne pas oublier d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision, votre demande ne serait pas prise en considération. Cinq rubriques existantes : 1) Harmonie ; 2) Orchestre à cordes et Orchestre symphonique ; 3) Orchestre de jazz et Variétés (petite et grande formations) ; 4) Ensembles divers ; 5) Chorales.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION, 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

CONFÉDÉRATION I.S.M.E.
XIV

Nous avons publié dans notre journal d'août-septembre divers comptes rendus de participants de nos sociétés au XIV^e Congrès mondial de l'I.S.M.E. à Varsovie. Ces formations ont pu se rendre en Pologne grâce au travail de plusieurs années effectué par Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E., et de tous les membres du Comité Français. Nous voulons ici leur exprimer notre profonde reconnaissance et les remercier chaleureusement d'avoir permis que des échanges puissent avoir lieu entre deux grandes nations amies, la France et la Pologne. Nous vous rappelons que les formations qui ont eu le privilège d'accompagner la délégation française de l'I.S.M.E. à Varsovie sont : L'Orchestre départemental des jeunes de l'union des conservatoires du Val-de-Marne, sous la direction de Guy Dogimont ; Le Bagad Kevrenn Alré, d'Auray, dirigé par Pierre Guillet. La chorale Vincent d'Indy, de Marseille, sous la conduite de Jeannine Prosper.



UNE DELEGATION FRANÇAISE IMPORTANTE AVEC TROIS GROUPES MUSICAUX Y PARTICIPE

C'est la Pologne qui avait cette année la lourde tâche d'organiser le XIV^e Congrès de l'I.S.M.E. qui s'est déroulé dans sa capitale, Varsovie, lieu parfaitement choisi, en harmonie avec le thème de ce Congrès : « La culture nationale, inspiratrice de l'éducation musicale », eu égard au trésor musical de ce pays, fier du génie des Chopin, Moniusko, Szymanowski et des auteurs et interprètes contemporains. Les conceptions polonaises de cette culture nationale visent à la popularisation de la musique, comme l'a souligné Zygmunt Najdowski, Ministre de la Culture et de l'Art de la République Populaire de Pologne, lors de la séance inaugurale.

Cette popularisation de la musique se fait au niveau de l'éducation musicale, et Krzysztof Kruszewski, Ministre de l'Education, l'a exprimé en ces termes : « L'éducation musicale est un des moyens d'éducation des individus et des sociétés. A travers la musique, elle facilite des contacts mutuels et des liaisons d'amitié entre les hommes, ce qui constitue un facteur de paix dans le monde contemporain, et l'I.S.M.E. y contribue pleinement, comme elle contribue au développement de l'éducation musicale par ses échanges de pensées entre des spécialistes du monde entier. »

Le grand compositeur polonais Witold Lutoslawski, prenant ensuite la parole, a brossé une image de la musique dite

contemporaine : « Le XX^e siècle a découvert des espaces de la nouvelle beauté des sons et, pour ceux qui savent l'apprécier, il semble absurde de rester fidèle aux anciens principes, goûts et habitudes. La tâche des pédagogues et des animateurs responsables de la formation musicale devrait consister à faire connaître ces nouvelles lois, ces nouvelles valeurs, ces nouveaux buts esthétiques, et puis, ils devraient savoir faire « accorder » la sensibilité des auditeurs de la jeune génération de façon qu'ils soient capables d'assimiler ces nouvelles valeurs artistiques créées par les hommes de notre époque. C'est une tâche énorme... et j'exprime le timide espoir que les pensées présentées ici, dictées par mon souci du sort de la musique dans le futur, ne passeront pas inaperçues. »

Le Maire de Varsovie, Jerzy Majewski, souligna en matière d'accueil : « Il semble bien qu'il n'y ait pas beaucoup de villes dans le monde entier si fortement liées à l'histoire de la culture nationale. Varsovie est un symbole des valeurs indestructibles et permanentes pour la survie desquelles ses habitants ont péri. Varsovie fait probablement partie de ces villes qui doivent leur regard individuel, leur existence spirituelle à l'art, et surtout à la musique. »

Mme Maria Teresa Mazur, Présidente de la Section Polonaise de l'I.S.M.E., accueillit ensuite le Président de ce XIV^e Congrès, Dimitri Kabalevski, Président d'Honneur de l'I.S.M.E.

A l'occasion de ce XIV^e Congrès, une ouverture a été composée par Wincenty Hawel et a été interprétée par l'Harmonie de l'école des mines de Jastrzebie. L'orchestre symphonique de l'académie de musique Karol-Szymanowski donna ensuite « I.S.M.E. Fanfares » de Dimitri Kabalevski, « Concerto grosso » de Szabelski et « Krzesany » de Kilar.

Nous rendons hommage à l'organisation du Comité Polonais qui

a su réserver un accueil chaleureux aux représentants de la section française de l'I.S.M.E. et à nos jeunes interprètes qui allaient se procurer dans le cadre de ce congrès.

Toutes les conférences et une partie des concerts eurent lieu dans l'immense palais de la Culture et de la Science. Les conférences présentées en sessions plénières furent traduites simultanément, en français, anglais, russe et, bien sûr, en polonais. Les autres furent présentées dans la langue du conférencier. Toutefois, les résumés des quatre-vingt-quatorze conférences de ces « special interest sessions » ont été traduits en anglais et réunis dans un petit opuscule distribué à chacun des participants.

Chacune des conférences entre dans le cadre des différen-

tes Commissions de l'I.S.M.E. : « L'éducation du musicien professionnel », Président Walter Imig ; « La musique à l'école et le perfectionnement du professeur », Président Bernard Binkowski ; « Les activités musicales en dehors de l'école », Président André Amellér ; « Musique, politique culturelle et éducative des mass media », Président James C. Carlsen ; « Education musicale chez le tout-petit », Président Katalin Forrai ; « Musicothérapie », Président Violetta de Gainza.

Des ateliers et démonstrations proposaient leurs travaux chaque jour.

Ce Congrès a compté 2.500 participants venus de trente pays différents. Chacun de ces pays a présenté un ou plusieurs conférenciers et un ou plusieurs groupes d'exécutants.



**Alexander
heinrich**
La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque
SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

**ALPHONSE
LEDUC**
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris
296-89-11

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Abonnez-vous, faites abonner vos sociétés !
*Votre journal est le journal officiel
de la Confédération Musicale de France.*

Cinquante participants composaient la délégation française, conduite par sa présidente, Blanche Leduc, membre d'honneur de l'I.S.M.E., et par son délégué général, André Amellér, membre du conseil d'administration de l'I.S.M.E. Faisaient partie de cette délégation plusieurs membres du comité : Mmes Amellér, Berthelot, Fages, Levallois, Mme Pendleton accompagnée de maître Pendleton et Mme Sauvage. Tous furent très satisfaits de leur séjour en Pologne. Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer Mme Danuta Dubois-Skobalo, du ministère français de la Culture et de la Communication, qui nous rendit des services appréciables.

Trois conférenciers ont pris la parole : André Amellér a exposé les « Raisons et traditions de l'enseignement musical en France depuis le IX^e siècle » ; André Lodéon a traité de « L'Éducation musicale inspirée par la culture nationale », et Robert Frances a relaté le fruit de ses recherches sur « L'enseignement programmé de la musique pour l'enfant et les adultes ».

Dans le cadre de la musicothérapie, deux conférenciers, Mme le docteur Verdeau-Pailles et le professeur Régis Pouget ont respectivement exposé « Le rôle de la pratique clinique dans le département de musicothérapie de l'université de Montpellier » et « L'activité thérapeutique à l'hôpital du centre universitaire de Montpellier ».

Toutes ces conférences ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par une assistance nombreuse de spécialistes.

Trois groupes d'exécutants accompagnaient la délégation française : l'Orchestre départemental des jeunes de l'union des conservatoires du Val-de-Marne, sous la conduite de Guy Dogimont et Michel Vergnault ; la chorale Vincent d'Indy, de Marseille, dirigée par Jeannine Prosper ; enfin, le Bagad Kevrenn Alré d'Auray, patronné par la Confédération musicale de France, sous la direction de Pierre Guillet. Ces ensembles se sont produits plusieurs fois, soit à la salle de la Philharmonie, soit dans l'immense salle de concert du palais de la Culture et de la Science, et au cours du concert final, avec une présentation de chacun des groupes, réglée en un original et véritable ballet.

Un douanier trop zélé de Berlin-Est, nous avait mis dans une situation très embarrassante, du fait qu'il avait refusé de dédouaner les partitions et instruments de l'Orchestre départemental des jeunes de l'union des conservatoires du Val-de-Marne, dirigé par Guy Dogimont. C'est grâce à l'aide très efficace du comité organisateur et de l'ambassade de France à Varsovie que l'on a pu surmonter les difficultés d'exécution du concert prévu par ce groupe, et nous rendons aussi hommage aux aides importantes de l'Association française d'action artistique (ministère des Affaires étrangères), du ministère de la Culture et de la Communication et de la S.A.C.E.M. qui ont permis à ces jeunes de se produire à travers la Pologne devant un public chaleureusement enthousiaste.

Cette vaste opération culturelle et musicale s'est terminée par le rapport de chacun des présidents des différentes commissions de l'I.S.M.E. — la France étant représentée par André Amellér — et par les conclusions tirées de ce congrès.

Ces conclusions confirment l'importance de la culture nationale et son incidence bénéfique sur la musique et l'éducation musicale en particulier. Le professeur Dimitri Kabalevski regrette qu'« on ait laissé la musique populaire dans l'oubli. C'est une erreur, car les compositeurs qui s'en inspirent sont heureux. La musique du passé est vivante, et non sortie d'un musée ; elle n'est si simpliste, ni dépassée. La musique contemporaine est liée à celle des temps passés ; elle est le reflet de l'actualité du monde et de la pensée d'aujourd'hui. La musique de Khatchaturian est un exemple de la magnifique synthèse du passé et du présent ». Katalin Forrai (Hongrie) pense qu'« il faut faire connaître la musique nationale à



l'enfant en même temps qu'il fait l'apprentissage du langage ». James C. Carlsen (U.S.A.) va plus loin en offrant à l'enfant « non seulement la musique de son pays, mais la musique de tous pays et de toutes tendances, puisqu'il est capable d'apprendre plusieurs langues en même temps ». Pour Veikko Helasvuo (Finlande), « le compositeur est marqué par sa culture et, malgré son évolution, il ne perd jamais son identité nationale ». Egon Kraus (Allemagne fédérale) constate avec tristesse, comme l'a fait Tran Van Khe dans sa conférence sur « L'éducation musicale en Asie », « le désintéressement des pays asiatiques pour leurs musiques traditionnelles et la prédominance dans ces pays de la musique occidentale ». Enfin, très applaudi, Patrick S. Olei, représentant du Ghana, suggère qu'« on ne doit pas imposer une culture à certains pays, mais au contraire les aider à développer leurs cultures nationales, souvent très riches ».

Pendant toute la durée du congrès, le conseil d'administration de l'I.S.M.E. s'est réuni chaque jour. A ces réunions participaient Blanche Leduc, présidente de la section française, et André Amellér, délégué général. Les membres et membres d'honneur de ce conseil ont été reçus par le ministre de la Culture et de l'Art. Au cours de cette réception, une médaille d'or frappée à l'effigie de Frédéric Chopin a été remise à Blanche Leduc et André Amellér.

Le comité organisateur polonais a remis la même distinction, en témoignage de sympathie et de remerciements, aux conférenciers français pour leur participation au congrès.

Le comité international de l'I.S.M.E. a été invité par le ministère de la Culture polonais à visiter la maison de Chopin à Zelazowa Wola. Cette visite très émouvante fut suivie d'un récital donné par Mme Lidia Kozubec, pianiste internationale chargée de cours à l'École supérieure de musique de Varsovie. M. Jean Fresnier, membre de la société historique et littéraire polonaise, a interprété quelques œuvres de Frédéric Chopin : six Nocturnes, la « Berceuse » et le « Scherzo en si bémol ».

Le nouveau conseil d'administration de l'I.S.M.E. sera présidé dès 1981 par Rodolfo Zubrisky, de République Argentine, grand ami de notre pays.

Jacqueline Amellér.

Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e

TÉL. 606.52.79

ŒUVRES NOUVELLES POUR MUSIQUE D'HARMONIE :

EVERGREEN

Suite pour orchestre d'harmonie de Guy LUYPAERTS (Commande de l'Etat)

1. Un rouge-gorge dans l'Eglise de Castlebar
2. Petite Fée
3. Mon Etoile
4. Jeux de Dames
5. Les Mouettes
6. Polichinelle
7. Trois p'tits tours

Cette suite faisant partie de la liste des œuvres choisies par la C.M.F. comme morceau de concours (Division supérieure), a été enregistrée par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot. Disque LIBELLULE 3005. L'exemplaire d'EVERGREEN, ainsi que le disque, sont en vente aux Editions LIBELLULE.

ONCE MORE

Marche moderne en $\frac{12}{8}$

SHOW TIME

Style Music-hall

EDELWEISS

Style Bavaois

3 Marches de Guy LUYPAERTS, qui font partie du disque « MAJORETTES AROUND THE WORLD », disque LIBELLULE 3004, enregistré par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot.

Les exemplaires de ces marches, conçues pour le concert, sont en vente aux Editions LIBELLULE, ainsi que le disque.

Pour la région du Nord, les Publications Musicales Lino FLORENZO, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 LILLE, sont dépositaires des œuvres de Guy LUYPAERTS.

Pour le reste de la France, s'adresser aux Editions LIBELLULE.

la Marque des Artistes

LEBLANC
PARIS

Réputation mondiale de justesse et d'homogénéité

G. LEBLANC

403, rue des Pyrénées
75020 PARIS (FRANCE)



Lors de la session plénière du 9 juillet

INTERVENTION D'ANDRÉ LODEON, NATIONALE DES DIRECTEURS DE

Il est d'usage d'attribuer à la culture française des vertus de clarté, d'ordre, de concision et d'élégance. Ces qualités sont précisément celles autour desquelles se cristallisèrent les arts et les lettres en France, au XVII^e siècle. Période remarquable, en effet que ce siècle classique, parfois dénommé le « grand siècle », et qui fut indiscutablement un point d'équilibre de notre culture nationale. Mais en réalité, c'est à un événement historique beaucoup plus ancien que notre pays doit les principales caractéristiques de sa culture. Je veux parler du choc qui se produisit, à l'aube de notre ère, entre la civilisation de la Rome antique et celle de la France primitive. Ancêtres des Français, les Gaulois étaient un peuple courageux, parfois téméraire, mais également insouciant et avide de plaisirs. Leur religion issue des mystères d'Orient, était d'essence magique, nocturne, dyonisiaque. A ces hommes qui adoraient les grands chénes sous la lune, et sacrifiaient parfois à leurs dieux des vies humaines, les Romains imposèrent leurs cultes solaires, leur sens de l'organisation, leur esprit de mé-

thode. Ils ne parvinrent pas toutefois à leur inculquer complètement l'esprit de discipline. Mais ils délimitèrent les terrains, instituèrent l'impôt, conspuèrent des ponts, tracèrent des routes, ils administrèrent et légifèrent. Héritiers de la civilisation grecque, vis-à-vis de laquelle ils faisaient probablement un complexe d'infériorité, les Romains n'en relinèrent souvent que l'aspect formel, le goût du discours logique, de l'argumentation, de la dispute verbale. Ce penchant était parfois poussé à l'extrême. Par exemple, il fut un temps à Rome, où tout candidat au suicide devait exposer ses raisons de son projet devant le Sénat.

Il va sans dire que le système d'enseignement des Gaulois fut modifié par l'intervention romaine. Avant la conquête, l'éducation, de tradition orale, était donnée par les druides — à la fois prêtres et magistrats — et par les bardes — poètes et chroniqueurs — sous forme de maximes, sous forme de préceptes et de chants plus ou moins magiques.

Les empereurs romains interdisèrent ces pratiques. Ils instituerent

une école à trois degrés : l'école primaire, où l'enfant de 7 à 12 ans apprend la lecture, l'écriture et le calcul ; l'école secondaire, où de 12 à 15 ans l'adolescent apprend la grammaire et l'école supérieure, où le jeune homme apprend à maîtriser l'art oratoire, c'est-à-dire la rhétorique. L'enseignement des druides ne disparut pas tout à fait, mais s'exerça de façon clandestine dans certaines zones rurales de la Gaule. Quant à l'enseignement artistique, il est considéré par les Romains comme tout à fait secondaire. La musique est réservée au divertissement, à la fête populaire. Au contraire des Grecs, pour qui elle était indispensable à l'éducation, les Romains la tiennent pour suspecte. On se souvient de l'indignation de Caton, célèbre citoyen de l'empire romain : « On apprend aux fils et aux filles de praticiens des arts trompeurs et des hommes, ils vont avec les danseurs, les musiciens et les chanteurs dans les écoles de comédiens ; ils apprennent à chanter, ce qui, d'après l'opinion de nos ancêtres est malhonnête pour un homme libre ».

Cet aperçu historique, pour éloigné qu'il puisse paraître de notre sujet, était nécessaire. Car on peut dire, malgré les nombreuses influences internationales qui ont enrichi notre patrimoine culturel au cours des siècles, que toute l'histoire de la culture française porte l'empreinte de la civilisation romaine. Si l'on considère, par exemple, la place de la musique dans l'éducation des jeunes Français, on se rend compte qu'elle est demeurée la même que celle qui lui avait été assignée par nos lointains conquérants. Car, malgré les instructions officielles, la musique a toujours été tenue pour futile, accessoire, brel pour un art d'agrément. Pratiquement inexistante dans l'enseignement élémentaire, elle n'apparaît que sous une forme limitée dans l'enseignement secondaire et fait timidement, depuis quelques années seulement, ses premiers pas dans l'enseignement supérieur.

Le compositeur Marcel Lalandowski, premier directeur de la musique en France depuis Lully, a résumé cet état de fait en une formule lapidaire : « Dans le primaire, c'est le néant. Dans le secondaire, c'est le désespoir. Dans le supérieur, c'est l'anarchie ». Qu'il me soit ici permis de rendre hommage aux professeurs d'éducation musicale de l'enseignement secondaire.

Leur devise eût pu être celle de Guillaume d'Orange : « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ». Malgré le temps restreint et le peu de moyens dont ils disposaient, ils ont vaillamment combattu pour empêcher que la petite flamme ne s'éteigne.

La musique a donc été systématiquement négligée dans l'éducation générale des jeunes Français. Il semble que la raison principale de cette carence réside dans la méfiance des responsables de notre système éducatif vis-à-vis des valeurs irrationnelles. Attitude qui a conduit les Français à subordonner de tout temps la musique à la parole. Alors que la plupart des pays européens la considèrent comme une réalité spécifique, la musique n'a jamais si bien été acceptée en France que lorsqu'elle fait partie d'un ensemble. Ce parti pris eût de nombreuses répercussions sur la vie et la création musicales. C'est ainsi que tous les efforts du siècle classique évoqué tout à l'heure ont tendu à intégrer la musique à un spectacle. Ce fut sans doute une des raisons du succès de Lully que d'y être parvenu. Peut-être est-ce également pour cette raison que le théâtre lyrique,

Notre Président à représenté la délégation française de l'I.S.M.E. à Innsbruck

Le traditionnel séminaire « Pre-Congrès » de l'I.S.M.E. s'est tenu du 27 juin au 2 juillet 1980 à Innsbruck (Autriche). Parfaitement organisé par le docteur Josef Sulz et madame Sulz, aimable et souriante pour tous et chargée de l'accueil, ce séminaire fut suivi par environ quatre-vingt-dix participants de quinze pays différents.

Une partie des sessions (séminaire II) et de l'hébergement se faisait au « centre de rencontres » et l'autre partie (séminaire I) à la maison des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ce séminaire avait pour thème « Nouvelles méthodes en éducation musicale et perfectionnement des professeurs ». Le séminaire II était axé sur « La documentation de la vie musicale », documents et bibliographies à l'usage des éducateurs de musique.

Le samedi 28 juin, la séance d'ouverture s'est déroulée dans la « Baroksaal » de l'hôtel Europa. Après les souhaits de bienvenue du docteur Josef Sulz, quelques mois furent prononcés par Naohiro Fukui, président de l'I.S.M.E., John Ritchie, secrétaire général de l'I.S.M.E. et Franck Callaway, président du Conseil international de la musique.

Bernard Binkowski et Kurt Blaukopf ouvrirent alors les sessions des séminaires I et II. Une courte réception eut lieu ensuite, sous la présidence du gouverneur du Tyrol, Edouard Wallinofner et du maire d'Innsbruck, le docteur Alois Lugger. Au cours de cette réception, le quatuor à vent du conservatoire d'Innsbruck se fit entendre pour le plus grand plaisir de tous.

Durant quatre jours consécutifs, d'éminents professeurs venus des cinq continents présentèrent le fruit de leurs recherches et expériences en éducation musicale. Chaque matin également, avait lieu un cours sur le thème

Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

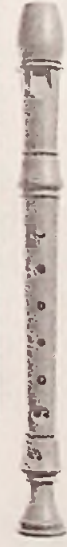
Dans le cadre de la Puisaye, au CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE

ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél. : 878-39-42

MERLIN
la flûte soprano scolaire



PLASTIQUE
Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne



BOIS
Doigté baroque
Double perforation
Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur ou chez
AL
ALTIANSYS : 115, rue St-Henri 6 15040 Paris Cedex 01
TÉLÉPHONE : 1 26 81 11

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CONSERVATOIRES EN FRANCE

**« La culture nationale inspiratrice
de l'éducation musicale en France »**

qu'il soit dramatique ou divertissant, jouit chez nous d'une faveur toute particulière. Il faut savoir par ailleurs que jusqu'en 1968, date à laquelle il fut radicalement transformé, le concours pour l'obtention du prix de Rome, récompense suprême des études de composition, proposait aux candidats la réalisation musicale d'un texte littéraire, sous forme de cantate pour soli, chœurs et orchestre. Epreuve d'autant plus difficile que la langue française est à peu près la seule qui soit dépourvue d'accent tonique et que son caractère tempéré ne favorise pas la mise en musique.

Enfin, comme l'a noté Diderot dans sa « lettre sur les sourds et muets », l'ordre logique du discours français s'oppose à l'ordre affectif du chant.

Autre conséquence importante du manque d'éducation musicale: le folklore ne fait plus partie du patrimoine français. Appauvri, séparé de la vie quotidienne, il ne subsiste plus qu'à l'état de curiosité à l'usage des ethnologues, dans des régions que leur position géographique éloignée de la capitale a protégé de l'érosion. Tel est le cas du folklore breton, du folklore basque et du folklore de la Corse. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces communautés, menacées par le nivellement de la civilisation contemporaine, défendent fortement leur originalité régionale. La France a pourtant connu des périodes fastes à cet égard. Il n'est que de se référer à la période qui va du XIII^e au XVI^e siècle, où la sève populaire n'a cessé d'enrichir la musique savante et la musique religieuse de l'époque.

C'est au XVIII^e siècle que la situation se dégrade. Les préoccupations de « l'intelligentsia » française se situent alors au niveau du mouvement des idées scientifiques, philosophiques ou politiques. Et curieusement, ce sont des érudits, des littéraires qui tirent la sonnette d'alarme. Mais les encyclopédistes du XVIII^e siècle, souvent incompétents, ajoutent à la confusion qui règne alors. Lorsqu'on se préoccupe de remettre à l'honneur la musique populaire, c'est qu'elle est déjà perdue. Aussi malgré les efforts méritoires de compositeurs à la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, tels Canteloube pour l'Auvergne, Charles Burdes pour le Pays basque, Guy Ropartz et Paul Le Flem pour la Bretagne, Vincent d'Indy pour le Vivarais, la source populaire s'est définitivement tarie. Claude Debussy écrivait alors « la mode du thème populaire s'étendit sur l'univers musical : on remua les moindres provinces de l'est à l'ouest ; on arracha à de vieilles bouches paysannes des refrains ingénus, tout ahuris de se retrouver vêtus de dentelles harmoniques. Ils en gardèrent un petit air tristement gêné. Mais d'impérieux contrepoints les sommèrent d'avoir à oublier leur paisible origine ».

Selon Paul Valéry, les Français renoncent facilement à leurs traditions mais gardent indéfiniment leurs habitudes. C'est ainsi qu'il subsiste en musique une certaine tournure d'esprit mi-satirique, mi-sentimentale, parfois aussi grivoise, qui nous vient de l'héritage gaulois. (N'appelle-t-on pas « gauloiserie » toute histoire ou chanson un peu gaillarde ?).

Cette disposition d'esprit s'évanouit dans deux genres spécifiques : celui des chansonniers

dont la verve s'exerce aux dépens des hommes et des événements de l'actualité, et celui de l'opérette, divertissement musical qui, malgré les avatars de la vie moderne, garde encore une grande faveur populaire.

Faut-il alors conclure, comme le fit jadis Jean-Jacques Rousseau, que « les Français n'ont pas de musique et n'en peuvent point avoir » ?

La très grande vitalité de la musique française à travers les siècles prouve le contraire. A ce miracle, deux sortes de raisons : de par sa situation géographique et son esprit d'ouverture, la France a toujours été accueillante aux idées et aux hommes venus d'au-delà de ses frontières. Son esprit d'assimilation lui a permis d'accepter les influences les plus diverses, depuis celle de l'anglais Dunstable qui initia au XV^e siècle les musiciens de la cour de Bourgogne aux consonances nouvelles de la tierce et de la sixte, jusqu'aux innovations de l'école de Vienne et à d'autres plus récentes, sans renoncer pour autant à son identité nationale. Notre pays, assez indifférent à son propre folklore, a pourtant été attentif aux sources populaires flamandes, rhénanes, polonaises, hongroises, russes, espagnoles.

Et comme l'écrit le professeur Norbert Dufourcq, « la nature de notre langage musical explique son universalité ». Une telle richesse culturelle, même si elle a été longtemps — et demeure encore — concentrée dans la capitale, constitue un foyer capable de rayonner sur la nation tout entière.

Par ailleurs, l'absence d'éducation musicale et la disparition progressive du folklore ont été compensées par deux types d'enseignement, l'un vocal, l'autre instrumental. Jusqu'en 1789, en effet, l'enseignement de la musique se développe à l'ombre des cathédrales, dans de nombreuses maîtrises où l'on enseigne surtout le chant religieux et quelques rudiments techniques concernant l'orgue, le basson et le violoncelle. A partir de la Révolution, l'enseignement instrumental prendra le relais. C'est l'époque des grands mouvements de foules, des fêtes de plein air, des orchestres militaires. Et c'est précisément à l'un des chefs de ces musiques militaires, le capitaine Bernard Sarette, que la France doit l'organisation de son enseignement instrumental. Après avoir créé une école de musique de la Garde nationale parisienne, réservée aux instruments à vent, Sarette obtint du gouvernement la création d'un conservatoire de musique, ancêtre de l'actuel Conservatoire national supérieur de Paris, où toutes les disciplines sont enseignées. Il propose ensuite à la Convention un vaste plan de cinquante-cinq écoles réparties selon leur importance en trois catégories, et constituant un système complet d'enseignement réparti sur tout le territoire national. Cette structure est à peu près celle qui existe aujourd'hui. En dépit de nombreuses difficultés, elle a sauvé du naufrage bien des musiciens amateurs ou professionnels qui, sans elle, auraient été perdus.

D'autre part, la tradition des orchestres d'instruments à vent, issue des fêtes publiques célébrées sous la révolution française, s'est maintenue contre

vents et marées. Les musiques d'harmonie, très nombreuses dans le nord de la France, sont regroupées au sein d'une confédération musicale que préside notre confrère André Ameller. Elles intéressent aujourd'hui 600.000 musiciens amateurs. Véritables foyers d'éducation musicale populaire, elles ont permis à des dizaines de milliers de jeunes de condition sociale souvent très modeste, de s'initier à la pratique instrumentale. Un certain nombre de nos musiciens professionnels, aujourd'hui réputés, y ont fait leurs premiers pas. Enfin, il faut savoir que ces sociétés musicales vivent en grande partie grâce au bénévolat de ceux qui les animent.

C'est également au bénévolat qu'on doit l'existence d'un très important mouvement choral qui fête en 1980 ses quarante années d'existence. Fondé à Lyon par César Geoffroy à partir d'un mouvement de scoutisme, le mouvement « A Cœur Joie » regroupe 800 chorales et comporte en France 25.000 adhérents. Il organise tous les trois ans, à Vaison-la-Romaine (peut-être le choix de ce lieu est-il une malicieuse revanche de l'esprit gaulois) une immense fête chorale préparée par des ateliers de musique folklorique, classique et contemporaine.

• Suite page 10

ISME XIV



CONDITIONS PARTICULIÈRES aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

GUITARES

IBANEZ - YAMAHA - ARIA - EPIPHONE - NORMAN...

INSTRUMENTS A VENT

SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET - YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG

FLUTES A BEC

KUNG - MOECK - HOPF - DOLMETCH - AULOS...

BATTERIES

TAMA - MAXWIN - ASBA - PEARL - ARIA...

TOUT LE MATERIEL SCOLAIRE

XYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES...

INSTRUMENTS FOLKLORIQUES

DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.

• VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHETISEURS.

CRÉDIT - GARANTIE 2 ANS (pièces et main-d'œuvre)

SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUS RISQUES (sur option)



DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES, 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

DEMANDES D'EMPLOIS

Saxophoniste, 1^{er} accessit de Conservatoire National cherche place dans Ecole de Musique, même à temps partiel. M. Guy PHILIPPE, 5, rue de Valmy, 68100 MULHOUSE.

M. Roger DESMET, 15, rue des Meuniers, 59000 LILLE, 1^{er} Prix d'Harmonie et de Contrepoint et 1^{re} médaille de solfège « spécialisé » au C.N.M. de Paris, Prix d'Excellence hautbois et musique de chambre au C.N.R. de Lille, étudierait toute proposition d'emploi.

OFFRES D'EMPLOIS

L'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, classée en Division d'Excellence « B », recherche des musiciens de bonne valeur (cheminots ou non) notamment pour ses pupitres de clarinette, hautbois, cor, basson, trompette, cornet, basse ou tuba. Répétition tous les mercredis, de 20 à 22 h, cour des Départs, Gare du Nord, salle au sous-sol, 18, rue de Dunkerque. Ecrire à M. Pierre DUFOUR, secrétaire, 18, rue de Dunkerque, 75475 PARIS CEDEX 10.

Ville de CHAUNY (Aisne), 15.000 habitants, située à 120 km de Paris. S.N.C.F., RECHERCHE pour son Ecole de Musique un professeur instruments à vent. Statut du personnel communal à temps complet. Indice : 267-603. Age souhaité : 35-45 ans. Possibilité de logement. Le professeur devra s'engager à prendre la direction de l'Harmonie Municipale. Candidatures et renseignements : M. Yves BRINNON, maire-conseiller général, Hôtel de Ville, 02302 CHAUNY CEDEX.

ISME XIV

• Suite de la page 9

Ardent défenseur de l'éducation musicale pour tous, le président du mouvement « A Cœur Joie », Marcel Corneloup, prône la création de collèges d'enseignement général consacrés à l'art du chant choral.

Depuis une dizaine d'années, la vie musicale française connaît un essor exceptionnel. Concerts et festivals se multiplient. Les statistiques de l'U.N.E.S.C.O. indiquent que la France est le pays où la création musicale est la plus active. Un public de plus en plus nombreux se manifeste. Le marché des instruments, du disque, des publications spécialisées est en pleine expansion. Fait remarquable : il n'y a plus de chômage chez les musiciens professionnels. Ce renouveau spectaculaire est la conséquence directe du plan de développement décennal établi en 1969 par Marcel Landowski, sous le ministère d'André Malraux.

Mais l'événement le plus important se situe au niveau du besoin de pratique musicale. En 1972, 53.000 élèves fréquentaient nos 28 établissements spécialisés d'enseignement musical contrôlés par l'Etat.

Il y a aujourd'hui 102.000 élèves et 68 établissements contrôlés. A ces effectifs, s'ajoutent les 800.000 élèves des écoles non contrôlées. Le phénomène est d'une telle ampleur qu'un Conseil des ministres a été consacré à la musique le 1^{er} août 1979, événement qui ne s'était pas produit depuis le XV^e siècle. Le gouvernement français entend mettre en œuvre « une politique concertée de développement fort et contrôlé de l'aide de l'Etat aux collectivités locales qui disposent d'une école de musique de qualité ». Par ailleurs, un nouveau conservatoire supérieur de musique a été créé à Lyon.

A ces modifications importantes concernant les structures et le développement des conservatoires et écoles de musique, s'ajoute un sérieux effort de rénovation pédagogique. Il concerne deux domaines en particulier : l'apprentissage du solfège et l'ouverture à la musique contemporaine. Le solfège français a la réputation de former d'excellents lecteurs. Mais ses débuts, un peu trop théori-

PETITES ANNONCES

Ville de MEYMAC cherche chef de musique, capacité solfège, pour direction harmonie et fanfare. Emploi garde champêtre. Ecrire : Mairie, 19250 MEYMAC.

Ville de VALENCE (Drôme) recrute un Directeur de Conservatoire titulaire du Certificat d'Aptitude pour son Conservatoire Municipal en instance de classement comme Ecole Nationale de Musique avec établissement scolaire à horaires aménagés (cycle primaire et 1^{re} année du cycle secondaire). Ecrire avec curriculum vitae à MAIRIE DE VALENCE, service du personnel, Hôtel de Ville, 26021 VALENCE. Date limite dépôt des candidatures : 22 octobre 1980.

Ville du Sud-Est cherche pour direction orchestre symphonique amateur, chef minimum 40 ans, capable assurer concert avec grand soliste. Ecrire au journal sous n° 32.

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

de 1 à 5 lignes	65 F
de 6 à 10 lignes	120 F
de 11 à 15 lignes	180 F
de 16 à 20 lignes	250 F
la ligne supplémentaire	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Ville de POLIGNY (Jura) recrute d'urgence un directeur pour petite école de musique, pouvant assurer la direction de l'Harmonie Municipale. Pour tous renseignements concernant le poste et les appointements, s'adresser à M. Pierre FOURNEAU, rue du Général-Cravot, 39800 POLIGNY. Tél. : (84) 37-22-23.

OCCASIONS

Vends instruments d'occasion : clarinettes, saxophones (sopranos altos ténors). Suis acheteur ou échangerai tous instruments ci-dessus contre bor saxo baryton d'occasion (préférence SELMER). Vendrais au plus offrant instruments anciens (flûte, clarinette, saxophone) pour collectionneur, dont un saxo alto rare pouvant être joué. doté de clés supplémentaires ressemblant au système Bohém de la clarinette pour les notes graves. Ecrire au journal sous n° 33.

Vends saxo-alto Mib, soprano Sib et cornet à pistons. Etat exceptionnel. suite maladie. Faire offre à M. FAYARD, 22, rue Victor-Basch, 94300 VINCENNES. Tél. : 365-93-22, après 20 h.

Vends saxo ténor SELMER « Mark VII », septembre 79. Neuf, avec étui doré. Fa aigu. Prix raisonnable. M. Jean STALTER, 7, impasse des Lilas, Montplaisir, 42100 SAINT-ETIENNE. Tél. : (77) 33-29-76.

AFFAIRE ! Vends hautbois SELMER, état neuf, servi un an. Acheté 4.000 F, vendu prix intéressant avec étui. M. PETIT, 19, rue Pasteur, 26500 BOURG-LES-VALENCE. Tél. : (75) 56-21-20.

Vends hélicon cuivre verni Weltklang 1976, vernis un peu piqué. Prix intéressant. Ecrire : M. Hervé ROUSSEAU, 11, place de Lattre, 85700 POUZAUGES.

SERVICE DES DOMAINES

Adjudication du lundi 20 octobre 1980, à 14 h : 17, rue Scribe, à Paris (9^e), salle des ventes des Domaines : 2 pianos de concert GAVEAU et PLEYEL, visibles à Radio-France 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 PARIS, les 16 et 17 octobre 1980, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30. Renseignements : D.N.I.D. (service des ventes) 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : 266-93-46, poste 219.

CONCOURS

Ecole Municipale de Musique de LISIEUX (14) agréée 2^e degré, recrute par concours un adjoint d'enseignement classe de piano. Date du concours : fin octobre/début novembre. Renseignements : 6, rue Fleuriot, 14100 LISIEUX. Tél. : (31) 62-01-15.

Ville de Dôle (Jura), Conservatoire de musique, école agréée 2^e degré, recrute, pour le 1/01/81, un professeur de cor, à temps complet, avec solfège complémentaire. Le concours aura lieu le samedi 13/12/80. Clôture des candidatures le 5/12/80. Candidature et C.V., études générales et musicales sont à adresser, ainsi que toutes demandes de renseignements, à M. le Chef de bureau du personnel, mairie de Dôle (84) 72-81-14, 39108 Dôle Cedex.

Ville de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie) recrute sur concours pour son Ecole de Musique un professeur de trombone et de solfège. Temps complet : 24 h hebdomadaires. Echelle indiciaire brute : 300-588. Prise de fonctions : 24 octobre 1980. DATE DU CONCOURS : 24 OCTOBRE 80

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae sont à adresser à M. le Maire, secrétaire général, Hôtel de Ville, 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, pour le 15 octobre dernier délai.

DIVERS

Nous recherchons tous instruments de musique. Veuillez adresser vos offres par écrit à J. WATMANN, B.P. 375-15, 75768 PARIS, CEDEX 16.

Cours de solfège audio-visuel. Renseignements contre enveloppe timbrée. I. FLIEGER, 72, route de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

Compositeur cherche poinçons de musique en vue d'édition. Faire offre à José GUILLEMAUD, rue de la Rousière, 69360 CHAPONNAY. Tél. : (7) 853-23-22, après 17 h.

Achète sax-ténor SELMER « Balance action », année 45/55. Prix à débattre suivant état. M. Jean STALTER, 7, impasse des Lilas, Montplaisir, 42100 SAINT-ETIENNE. Tél. : (77) 33-29-76.

Achète contrebasse en Sib en état de marche ou reparable. M. CELLIER, 15, bd Salvador-Allende, 13200 ARLES.

Viennent de paraître
Jean-Louis DHAINE
CONCERTINO n° 1
CONCERTINO n° 2
(pour quatuor de saxophones)
CONCERTINO n° 3
(Fl. - Violon alto - Basson - Vclle)
CONCERTINO n° 4
(2 tr. Sax. Alt. - Sax. Tén. - Trbone)
5 IMPROVISATIONS (Clarin. Solo)
5 RICERCARI (2 trompettes)
ENTRECHANTS
(Sax. Alt. + Sax. Tén.)
IMAGINAIRE (Flûte + Basson)
Copies à dispositions
chez le compositeur J.L. DHAINE
6, rue Racine, 91100 CORBEIL

Cours d'harmonie pratique, préparation aux examens. Cours accéléré. Prix adapté à chaque formule. Renseignements : M. R. SALMON, 72, route de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

DRAPEAUX A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



VILLE D'OYONNAX 01100

ECOLE MUNICIPALE Musique - Danse - Art dramatique

Ecole agréée, nationalisation en cours

RECRUTE

sur postes vacants à temps complet

1 professeur de PIANO

(poste vacant au 1-01-80)

1 professeur de CLAVECIN-PIANO

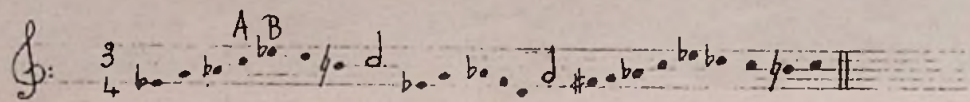
complément de service en piano (vacant)

- Indices certifiés moins 15 % pour 20 heures de service sont 18 heures de cours.
- Candidatures avec C.V. d'études générales et musicales, à envoyer à : M. le Directeur de l'Ecole municipale, 2, rue Molière, 01100 Oyonnax.
- Nomination comme stagiaire après concours.

CONCOURS D'EXCELLENCE 1980

Nous avons le plaisir de publier ci-dessous les épreuves du concours d'excellence 1980, qui s'est déroulé le 9 mars 1980, au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

THÉORIE



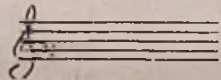
1) Ecrivez les figures de notes de ce fragment et placez les barres de mesures de façon à former six mesures entières.

Citez les mesures qui ont pour unité de temps la figure de note qui représente l'unité de mesure de ce fragment.

2) Quel est l'intervalle synonyme de celui qui se trouve entre les notes placées sous les lettres A et B ?

Dans quelle gamme et entre quels degrés rencontre-t-on cet intervalle synonyme ?

3) Placez l'armure de clé et écrivez les notes de l'accord de septième diminuée de ce fragment.



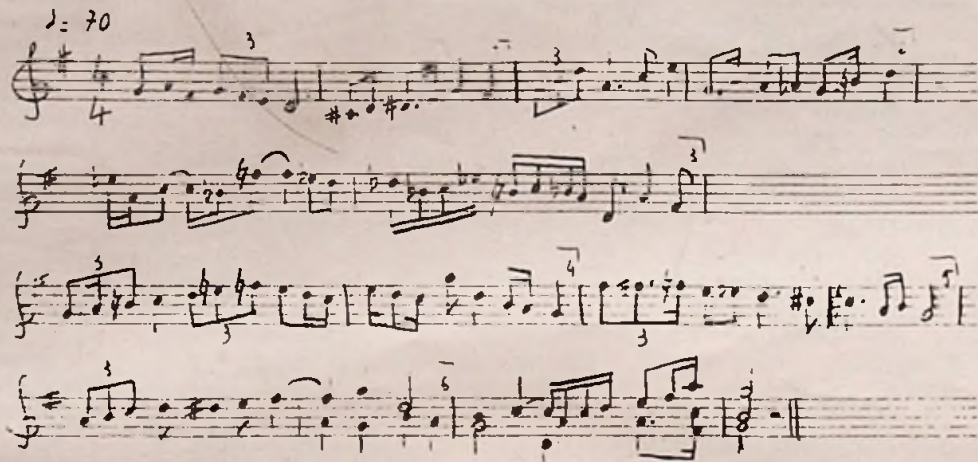
4) En transposant ce fragment, on a élevé les altérations accidentelles devant : fa, do, sol, ré, la.

a) A quel intervalle a été transposé ce morceau ?

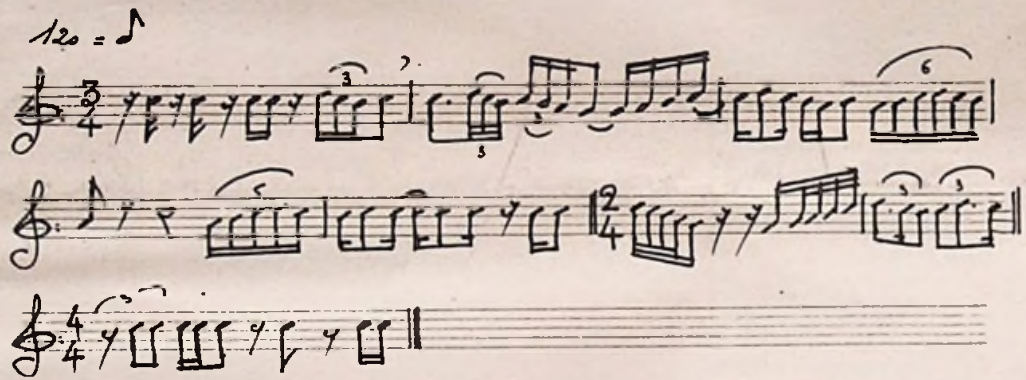
b) Quelle clé a-t-on employée ?

c) Quelle est la note sensible de ce nouveau ton ?

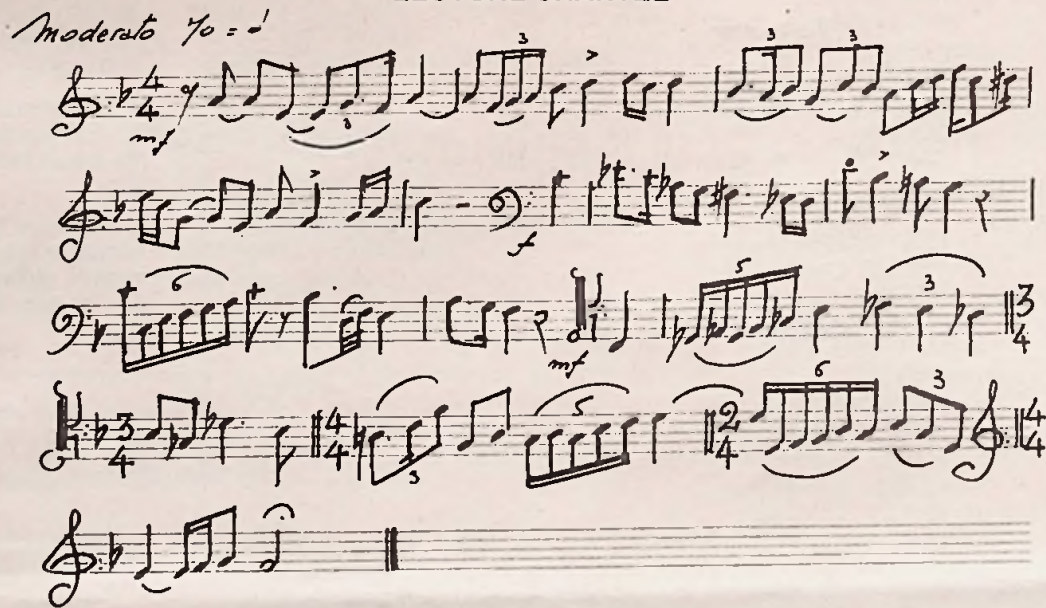
DICTÉE MUSICALE



LECTURE RYTHMIQUE



LECTURE CHANTÉE



NOTATION

Préparatoire 1^{re} année

Préparatoire 2^e année

Elémentaire 1^{re} année

Elémentaire 2^e année

Moyen 1^{re} année :

45 : très bien (monte en division supérieure).

40 : bien (monte en division supérieure).

33 à 39,75 : assez bien.

25 à 32,75 : moyen.

Moyen 2^e année :

A partir de 40, 1^{re} mention (monte en présupérieur).

33 à 39,75 : 2^e mention.

25 à 32,75 : 3^e mention.

Présupérieur 1^{re} année :

A partir de 40 : 1^{er} accessit (monte en supérieur).

33 à 39,75 : 2^e accessit.

25 à 32,75 : 3^e accessit.

Supérieur :

A partir de 40 : 1^{er} prix.

33 à 39,75 : 2^e prix.

25 à 32,75 : 3^e prix.

Pour l'admission au concours d'excellence,

il faut obtenir 45 sur 50.

Excellence :

Instruments et chant :

1^{er} prix : 17 sur 20.

2^e prix : 13 à 16,75 sur 20.

3^e prix : 10 à 12,75 sur 20.

Education musicale :

1^{er} prix : 42,50 sur 50.

2^e prix : 33 à 42,00 sur 50.

3^e prix : 25 à 32,75 sur 50.

LISTE DES EDITEURS

B.G. Adofe, 17, rue Saulnier, 75009 Paris.
 F. Basile 61, avenue de Valenciennes, 59400 Cambrai.
 P. Beuscher, 27, boulevard Beaumarchais, 75004 Paris.
 G. Billaudot, 14, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.
 Boosey et Hawkes, 4, rue Drouot, 75009 Paris.
 Camia, 37, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.
 Chappell, 4, rue d'Argenson, 75008 Paris.
 Choudens, 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.
 Combre, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
 J.M. Champel, B.P. 2, Neuville-sur-Ain, 01160 Pont-d'Ain.
 J. Decamps, 11, avenue Georges-Lafeneste, 75014 Paris.
 Delrieu, 45, avenue de la Victoire, 06000 Nice.
 Digoude-Diodet, 39, faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.
 O. Diebolt, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.
 F. Dotejal, 10 bis, rue du Vieux-Collège CH. 1204, Genève, Suisse.
 Durand, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.
 Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris.
 Editions Seduction, 17, rue Alfred-Roll, 75017 Paris.
 Enoch, 27, boulevard des Italiens, 75002 Paris.
 Editions Transatlantiques, 50, rue Joseph-de-Maistre, 75018 Paris.
 Eschig, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
 Fallone, 117, rue d'Auxonne, 21000 Dijon.
 Gacher, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
 Gras, 36, rue du Pape-Carpentier, 72200 La Flèche.
 Hamelle, 24, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
 Heugel, s'adresser éditions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
 Groffe Pascal, 30, rue Lemerrier, 75017 Paris.
 Hohner Trossingen, Wurtemberg, République fédérale allemande.
 Hortansia, 46, rue de Douai, 75009 Paris.
 International Music Company chez Eschig, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
 Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
 Lemoine, 17, rue Pigalle, 75009 Paris.
 Libellule, 16, rue Paul-Féval, 75018 Paris.
 La Comète Rolland, 82, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
 Marteau R., 16, rue Fantin-Latour, 75016 Paris.
 Mediator, 118, avenue Joffre, 93800 Epinay-sur-Seine.
 Molenaar, s'adresser éditions Martin.
 Margueritat, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.
 B.I.M., rue du Moléson, 14 CH., 1630 Bulle, Suisse.
 Editions Robert Martin, 106, la Coupée, 71009 Mâcon Cedex.
 Ricordi, s'adresser chez Chappell.
 Musicorama, 119, rue Saint-Maur, 75011 Paris.
 Nagels, Barenveiter, 37170 Chambray-les-Tours.
 Noetzel, s'adresser chez Eschig.
 Oxford University, s'adresser chez Boosey et Hawkes.
 Publications musicales Lino Florenzo, 121, rue Barthélemy-Delespaul, 59000 Lille.
 Peters Hinrichsen, s'adresser chez Schott.
 Renato Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
 Salabert, 22, rue Chauchat, 75009 Paris.
 Schott, 35, rue Jean-Moulin, 94300 Vincennes.
 Rideau Rouge, 24, rue de Longchamp, 75016 Paris.
 U.N.A.F., 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
 Universal Edition, s'adresser chez Boosey et Hawkes.
 Zurluh, 73, boulevard Raspail, 75006 Paris.
 Forter, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54000 Nancy.
 Les Editions de Paris, 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
 A. Dauge, 8, rue Winston-Churchill, 57000 Metz.
 Alpha, 54, rue d'Hauteville, 75010 Paris.
 Georges Besson, 03300 Cusset.
 Ph. Lecarlem, 6, place Duburg, 33800 Bordeaux.
 Charavox-Corelia, B.P. 3, 91780 Chalo-Saint-Mars.
 P. Breard, 19, rue A.-Thurin, Janville-sur-Juine, 91510 Lardy.
 F. Plateau, 24, rue du Rivau, 37300 Joue-les-Tours.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

TOUCY



CLARINETTE

PROGRAMME DU CONCERT DU STAGE DE CLARINETTE

DUO	BOURDON Nicolas OUDIN Jean-Michel	GAMBARO
QUATUOR	ROUGEMONT Gilles BEKER Christiane RIAL Jean-François LUCOT Jean-Marc	P.M. DUBOIS
CHORAL	LANDRY Sophie FRESSANGE Cécile	J.-S. BACH
ETUDE	GUYOT Vincent	PAGANINI
TROIS DUOS	JUAN Geneviève RIBAUT Marc	GAMBARO
QUATUOR	COCCO Edwige MARIN Gilles CAYROL Odile REICHMUTH Benoit	SCHUMANN
MELODIA	<i>pour clarinette et piano</i> SCARDONI Laurence	DELBECQ
DUO CONCERTANT	ORCEL Christine VERGNORY Claire	MENDELSSOHN
SUITE	PARIS Michel VERGNORY Claire GERSZTENKORN Daniel	BACH
CHORAL	MELE Jeannette BOURDON Norbert	BACH
CONCERTINO pour clarinette et piano	RAFFARD Eric	WEBER
PARTITA	RAFFARD Joël SPILMAN Jacques MONTIGNY Ivan CHAUDRON Michel	K. DITTERS VON DITTERSDORF
THEME ET VARIATIONS	PENET Erika GAUME Anne-Marie	J.-S. BACH
SERENITE	FROIDEFOND Lionnel BERTHELOT Raymond BOS Eric JANNOT Hervé	E. BAUDRIER
L'AMITIE	LEVASSEUR Martine TRICOT Charles PERRET Michel SWIERC Gilles MATHIEU Thierry	A. HOLLEBORNE. transcription E. BAUDRIER
QUINETTE	HENNETIER Jacques HENNETIER Bruno LEGAY Annie OUDIN Jean-Michel TRICOT Charles	VIVALDI

Le stage de clarinette organisé du 1^{er} au 8 août au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann de Toucy était placé sous la direction de M^e Ulysse Delecluse, professeur honoraire du Conservatoire national supérieur de musique de Paris et de M. Norbert Bourdon, professeur au Conservatoire d'Angers.

Ce stage a connu une importante participation, inattendue d'ailleurs, et si certains stagiaires n'ont pas été satisfaits pleinement de ce trop grand nombre d'élèves, d'autres, par contre, ont marqué leur très grande satisfaction.

Pour ceux qui aiment ce très bel instrument, des progrès réels ont été enregistrés.

M. Bourdon a montré à ses élèves comment démonter une clarinette et comment rectifier une anche. Pour beaucoup, ce fut une surprise, mais pour tous, d'un grand intérêt.

Le mercredi 6 août, un très beau concert offert par les stagiaires eut lieu dans la salle Albert-Ehrmann, au Centre.

Des auditeurs privilégiés de Toucy et des environs y ont assisté. Ce concert était placé sous la présidence de M. André Amellér, président de la Confédération musicale de France, accompagné de Mme Amellér.

M. Amellér a séjourné pendant le mois d'août à Toucy, afin de se rendre compte de ce qui se passe au Centre et de ce qu'il faut y améliorer.

Ce concert fut de très haute qualité, et des applaudissements nourris ont récompensé les interprètes et leurs professeurs.

QU'EN PENSENT LES STAGIAIRES ?

STAGE DE CLARINETTE DU 1^{er} AU 8 AOUT

Prénom : Thierry
Fédération : Nièvre
Société : Luzy

- Etes-vous satisfait de votre séjour à Toucy ?
- Oui.
- Que vous a-t-il apporté musicalement et qu'en avez-vous retiré (méthodes de travail, contacts divers) ?
- La possibilité de jouer beaucoup plus intensément ; des conseils techniques ; l'occasion de travailler avec des professeurs de haut niveau.
- Que souhaiteriez-vous (vos suggestions) ?
- Plus de professeurs ; une meilleure organisation des soirées.

STAGE DE CLARINETTE DU 1^{er} AU 8 AOUT

Prénom : Jacques
Fédération : Aisne.
Société : Laon.

- Etes-vous satisfait de votre séjour à Toucy ?
- Oui.
- Que vous a-t-il apporté musicalement et qu'en avez-vous retiré (méthodes de travail, contacts divers) ?
- Avec sa gentillesse et sa très grande classe, M. Bourdon m'a donné au plan technique et en matière d'interprétation des conseils d'une clarté incomparable qui me seront très profitables. Je n'ai eu que le plaisir de travailler une fois avec M^e Delecluse, mais ce fut passionnant.
- Que souhaiteriez-vous (vos suggestions) ?
- Plus de professeurs pour permettre un travail, surtout d'ensemble, plus soutenu.
- Félicitations au cuisinier et au service.



« VIVRE LA DANSE ET LA MUSIQUE »

C'était le thème du stage du 31 par l'Association danse et enseignement nationale d'éducation musicale Edgar Promotion Musicale Albert Ehrmann

Au cours de ce stage, des artistes de deux arts, mais aussi des instituteurs psychomotriciens venus de toute la Région de Luxembourg et de Suisse, ont pratiqué la danse et ressenti leurs rapports avec la musique et leur évolution avec les époques.

Ils ont écouté, chanté et dansé des musiques typiques de chaque époque.

Jean Serry, de l'Opéra, professeur au conservatoire de Dijon, a fait des recherches à sentir l'élan général de la danse dont les divers vocabulaires, gestes naturels, des élans spontanés de la circulation et des échanges avec l'environnement, du plus immédiat jusqu'au plus lointain.

Il a constaté un parallélisme entre les danses et le déroulement de la vie humaine d'une journée de cette vie.

C'est pour cela qu'il a fait sentir la dimension corporelle et de la pratique des danses folkloriques, etc., jusqu'à nos jours (classique et contemporaine) d'une évolution qui n'est jamais finie.

Parallèlement, Jacques Chapuis, professeur de danse, et pianiste concertiste au conservatoire de Paris et de Genève, a fait une fresque embrassant le panorama de la danse depuis les tout premiers vestiges d'archéologues jusqu'aux compositions modernes pour montrer les grandes lignes de l'évolution de la composition harmonique qui a été gardé et a ressurgi à travers les siècles.

C'est ainsi, par exemple que, en 1970, les stagiaires ont reconnu la présence de certaines danses dans des œuvres du XX^e siècle.

Une grande communion dans la danse a permis aux animateurs de travailler ensemble dans des ateliers d'une qualité rare.

Tous deux ont un égal désir de développer la dimension artistique personnelle, les ateliers créés à la création, tant musicale que chorégraphique.

Ajoutons qu'animateurs et stagiaires ont eu des contacts plus profonds que leur lieu de travail, ainsi que les qualités de leur centre.

FEDERATION

Un excellent stage de perfectionnement de notre fédération de l'Yonne s'est tenu à Toucy.

Ce stage a été comme d'habitude dirigé par des professeurs de renom. Tous ont été très satisfaits de leur séjour et reviennent bientôt à Toucy.

Un concert a clôturé ce stage et voici dessous le programme :

CONCERT DE LA FEDERATION

- CLARINETTE**
LARGHETTO (quatuor)
CHANSON DE LA RENAISSANCE
- SAXOPHONE**
MENUET (quatuor)
LE PETIT NEGRE (quatuor)
- FLUTE**
ADAGIO (trio)
BOURREE (trio)
VOL DU BOURDON (quatuor)



Les stages

ANSE E »

août au 6 septembre, organisé par le Centre National de la Danse et l'Association internationale des danseurs, au Centre National de la Danse.

danseurs et professeurs de ces danses, éducateurs, enseignants, de la France, d'Allemagne, de Belgique, conjointement la danse et la musique ainsi que la correspondance de la civilisation humaine.

des musiques et des danses

leur de danse classique honorement amené par toute une vie de danse et la vie dans les mouvements de danse sont nés de la stylisation des corps et de l'expression de la force entre l'individu et son corps à l'espace cosmique.

l'évolution de la civilisation humaine et même le déroulement

aux stagiaires à partir de l'éveil des sens, des danses primitives, anciennes, reliées à la civilisation humaine qui en sont issues au cours

minent pédagogue de la méthode de la danse, chargé de cours aux côtés de la création musicale de la musique découverts par les stagiaires actuels, en analysant leurs évolutions qui ont jalonné l'évolution de la danse, mais aussi en insistant sur ces thèmes.

les thèmes grecs et chinois anti-

conception de leurs arts restreints à travailler et d'improviser sous l'atmosphère artistique fut

panouir l'homme par l'expression de l'après-midi furent consacrées par les stagiaires eux-

stagiaires ont apprécié l'équipement de la danse et la possibilité de bénéficier de l'hébergement sur les lieux d'accueil du personnel du

ACCORDEON

Un très beau stage d'accordéon, du 6 au 13 septembre, a clôturé la saison des stages à Toucy. Ce stage était placé sous la direction de M. André Astier et des accordéonnistes virtuoses MM. Marcel Azzola, Joë Rossi, Jean-Pierre Aigeldinger, de Mmes Casilda Rodriguez, Christiane Bonnay, troisième à la Coupe mondiale qui vient d'être disputée en Nouvelle-Zélande, Sophie Landrevie, Prix de la SACEM 1979.

Mme Myriam Bonnin fut obligée de nous quitter après quelques jours pour cause de maladie.

Les stagiaires étaient très nombreux : nous avons été suppliés de ne pas refuser leur participation et nous avons voulu leur montrer tout l'intérêt que la Confédération Musicale de France leur porte en acceptant au centre le plus grand nombre possible d'entre eux.

Ils ont beaucoup travaillé durant ce stage et tous ont été très satisfaits des conseils reçus et de l'ambiance excellente qu'ils ont trouvée dans notre maison.

Notre personnel n'a eu qu'à se louer de leur bonne tenue.

Ce stage a été clôturé par un magnifique concert le vendredi 12 septembre, dans la grande salle du centre.

Ce concert a obtenu un immense succès et la salle était trop petite pour accueillir les habitants de Toucy, de La Puisaye, de L'Ailhançais et de l'Auxerrois qui s'étaient déplacés pour venir applaudir les stagiaires et leurs éminents professeurs.

Un programme de choix fut interprété :

Direction Christine MOUTAUD

Orchestre junior
Petite suite concertante (Heintz WALDVOGEL)

Soliste Michel GOUMY
Ballade sur le clavier (André ASTIER)

Duo Jean-Marc TORCHY et Georges CAROTI
Accordéon Holiday (Jo BASELLI et Gilbert ROUSSEL)
Chroma Duet (Jo BASELLI et André ASTIER)

Soliste Jean-Louis MATINIER
Route Expres (André ASTIER et Tony FALLONE)

Duo Christine MOUTAUD et Jean-Louis MATINIER
Electro Ballade (Jo BASELLI et Richard GALLIANO)

L'orchestre direction Marcel AZZOLA

Le Menuet de l'Arlésienne (BIZET)

Soliste J.-Pierre AIGELDINGER (professeur à Paris)
Un arrangement sur un thème de folklore russe

Soliste Sophie LANDREVIE (Prix de la SACEM 1979)
Symétrie (Freddy BALTA)

Soliste Casilda RODRIGUEZ
Asturias (ALBENIZ)
Cordoba

Marcel AZZOLA et Joë ROSSI
Caprice Mazurka (André ASTIER)
Improvisation sur les Feuilles mortes

Indifférence (Marcel AZZOLA)
Feu de joie

Christiane BONNAY
(lauréate de la Coupe mondiale 1980 en Nouvelle-Zélande ; a obtenu la 3^e place)
Rapsodie espagnole (ZOLOTARIEV)

Direction Joë ROSSI

Orchestre senior
Air tiré de Irisch Suite (Matyas FEYBER)
Ouverture des Saltimbanques (Louis GANNE)

Nous remercions chaleureusement M. André Astier, M. Azzola, M. Rossi et tous les professeurs qui les ont aidés à donner à nos jeunes une formation musicale exceptionnelle, de l'assurance et surtout l'amour de la belle musique.

QU'EN PENSENT LES STAGIAIRES ?

STAGE D'ACCORDEON DU 6 AU 13 SEPTEMBRE

- Prénom : Clarisse
Fédération : Haute-Vienne
Société : Académie musicale du Limousin
- Etes-vous satisfait de votre séjour à Toucy ?
 - Oui, je suis très satisfaite du séjour.
 - Que vous a-t-il apporté musicalement et qu'en avez-vous retiré (méthodes de travail, contacts divers...) ?
 - Ce stage m'a appris à travailler la mise au point d'un morceau et m'a fait connaître les différentes méthodes pour travailler.
 - Que souhaiteriez-vous (vos suggestions) ?
 - Rien, car je trouve que le stage est très bien organisé.

STAGE D'ACCORDEON DU 6 AU 13 SEPTEMBRE

- Prénom : Gilles
Fédération : Haute-Vienne
Société : Association musicale du Limousin
- Etes-vous satisfait de votre séjour à Toucy ?
 - Je suis très satisfait de mon séjour.
 - Que vous a-t-il apporté musicalement et qu'en avez-vous retiré (méthodes de travail, contacts divers...) ?
 - Ce stage m'a appris qu'un morceau n'est pratiquement jamais fini, au point de vue travail. Les professeurs ont expliqué clairement les différentes façons de travailler et les différentes façons d'interpréter un morceau.
 - Que souhaiteriez-vous (vos suggestions) ?
 - Je ne souhaite rien car tout est pratiquement parfait.

FEDERATION DU SUD-EST

Le stage de notre Fédération du Sud-Est, du 10 au 21 août, se terminait le mercredi 20 août par un grand concert donné en l'église de Toucy.

Une belle manifestation que ce concert, présenté trop modestement par M. Buttard, directeur du stage, car la prestation de cet ensemble composé d'une trentaine de jeunes musiciens venus des départements de Savoie, Haute-Savoie, Ain et Drôme, auxquels s'étaient joints quelques jeunes de la Manche et des Vosges fut excellente.

La surprise fut d'entendre tous ces jeunes stagiaires donner trois chœurs à plusieurs voix. Nous avons pu ainsi apprécier le sérieux du travail effectué pendant ces huit jours de stage.

Le président confédéral, André Ameller, exprima sa satisfaction à tous, et dit combien la Fédération du Sud-Est et la Confédération Musicale de France se trouvaient honorées de cette belle preuve de travail effectif.

Un auditoire nombreux assistait à ce concert et ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens.

Mlle Goussard, maire de Toucy, et quelques conseillers municipaux vinrent, à l'issue de ce magnifique concert, féliciter le directeur de stage, les professeurs et les jeunes stagiaires pour leur excellente prestation.

PROGRAMME DU CONCERT DIRIGÉ ET INTERPRÉTÉ

PAR LES STAGIAIRES DE LA FÉDÉRATION DU SUD-EST	
FANFARES DE TROMPETTES	R. WAGNER
SUITE UIT HET ANTWERPSE DANS BOEK	An H. VAN LIJSCHOOTEN
SERENADE	D. DONDEYNE
LARGO, extrait de CROQUIGNOLES	A. AMELLER
THEME et CHORAL, extraits de PARTITA	M. DELGUIDICE
OUVERTURE en UT	CATEL
CHORALE	
VALSE PRINTANIERE	F. DARCIUEUX
LE CHANT DU SOIR	BREARD
DANS LE SOIR BLEU	MONTAVON
AUTOUR DU MONDE	KEES VLAK
AMERICAN FOLK ROCK	HAROLD L. WALTERS
N° 1 Across the Wide Missouri	
SENSATION	J. DEVOGEL

vous trouverez en page 14
le reportage photographique
sur les stages de Toucy

LE YONNE

nement en instruments de
roulé du 25 au 30 août.

très suivi, et placé sous la
participants à ce stage ont
leur désir unanime est de

nous vous en indiquons ci-

UN STAGE EN YONNE

HAENDEL
CE (ensemble)

BOLZONI
DEBUSSY

CORELLI
FABER
RIMSKY-KORSAKOV

TROMPETTE
DUO DE LA METHODE CLODOMIR
CINQ BAGATELLES Pierre-Max DUBOIS

TROMBONES et TROMPETTES (ensembles de cuivres)

AIR et ALLEGRO H. PURCELL
2 trompettes
1 trombone
1 basse

TROIS DANSES C. GERVAISE
2 trompettes
2 trombones
2 basses

ORCHESTRES Ted HUGGENS
BALLAD
AROUND THE WORLD
Kees VLAK

Mallorca
France
Albania

Bravo à notre fédération de l'Yonne, qui organise de nombreux stages et fait de gros efforts pour l'éducation musicale de ses jeunes !

Toucy

Le programme des stages à Toucy pour 1981 sera publié dans le journal de décembre, à la suite de la réunion des commissions les 8 et 9 novembre à Toucy. Il sera établi en fonction des vacances scolaires, dont vous trouverez ci-dessous le calendrier par académies :

PETITES VACANCES DU DEUXIEME TRIMESTRE

Du 7 au 16 février : Clermont-Ferrand, Créteil, Nantes, Orléans/Tours, Paris, Rennes, Toulouse, Versailles.
Du 14 au 23 février : Aix/Marseille, Besançon, Caen, Dijon, Montpellier, Nancy/Metz, Nice, Reims, Rouen.
Du 13 au 17 février : Lille.
Du 21 février au 2 mars : Amiens, Bordeaux, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Du 28 février au 9 mars : Strasbourg.

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 21 mars au 6 avril : Lille, Clermont-Ferrand.
Du 31 mars au 13 avril : Aix/Marseille, Montpellier.
Du 28 mars au 13 avril : Nantes, Nice, Orléans/Tours, Rennes, Toulouse.
Du 4 au 21 avril : Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Nancy/Metz, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.
Du 7 au 21 avril : Créteil, Paris, Versailles.

PETITES VACANCES DU TROISIEME TRIMESTRE

Du 17 au 21 avril : Clermont-Ferrand (en partie).
Du 30 avril au 4 mai : Besançon, Clermont-Ferrand (en partie), Créteil, Grenoble, Paris, Toulouse (en partie), Versailles.
Du 26 mai au 1^{er} juin : Aix/Marseille, Toulouse (en partie), Nice.
Du 5 au 9 juin : Montpellier.

DEBUT DES VACANCES D'ETE 1981

27 juin : Amiens, Rouen.
30 juin : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Nantes, Orléans/Tours, Poitiers, Rennes.
4 juillet : Créteil, Paris, Versailles.

UN STAGE EXCEPTIONNEL EN 1981

Au cours de la première quinzaine d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon alto, violoncelle, contrebasse, tous degrés à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Ameller qui acceptera deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.

Egalement, un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au conservatoire national de région de Dijon.

Le nombre de places dans chaque division sera limité.

D'ores et déjà, les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. : 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur seront fournis.

CHALEUREUX REMERCIEMENTS A MADAME ODETTE DELOR

Mme Odette Delor, avec l'assentiment de M. Edmond Aiguier, président de la Fédération des sociétés musicales du Var, nous informe qu'en accord avec son mari, décédé, elle fait don à notre Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann des instruments du Club musical des jeunes de Toulon qui a été dissous après le décès de M. Delor.

Le Président de la Confédération, le Conseil d'Administration de la C.M.F. et tous les musiciens remercient chaleureusement Mme Delor pour ce don fait à notre Centre de Toucy.

Nous vous indiquons ci-dessous la liste des instruments offerts par Mme Delor :

- 1 accordéon Cavagnolo, couleur noire à boutons 80 basses ;
- 1 accordéon Organola, marron foncé à boutons 80 basses ;
- 1 accordéon Maugein, rouge à boutons 36 basses ;
- 1 accordéon Maugein, rouge marbré à boutons 80 basses avec housse en toile ;
- 1 accordéon Hohner à boutons Fratelli Crosia 100 basses ;
- 9 mélodicas Hohner ;
- 1 basso électrique marque Busilacchio avec ampli (2 caisses) + le support et un pupitre ;
- 1 micro avec son pied.

Pour vos stages

Pour vos stages, le secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fiches de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.

APRES LES STAGES

La danse



L'accordéon



Les professeurs d'accordéon écoutent la prestation de leurs élèves lors du concert de fin de stage. De droite à gauche : M. et Mme ASTIER, M. AZZOLA et M. ROSSI.



Les professeurs en compagnie de quelques-uns de leurs élèves. On reconnaît sur la photo MM. AZZOLA, ROSSI et AIGELDINGER et Mmes RODRIGUEZ, MARS, BONNAY et LANDREVIE.



Un public nombreux assistait au concert de fin de stage d'accordéon.

Le président Amellér s'est rendu les 5 et 6 octobre à l'assemblée générale de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique, présidée par M. Albert Ehrmann.

M. Amellér, malgré ses nombreuses occupations, a tenu à assister à ce congrès afin d'élargir l'union de tous les musiciens populaires.

Il y représente la Confédération Musicale de France, et dans le prochain journal, nous vous donnerons un compte rendu plus détaillé de cette réunion d'Innsbruck qui, nous n'en doutons pas, sera suivie de décisions importantes pour nos musiciens.

Nous vous rappelons que le très beau concours de la Lyre d'Or, qui a lieu tous les deux ans à Vichy, est placé sous l'égide de la C.I.S.P.M.

Le président André Amellér a été élu, le 29 septembre, à l'unanimité, président de l'ordre des musiciens. Il succède au président Albert Ehrmann, qui a tant fait pour cette association, dont il demeure le président honoraire.

L'ensemble des musiciens de la Confédération Musicale de France lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.

Nul doute que M. Amellér, comme il le fait si brillamment à la C.M.F., animera cette belle association avec tout son talent et tout son cœur.

Bravo, monsieur le Président !

M. Michel Delgiudice vient de composer un très intéressant recueil : « Pièces polyphoniques pour instruments d'ordonnance ».

Voici les critiques du président Amellér et de M. André Trémine, conseiller technique de la Confédération musicale de France :

« Les pièces publiées par M. Delgiudice dans son ouvrage pour une étude très spécialisée des instruments de batterie fanfare, clairons, trompettes et cors, amélioreront, j'en suis certain, la sonorité, la souplesse des lèvres, ainsi que la formation de l'oreille et le développement du style des jeunes fanfaristes qui décideront de les travailler sérieusement. Ce sont des exercices progressifs mais toujours variés et attrayants. »

André Amellér

Monsieur,

C'est avec un réel plaisir que je viens de prendre connaissance de vos dix-sept pièces pour clairons, trompettes et cors.

Je vous félicite d'avoir eu l'idée et le talent de composer ce recueil qui, j'en suis sûr, intéressera de très nombreux fanfaristes.

A ma connaissance, jusqu'à ce jour, aucun ouvrage semblable n'a été écrit. La lacune est donc comblée.

Aussi, soyez certain, M. Delgiudice, que je ne manquerai pas de recommander tout spécialement votre ouvrage à toutes les batteries fanfares affiliées à la Confédération Musicale de France.

Bravo, M. Delgiudice, pour ce bon travail !

André Trémine.

La Fédération de l'Indre nous informe qu'elle organise à Châteauroux, pour la Toussaint, un très beau stage, qui débutera le vendredi 31 octobre à 18 h 30 et se terminera le dimanche 2 novembre à 18 h 30.

Pour tous renseignements concernant ce stage s'adresser aux « Philharmonistes de

Châteauroux », place de la République, 36000 Châteauroux. Tél. : (54) 34-90-91 ou, à défaut, (54) 34-11-97.

Notre ami René Cimetière, président de la Fédération des sociétés musicales d'Orléans-Berry, vient de subir une importante opération.

Nous savons que son état de santé est des plus satisfaisants, et nous l'assurons, avec le président Amellér, de tous nos vœux de complet rétablissement et de toute notre affection.

Nous venons d'apprendre que M. Edmond Aiguier, président de notre Fédération des sociétés musicales du Var, est actuellement hospitalisé à Toulon.

Le président André Amellér et tout le conseil d'administration lui adressent leurs vœux sincères de prompt guérison.

Fédération Loire et Haute-Loire

Plusieurs de nos sociétés ayant participé à des concours, nous sommes heureux de faire connaître les diverses récompenses obtenues par chacune d'elles.

Concours du Monastier-sur-Gazelle (Haute-Loire) :

Harmonie de Roche-la-Moitière, 1^{re} division, 2^e section, 1^{er} prix ; Harmonie de La Ricamarie, 2^e division, 2^e section, 1^{er} prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie de Monistrol-sur-Loire, 3^e division, 3^e section, 2^e prix.

Concours de Nazelles-Negrin (Indre-et-Loire) :

Harmonie de La Chazotte - La Talaudière, 1^{re} division, 1^{re} section, 1^{er} prix ascendant, mention au directeur.

Concours de Aix-les-Bains (Savoie) :

La Ruche artistique, Rivede-Gier, 3^e division, 1^{re} section, 1^{er} prix ascendant, mention au directeur.

Batterie-fanfare de Saint-Julien-Molin-Molette, 2^e division, 1^{er} prix ascendant, à l'unanimité, félicitations au directeur.

Batterie-fanfare « Le Réveil de Chauffailles », excellence, 1^{er} prix, à l'unanimité, félicitations au directeur.

Avis de concours

Des concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, auront lieu prochainement à la « Musique de l'air » pour le recrutement de musiciens jouant :

• **La clarinette si b.** Epreuves du concours : fantaisie et danse, en forme de gigue de Jules Sember-Colleury (1). Lecture à vue.

• **Le saxhorn basse si b.** Epreuves du concours : intermezzo, de Marcel Bitsch (1). Lecture à vue.

Notation : chaque épreuve est notée de 0 à 20. Tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10 sur 20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris armées.

Clôture des inscriptions : 20 octobre 1980. Les dates, heures et lieux de ces concours seront communiqués aux candidats en temps utile, à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la ré-

ponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ces concours.

Les militaires des armées de terre et de mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois de contrat.

Concours pour le recrutement de musiciens des gardiens de la paix.

Il est ouvert à la préfecture de police, un concours pour le recrutement à la Musique des gardiens de la paix de Paris, de quatre musiciens parmi les pupitres ci-dessous désignés :

- clarinette ;
- percussion ;
- tambour de batterie jouant la basse (saxhorn basse si bémol ou trompette basse).

Les épreuves auront lieu le jeudi 4 décembre 1980.

Le registre d'inscription des candidatures est ouvert, dès à présent, à la Direction générale du personnel, du budget, du matériel et du contentieux (sous-direction du personnel). Il sera clos le mercredi 15 octobre 1980, à l'heure réglementaire de la fermeture des bureaux.

Les épreuves du concours comportent :

1^o **Epreuve d'admissibilité :** interprétation d'un morceau de concours imposé par le jury.

2^o **Epreuve d'admission :** lecture à vue d'un morceau inédit.

Le concours est ouvert aux candidats ayant satisfait au préalable au concours d'admission à l'emploi de gardien de la paix de la police nationale et aux candidats ayant fait acte de candidature au concours de gardien de la paix de la police nationale, leur nomination comme musicien étant alors subordonnée à leur succès aux épreuves dudit concours.

Pour participer à ce concours, les candidats doivent notamment :

1^o Etre français ou naturalisés depuis cinq ans au moins au jour du concours, sauf dérogations prévues par le Code de la nationalité française.

2^o Etre âgés de 19 ans au moins et de 28 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours et se trouver en position régulière au regard des lois sur le service national.

Cette limite d'âge est reculée du temps passé au titre du service national actif et d'une année par enfant à charge sans pouvoir excéder 30 ans.

Les jeunes gens engagés ou rengagés dans l'armée postérieurement au 11 juillet 1965 pour accomplir une période d'une durée supérieure à celle du service actif bénéficient d'un recul d'un temps égal à celui qu'ils ont effectivement passé sous les drapeaux dans la limite extrême de dix années.

3^o Avoir une taille minimale de 1,68 m.

4^o Avoir, sans aucune correction par des verres, une acuité visuelle supérieure ou égale à 15/20 pour les deux yeux, sans que l'acuité minimale pour un œil puisse être inférieure à 7/10. Avoir également un champ visuel et un sens chromatique normaux. Le port de lunettes ou de verres de contact est interdit.

5^o Etre de constitution particulièrement robuste, exempts de toute mutilation ou déformation et aptes à un service de jour comme de nuit pouvant notamment comporter une exposition aux intempéries et des déplacements de durée prolongée hors résidence.

6^o Jouir de leurs droits civils et être de bonne moralité.

Tous les candidats sont appelés, préalablement aux épreuves du concours, à subir

(1) Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75003 Paris.

75^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE



Nous fêtons, en juin 1981, le 75^e anniversaire de notre Confédération, créée en 1906.

Nous avons pensé, et nous sommes sûrs que vous partagerez notre avis, qu'un tel événement doit être marqué par une médaille commémorative. Vous trouverez ci-dessous celle que nous vous proposons. Elle est l'œuvre du maître Hubert Yencesse. Elle mesure 72 mm de diamètre et sera exécutée dans les ateliers de la Monnaie de Paris. Sous la Lyre, nous ferons graver : C.M.F. 1906-1981.

Le prix unitaire de cette médaille est fixé à 95 F.

Ce sera un beau souvenir pour tous ceux qui, dans le cadre de nos sociétés, œuvrent pour la musique et honorent notre grande famille confédérale.

Tous les musiciens intéressés par cette médaille peuvent écrire à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette 75010 Paris. C.C.P. Paris 4 638 65 G.

Attention ! Le tirage de la médaille commémorative sera limité. Ne tardez donc pas à vous faire connaître si vous souhaitez la réserver.

une visite médicale devant le médecin de la police nationale. La reconnaissance définitive de l'aptitude physique des candidats admis s'effectue ensuite lors de leur incorporation en école de police.

Le concours pour l'admission à l'emploi de gardien de la paix comporte notamment :

- des épreuves d'instruction générale (orthographe, composition française, arithmétique) ;
- des épreuves d'aptitude physique.

L'affectation à la Musique des gardiens de la paix de Paris ne peut intervenir qu'après accomplissement d'un stage à l'école du gardien de la paix.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à se présenter ou à écrire à la préfecture de police, direction générale du personnel, du budget, du matériel et du contentieux, sous-direction du personnel, 1^{er} bureau, 2, rue de Lutèce, 75195 Paris R.P.

Carnet rose

Nous avons appris, avec une grande joie, la naissance d'une petite Aurélie au foyer de Mme Béatrice Colette, secrétaire au bureau de la Fédération des sociétés musicales du Nord - Pas-de-Calais.

Tous nos vœux affectueux à Béatrice, félicitations chaleureuses pour elle et son mari, et une caresse à Aurélie !

Errata

• Dans l'éditorial de M. Amellér paru au numéro d'août-septembre, à la fin du 6^e paragraphe, il faut lire : « ... mais un scherzo reste un scherzo, un adagio, un adagio. »

• Des lecteurs nous ont demandé quelques précisions concernant des photos publiées dans notre numéro d'août-septembre :

— page 4, article « Le Danemark, Karl Nielsen » : Corinne Raupp a été photographiée, pendant le XIII^e Congrès de l'I.S.M.E. à London (Ontario), avec un petit indien de la tribu des Hurons.

— à la même page, le beau château romantique est celui de Borg (Danemark).

Le courrier des lecteurs

Nous avons publié dans notre journal d'août-septembre un article sur le regretté Paul Fievet. La signature de l'auteur a été omise : il s'agit de M. Jean Maillard, domicilié 14, boulevard Thiers, 73300 Fontainebleau.

Nous prions M. Maillard de bien vouloir nous excuser de cette omission.

Partitions manuscrites pour clarinette

M. Jean-Marie Paul (19, rue Edel, 67000 Strasbourg), est en train de rédiger un « Répertoire de la clarinette » (disques, partitions, livres et articles). Le volume « partitions » comprendra également les partitions épuisées et manuscrites.

Il lance un appel à ceux qui possèdent ou ont composé des partitions manuscrites et non éditées, pour qu'ils lui indiquent les renseignements suivants :

- nom, prénom, date de naissance du compositeur ;
- titre du morceau, instrumentation ;
- adresse où on peut trouver la partition (par exemple, celle du compositeur) ;
- éventuellement : nom de l'arrangeur ou transcritteur ; nom du clarinettiste auquel le morceau est dédié ; numéro d'opus et date de composition.

Les partitions d'ensembles avec clarinette (cordes, vents, mixtes, etc.) sont recensées jusqu'à neuf instruments. Tout le répertoire du soliste est, bien entendu, recensé (clar. seule, plusieurs cl., cl. et piano, cl. et harmonie, cl. et orchestre, etc.).

Merci d'avance pour votre collaboration.

ASSURANCES

Vous allez recevoir les imprimés pour les nouveaux contrats d'assurances. Attention ! N'attendez pas pour renvoyer vos contrats : l'assurance est valable du 1^{er} décembre au 31 décembre et doit être souscrite dès le début de l'année.

TOUS LES CONTRATS D'ASSURANCE DOIVENT NOUS ETRE RETOURNES AVANT LE

31 MARS, ACCOMPAGNES DE LEUR REGLEMENT.

Attention ! Lisez bien les clauses du contrat ; assurez correctement vos adhérents ; il est souvent trop tard pour regretter de n'avoir pas judicieusement choisi la catégorie la plus susceptible de vous convenir.

Nous recevons très souvent des déclarations de sinistres incomplètes, et le temps que nous perdons à demander des renseignements complémentaires retarde d'autant l'ouverture du dossier, et par conséquent, son règlement.

Nous vous donnons donc ci-dessous la reproduction du formulaire-type de déclaration d'accident, en vous priant de vous y reporter quand vous aurez un sinistre à déclarer.

**Abonnez-vous,
faites
abonner
vos sociétés !**

DECLARATION D'ACCIDENT à retourner à la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette, 75010 PARIS par l'intermédiaire de votre fédération

FEDERATION
NOM ET ADRESSE DE LA SOCIETE
SINISTRE MATERIEL CORPOREL (*)
Date du sinistre
Lieu du sinistre
Circonstances exactes du sinistre (éventuellement croquis)

Nom et adresse de deux témoins :
.....
.....

EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL

NOM ET ADRESSE DE LA VICTIME
.....

Age de la victime

Numéro de Sécurité Sociale ou de Mutuelle

PIECES JOINTES A LA PRESENTE DECLARATION
.....
.....

Fait à le

Signature

Nature des dommages : MATERIELS :
CORPORELS :

(*) Rayer la mention inutile.

NÉCROLOGIE

Amable MASSIS

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès d'Amable Massis. En cette triste circonstance, nous ne pouvons faire mieux que de reproduire l'article de Raymond Lyon paru dans le « Bulletin du Comité national de la musique ».

Amable Massis, un des vice-présidents fondateurs du C.N.M., s'est éteint en juin. Notre ami Raymond Lyon a bien voulu, pour nos lecteurs, rappeler ce que fut ce serviteur passionné de la musique.

« Amable Massis est mort le 10 juin 1980. Né à Cambrai, le 2 juin 1893, il venait d'avoir quatre-vingt-sept ans. Sa vie tout entière a été consacrée à la musique.

A dix ans, premier prix de violon du Conservatoire national de Cambrai, il vient à Paris. Quand il obtient en 1911 son premier prix d'alto au Conservatoire national supérieur, il joue déjà depuis trois ans dans les associations symphoniques parisiennes. La guerre de 1914 l'enlève au Quatuor Carrebat mais, blessé fin 1915, il entre au Quatuor Poulet.

C'est en 1917, qu'Amable Massis s'installe à Troyes. Il y fonde, en mai 1919, les Concerts symphoniques de Troyes, puis, en septembre 1920, le Conservatoire municipal, promu Ecole nationale de musique de Troyes en 1925 ; il en sera le directeur jusqu'en 1947 ; aujourd'hui, cette Ecole nationale porte le nom de Conservatoire Amable Massis.

S'il quitte Troyes en 1947, c'est parce qu'il est nommé, à Paris, inspecteur général de la musique. C'est alors le poste le plus élevé dans la hiérarchie de l'enseignement de la musique, immédiatement sous l'autorité du directeur général des Arts et Lettres, Jacques Jaujard.

On peut dire que cette double rencontre : l'inspection générale et la personnalité de Jacques Jaujard, a exalté les qualités et l'autorité d'Amable Massis. Celui-ci qui avait grandi dans le milieu musical — et, de plus, dans le milieu musical de la province — en connaissait parfaitement les besoins les désirs et les moyens (ou plutôt le manque de moyens) ; depuis deux ans, il présidait l'Association des directeurs de conservatoires de France (il l'avait lui-même fondée en 1929). Et voilà qu'il accédait au poste même d'où pouvaient faire naître les décisions et les mesures propres à améliorer la vie de la musique et des musiciens en France !

Les quinze années du « règne » d'Amable Massis, entre sa nomination en 1947 et sa retraite en 1962 ont été un combat opiniâtre, constamment soutenu par son directeur général. Mais bien peu de victoires ont suivi, et il faut bien dire pour quoi : les moyens nécessaires à la réalisation des réformes proposées ont constamment été refusés.

Qu'est-ce qui a pu aboutir ? Peu de choses : un classement des écoles de musique ; une normalisation de la situation matérielle des professeurs des écoles nationales ; l'invention de la réunion desthétrés

lyriques municipaux de France (elle connut sous son impulsion une prospérité qui ne semble pas s'être prolongée) ; le soutien actif du Comité national de la musique (qui l'avait nommé vice-président fondateur, avec André Jolivet et moi-même) ; un cahier des charges pour la construction ou la rénovation de salles de spectacles lyriques et de concerts, etc.

Mais à côté de ces réalisations, que de projets avortés ! On est frappé, quand on connaît ce que fut la vie quotidienne de cette inspection générale de la musique, de voir combien de réalisations, dont se glorifie légitimement la direction enfin mise en place en 1966, figuraient dans les propositions d'Amable Massis à qui ont été refusés les moyens de les accomplir.

Il y eut là une blessure profonde chez lui, qui assombrit ses dernières années. Cet homme d'action qui, toute sa vie, a su discerner les mérites des autres, les reconnaître, en favoriser l'épanouissement, les proclamer, cet homme souffrait mal qu'on méconnût les siens, voire qu'on se les approprie.

Enfin, si Amable Massis reste dans nos mémoires comme cet administrateur exceptionnel, il avait pour cela abandonné une carrière de compositeur : deux œuvres pour solistes, chœur et orchestre, un ballet, deux concertos et de nombreuses pièces de musique de chambre ou vocales. On sait moins qu'il composa aussi de la musique de variétés sous le pseudonyme de Pierre Kasty. »

Raymond LYON.

(Publié avec l'aimable autorisation et sous la signature de M. Raymond Lyon.

N'oublions pas qu'Amable Massis a dû apporter un soutien constant à la musique populaire.

Il fut souvent présent lors des congrès et assemblées générales de la C.M.F. et il a toujours défendu nos projets.

De nombreuses réalisations ont pu aboutir grâce à lui.

Pour ma part, je lui dois beaucoup dans le choix de ma seconde carrière. En effet, je fus professeur au Conservatoire de Troyes et Amable Massis m'avait confié des missions délicates et, de ce fait, il m'encouragea vivement à prendre la direction du Conservatoire, me jugeant apte à le faire.

Bon et compréhensif, il ne fut jamais insensible à des cas sociaux douloureux et j'ai pu, grâce à lui, en solutionner de nombreux favorablement.

Je présente, à son fils, mes condoléances ainsi que celles de tous les musiciens de la C.M.F.

André AMELLÉR.

Jean MILET

Jean Milet n'est plus.

C'était un homme simple qui, malgré ses nombreuses occupations, a consacré sa vie

à la musique et à laquelle il s'était entièrement dévoué.

Il avait obtenu un brillant premier prix de clarinette et de solfège au Conservatoire de Bourges et il avait fondé la Société amicale de musique populaire de sa ville.

Il fut élu président régional de la F.M.O.B. et s'employa à faire rayonner la musique dans sa région. Il a formé de nombreux jeunes musiciens, s'intéressant particulièrement au basson, instrument méconnu.

En plus de son activité musicale, il menait une vie professionnelle, et durant plus de cinquante années, lors des assemblées générales de la C.M.F. et des épreuves d'excellence, il apportait un concours précieux et ceci, très amicalement.

Nul doute que tous, comme moi-même, le regretteront et j'adresse, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, mes condoléances à Mme Milet et à tous les siens.

André AMELLÉR.

Georges HUGON

Georges Hugon, compositeur, s'est éteint après une longue maladie en Provence, où il s'était retiré. La Confédération Musicale de France a souvent programmé ses œuvres aux examens fédéraux.

C'est un ami qui nous quitte, et le président Amellér, en son nom personnel et au nom du conseil d'administration de la C.M.F., présente à Mme Georges Hugon ses condoléances attristées et l'assurance de son amitié.

Derniers échos

... de la lyre d'or



M. AMELLER dirige le morceau d'ensemble au concours international de la Lyre d'or de Vichy.

... du concours de Nazelle-Negron



M. Michel DEBRE et M. André AMELLER au concours de Nazelle-Negron.



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob. 75 006 Paris.

guide pratique
du chant choral

MARCEL CORNELOUP

GUIDE PRATIQUE
DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction,
le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa
classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux
Éditions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du
Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F
NOM
PRENOM
VILLE CODE POSTAL

DISQUES

Corelia

Le plus important catalogue de nouveautés
en disques d'harmonies et batteries-fanfares

DISQUES PARUS EN 1980

- | | | | |
|---|---------|---|---------|
| 480.202 — GENDARMONIE, par la Musique de la Gendarmerie mobile. 10 œuvres variées de Monmége, Purcell, Martin, Immel, Aumonier, Nadaud, Sammartini, Cervia, Porter, Lefèvre..... | 45,40 F | 580.188 — VARIETES, par la Musique de l'Air de Paris. 12 œuvres de son chef Jacques Devogel..... | 48,40 F |
| 380.182 — SPOT, par la Batterie-Fanfare de la Police nationale. 12 œuvres nouvelles de Delbecq, Goute, Saarborg, Bigot, Souplet, Lemire..... | 42,40 F | 580.189 — RECREATION, par la Musique de l'Air de Paris. 9 œuvres de divertissement de Strauss, Smetana, Kabalewsky, Gould, Korsakoff, Khatchaturian, Dvorak, Tchaikovski..... | 48,40 F |
| 380.198 — FANFARALIE, par la Batterie-Fanfare des Gardiens de la paix de Paris. 14 œuvres variées de Fayeulle, Breard, Delbecq, Goutte, Robert, Darling, Delgiudice, Brouel, Luc, Lemire..... | 42,40 F | 580.222 — FLYING TRUMPET, par la Batterie-Fanfare de l'Air. 9 œuvres récentes de Saarborg, Devogel, Bonnard, Fayeulle, Gondot, Souplet, Delbecq, Leroy..... | 48,40 F |
| | | 480.183 — Musique principale des TROUPES DE MARINE, 5 marches de la Coloniale et 5 œuvres de variété.... | 45,40 F |

N'oubliez pas d'ajouter les frais d'envoi à votre commande, soit 12 F
— CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE —
B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS — Tél. : (6) 495-41-93

Histoire de la musique en bandes dessinées...⁽⁸⁾

200 ANS AVANT LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST...
LES ROMAINS COMMENCENT LA CONQUÊTE DU MONDE...

LES VAINQUEURS SONT FÊTÉS À ROME PAR DES "TRIOMPHES" ÉCLATANTS OÙ LES FANFARES MILITAIRES DÉFILENT AVEC LES SOLDATS AU SON DES BUCCINS ET DES TROMPETTES.



MAIS IL Y A AUSSI DES MUSICIENS PORTÉS DONT LE PLUS CONNU RESTE L'ODIEUX EMPEREUR NÉRON QUI CHANTE UN POÈME FAMEUX EN CONTEMPLANT LE GIGANTESQUE INCENDIE DE ROME.



NÉRON EST D'AILLEURS L'UN DES PREMIERS "ARTISTES" À FAIRE DE GRANDES TOURNÉES.



IL PARTICIPE AUX CONCOURS DE CHANT ET GAGNE TOUJOURS...



... ET POUR GAGNER PLUS SÛREMENT, IL EMPÈCHE EN TOURNÉE DES MILLIERS DE SPECTATEURS CHARGÉS DE L'APPLAUDIR.



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

ALPES-MARITIMES

Cannes

Concert annuel, salle de la Licorne à la Bocca

Le dimanche 4 mai 1980, la musique et les majorettes de l'Espérance de Cannes, sous la direction de leur président et chef de musique, M. Georget Daumas, ont organisé leur concert annuel en la salle de la Licorne à Cannes-la Bocca.

Le concert débuta à 15 h 30, devant un public nombreux et ô combien amateur de musique. On put remarquer, dans la salle, la présence de M. Buytel, adjoint au maire, délégué à la culture. La Fédération des Alpes-Maritimes était représentée par M. Michelot, son vice-président. De nombreuses personnalités des différentes sociétés musicales de Cannes et des environs assistaient également à ce concert.

Le concert débuta par un extrait de « Soixante-seize trombones », indicatif de l'Espérance de Cannes. Ce fut ensuite la présentation des musiciens au public. Ils interprétèrent tout d'abord une marche avec clairons et tambours « Le Défilé olympique », puis une polka « les Trois Joyeux Marins », trio de trompettes exécuté par Danielle Berrier, Armelle Lansiaux et Gilles Philippi, accompagnés par l'Harmonie. On entendit également des morceaux de rythmes variés « la Paloma », tango avec parades de majorettes : « Froh Und Heiter », marche allemande : « Brasilia Carnaval »...

Un menuet fut exécuté par un quatuor de flûtes, composé de Christine Ricordi, Solange Roux, Valérie Cravero et Sandra Piermattei. Puis, ce fut un slow, « Mille Colombes » avec Armelle Lansiaux au solo de trompette.

Les majorettes réapparurent, accompagnées des tambours pour manier le bâton sur « Betty la Parade ».

Après quelques minutes d'entracte, le public put apprécier la formation de l'Espérance-Jazz, sous la direction de Georges Rouquet, dans des interprétations bien connues comme « C'est si bon », « Amapola », « Mes paradis », valse hawaïenne avec Gérard Spaminatto à la guitare ; « Brazil » et bien d'autres...

Henri Stève, Jean-Michel Lethelleir et Sansaoui Kamel se firent entendre dans un trio de trombones « A petits pas », puis ils furent rejoints par M. Gairon, leur professeur, pour l'exécution d'un quatuor.

L'Harmonie interpréta ensuite un extrait de « l'Arlésienne » de Bizet — morceau très apprécié du public —, dont le menuet fut joué par la flûtiste Christine Ricordi.

M. Daumas, Corinne Lansiaux, Argeo Manzoni et Marc Santocchia, tous quatre à l'accordéon, devaient faire chanter et battre des mains le public en jouant « Beer Barrel Polka », « le Petit Vin blanc » et « la Marche des Accordéonistes Lyonnais ».

Puis, ce fut un rock éclatant « Rock Around The Clock » avec Jacqueline Borgarello dans un solo de bâton.

Le concert se termina vers 18 h 30 sur la « Marche de la 2^e D.B. », après quoi, on se sépara, avec un peu de vague à l'âme. Cette belle réussite musicale de l'Espérance de Cannes démontre le travail accompli durant une année, année qui passa pourtant très vite, du fait d'un emploi du temps très chargé.

ARDENNES

Le printemps à la F.M.A.

Dans le journal de la C.M.F. de juin-juillet, figurait le compte rendu du LXI^e Congrès de la F.M.A. de Nouvion-sur-Meuse du 18 mai 1980, le plus important événement, sur lequel nous ne reviendrons pas, du printemps musical ardennais.

L'Harmonie départementale des juniors s'est produite cinq fois durant cette saison : le 19 avril à Nouzonville, le 30 avril à Carignan, le 15 mai à Sedan, le 18 mai à Nouvion-sur-Meuse et le 7 juin à Fumay, avec un succès complet et devant de très nombreuses assistances où figurèrent notamment l'épouse du préfet des Ardennes et le sous-préfet de Sedan, en plus des conseillers généraux, maires, adjoints et personnalités des villes précitées.

Les examens fédéraux de division élémentaire, deuxième et première années, ont réuni à Sedan, respectivement, neuf et trente-huit candidats appartenant aux harmonies de Sedan (19), Vouziers (14), Nouzonville (13) et Carignan (1), qui ont tous obtenu au moins une mention, soit en solfège, soit en instrument. Fin juin et début juillet, ceux de division préparatoire deuxième année, contrôlés par la secrétaire fédérale, ont réuni à Vouziers dix candidats de l'Harmonie locale, solfège et instrument ; à Sedan, sept candidats de l'Harmonie municipale en solfège, dont six avec instrument, ces dix-sept candidats obtenant au moins une mention ; à Margut, sept élèves de solfège de « la Frater-

nelle » (cinq avec mention) et à Carignan six élèves de solfège des « Enfants d'Yvois » (quatre avec mention). Ceux de la division préparatoire première année ont été subis, en solfège et instrument, par sept Sedanais, tous avec mention ; en solfège seul par dix-huit Sedanais (dix-sept avec mention), par neuf Carignanais (sept avec mention) et par trois Margutiens (une avec mention).

Sur le plan des sociétés, vu le nombre des cérémonies patriotiques et des fêtes de plein air, l'activité a été intense partout, comme à l'accoutumée. Mais de nombreuses sociétés ont présenté leur programme estival au cours d'un concert de gala, ainsi opérèrent :

— « les Amis réunis » de Bogny-sur-Meuse, où le vice-président Chartogne remit des médailles ;

— l'Harmonie de Fumay, avec une grosse caisse de 70 ans : E. Rodidal, et une caisse claire de dix ans : A. Dekens ;

— l'Harmonie de Givet, avec la chorale Méhul (direction G. Coppé) avec « Aïda », « le Ballet d'Isoïne », « Sang viennois » notamment, et des fantaisies sur Bécud, les Compagnons de la Chanson ;

— « les Echos de l'Argonne » de Grandpré (direction Marteau) étreignant leurs quarante nouvelles tenues ;

— l'Harmonie de Haybes (direction Henon) avec ses solistes et un effectif de trente-trois musiciens ;

— l'Harmonie de Monthermé (direction Gobillon) avec un programme très varié ;

— l'Harmonie de Rethel, (direction Duval) qui s'enorgueillit à juste titre de quatre-vingt-trois musiciens et cent trente-deux élèves ;

— l'Harmonie de Revin (direction Balay), dont le trombone Rouchy a passé à 81 ans le cap des soixante-dix ans de musique ;

— l'Harmonie de Rimogne, où D. Horbette a fait ses débuts de directeur ;

— l'Harmonie des « Deux Vireux » (direction Grosjean) avec des œuvres de Bizet, Lopez, entre autres.

L'Harmonie de Charleville-Mézières a fait ses adieux officiels à Jacques Moscato et son nouveau directeur, F. Slama a dirigé ses premiers concerts dans cette société.

Signalons, pour terminer, que l'Harmonie municipale de Monthermé, sera chargée de l'organisation du Congrès fédéral en 1981, et qu'il aura lieu probablement fin mai.

AUBE HAUTE-MARNE

France ! Que vont devenir les écoles de musique ?

Tous les élèves de France et de Navarre sont en vacances, y compris bien entendu, ceux des écoles de musique, car il y a maintenant chez nous, et surtout en milieu rural où elles ont proliféré depuis une dizaine d'années, beaucoup d'écoles de musique. Elles ont été créées et animées par des hommes ayant la grande volonté de redonner l'esprit et la vie musicale à des régions et des sociétés qui l'avaient perdues.

Cela répondait à plusieurs critères : d'abord se substituer à la défaillance de l'éducation nationale, puisque c'est elle qui doit en premier lieu éduquer musicalement les enfants : nous ne pouvons rien reprocher aux maîtres, car, même s'ils ont la volonté, ils ne sont absolument pas formés pour le faire ; ensuite, répondre à l'appel d'une nombreuse jeunesse, qui depuis un certain temps, espère trouver dans la musique un passe temps agréable, une matière supplémentaire à sa culture, l'esprit de société qu'elle suscite, en un mot « l'indispensable équilibre moral, humain, qu'elle recherche », enfin, développer l'essor culturel de nos villes et de nos campagnes, en sauvant de nombreuses sociétés, voir même en en créant de nouvelles, de ces sociétés qui apportent la joie et qui sont des atouts d'animation de première importance.

Reconnaissons également toute la valeur de l'enseignement prodigué dans la plupart de ces écoles de musique. Il n'était

que d'assister à l'audition de fin de stage, le samedi 19 juillet à Bar-sur-Aube, pour s'en rendre compte vraiment.

Mais quel va être l'avenir de ces écoles ? C'est une question extrêmement douloureuse qui assaille l'esprit de leurs dirigeants, car beaucoup risquent de ne pas reprendre à la rentrée.

En effet, comme toutes les autres entreprises, elles subissent également les conséquences de la conjoncture actuelle. De plus en plus, le prix de revient pour l'enseignement d'un élève augmente sans que les aides puissent suivre le même mouvement. Le ministère accrédité, dans une note à propos des écoles de musique, se décharge sur les collectivités locales. Ceci est bien gentil, mais tout de même un peu trop facile. Evidemment, nous trouvons des municipalités compréhensives, qui acceptent volontier d'apporter toute l'aide qu'elles peuvent, selon leurs ressources, mais il y en a d'autres qui ne comprennent pas ou plus grave encore, qui ne veulent pas comprendre tout l'intérêt qu'il y a. Dans ce cas, que faut-il faire ?

Laisser supporter le coût d'un élève aux parents ? C'est la facilité et c'est grave, car on s'achemine, avec ce système, vers une injustice, une ségrégation par l'argent. Ainsi, seules les familles aisées pourraient donner une culture musicale à leurs enfants. De plus, ce système aurait pour effet de diminuer le nombre des inscriptions dans les écoles de musique : moins d'élèves signifie prix de revient plus élevé. C'est un cercle vicieux dont les effets iraient vers la disparition des écoles, faute de participants.

Alors, que faire ? Il faut que les dirigeants s'arment de patience et jouent d'ingéniosité afin de trouver des aides et des subsides qui diminueront d'autant la charge des parents.

Il faut que les responsables départementaux et nationaux étudient d'urgence ce problème, pour aider à la sauvegarde de ces écoles, qui apportent, depuis un certain temps, une plus-value culturelle dans nos départements.

Dans une récente allocution à propos de l'Année du patrimoine, le chef de l'Etat disait : « le devoir de chaque homme consciencieux est de préserver pour transmettre ». Je suis bien d'accord, et avec moi, tous les dirigeants des écoles de musique. Préserver pour transmettre, mais alors, qu'on nous donne les moyens.

J'ai écrit plus haut que la musique était indispensable à l'homme pour assurer son équilibre moral ; je dirais même que c'est par sa musique que se mesure l'état d'âme d'un peuple.

M. le président de la République, encore lui, a déclaré au début de son septennat : « Je veux regarder la France au fond des yeux ! »

Je souhaite vivement qu'il la regarde aujourd'hui, car au fond de ses yeux, il y lirait une certaine angoisse et que l'âme du peuple, dont il est le garant, risque de tomber malade. Il est grand temps d'y apporter préventivement les remèdes efficaces qui s'imposent.

H. RICHARD
Chef de musique
10380 PLANCY-L'ABBAYE

CENTRE

NIÈVRE

Société des concerts nivernais : « le requiem » de Mozart, à la cathédrale de Nevers.

Deux absides opposées, l'une gothique, l'autre romane, vestiges d'une ancienne basilique, constituent l'une des curiosités de la cathédrale de Nevers.

En ce soir du 13 juin, la première accueillait, derrière un orchestre symphonique, une phalange étagée de chanteurs, bouquet de robes longues et mâle colonie de nœuds papillons, sous l'éclat des projecteurs. L'autre offrait, dans la pénombre, les vingt gradins de son majestueux escalier au surplus de la foule qui garnissait la

Recherche

Comme tous les mois, nous publions une liste d'adresses erronées ou incomplètes, en priant les abonnés concernés d'avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse ou leur adresse dûment complétée.

M. Bernard Boeton, 26, quai Carnot, 29150 Châteaulin.
M. Henri Bouret, rue François-Ducarouge, cité Bel-Air, 71160 Digoin.
Mme Candel, 28, lotissement Le Ribas, 13790 Rousset.
M. Daniel Dumoux, 25, rue des Marnay, 71130 Gueugnon.
M. Roland de Franceschi, 36, rue Beaubrun, 42000 Saint-Etienne.
M. Marcel Garnier, rue du 8-Mai-1945, 71170 Chauffailles.
M. Albert Menard, 5, place La Fayette, 49000 Angers.
M. Frédéric Müller, 11 bis, rue Charles-Gris, 44000 Nantes.
Mme Remmeu, 25, rue de Verdun, 03400 Yzeure.
M. Denis Roussel, 3, rue du Docteur-Championnet, 70000 Vesoul.
M. Vandamme, 44, rue Jean-Jaurès, 94500 Champigny-sur-Marne.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

nef. En réponse à l'invitation de la Société des concerts nivernais, on était venu entendre le Requiem de Mozart.

Ayant situé l'œuvre dans la vie — et dans la mort — de Mozart, le commentateur attitré de la société, Maurice Bertin-Denis, présenta les participants : la chorale « les Nomades », la chorale mixte, la chorale du Conservatoire, et, venus de Bourges, de nombreux éléments de l'« ensemble vocal », avec, en solistes, Eva Gorecki, soprano, grand prix d'honneur de Vienne ; Tibère Raffali, ténor, qui se produit à Paris et à l'Opéra du Rhin ; Jeanine Capderou, alto, professeur au conservatoire de Nevers, et Michel Roux, célèbre basse de l'Opéra, professeur au Conservatoire de Paris.

Avec l'orchestre des concerts nivernais qui assurait la partie instrumentale, c'est plus de cent vingt exécutants qui s'engagèrent dans ce « Requiem » pathétique, sous la conduite de Jean Beaugard, directeur du Conservatoire.

Puissance nuancée du chœur, solide exactitude orchestrale, sûr talent des solistes et maîtrise de la direction firent que

cette partition, dont Mozart n'écrivit guère qu'une note sur dix, apparut, ce soir-là encore, comme un glorieux chef-d'œuvre mozartien. Grâce soient rendues à Jean Beaugard d'avoir renouvelé ce miracle, qu'un auditoire chaleureux salua comme il convenait.

Il est dommage, toutefois, que les dimensions de l'édifice aient quelque peu desservi les valeureux solistes. On peut penser, tant semblent paradoxales les lois de l'acoustique, qu'un recul de quelques mètres de tous les exécutants aurait peut-être amélioré l'audition.

Honoré de la présence de nombreuses personnalités dont M. le Préfet de la Nièvre, M. le Secrétaire général, M. le Député-Maire, ce concert avait débuté par l'« Ouverture en ut majeur » de J.-S. Bach, magistral prélude orchestral où se distingua Jean Callendret, basson, professeur au Conservatoire.

L'an dernier déjà, en juin également, la Société des concerts nivernais avait fait de notre cathédrale le temple de la musique ; souhaitons que cette innovation devienne tradition.

FRANCHE-COMTE TERRITOIRE DE BELFORT

Belfort

En 1980, l'harmonie du personnel des automobiles Peugeot a fêté son cinquantenaire

A l'occasion de ce bel anniversaire, le président M. Jean Merjöz, s'exprima en ces termes :

« C'est un grand bonheur pour un président en activité, d'organiser les manifestations qui marquent une étape importante dans la vie de la société. Cet honneur et cette responsabilité m'échoient cette année, et j'en suis fier.

Fier à plusieurs titres :

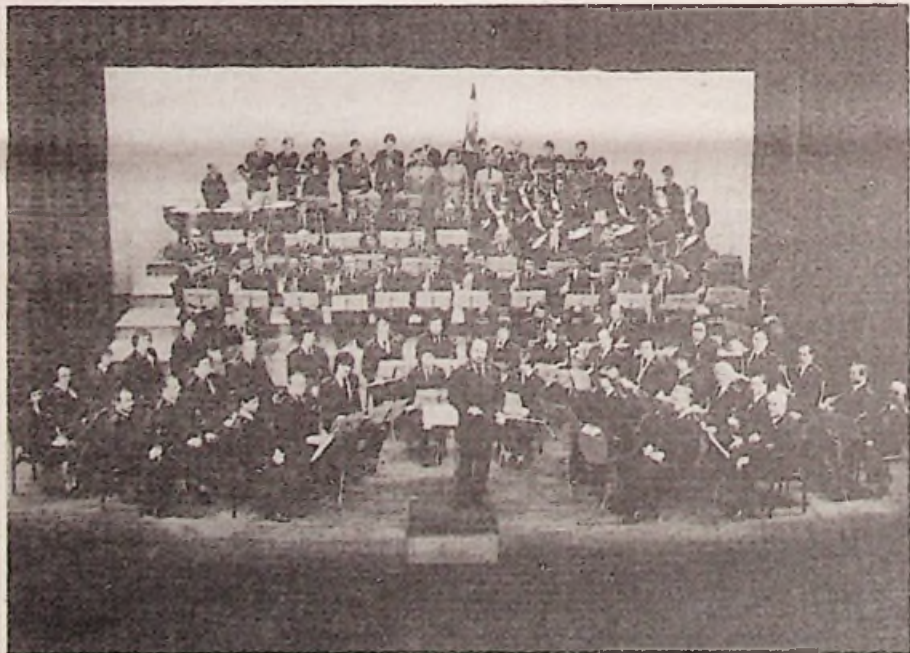
— L'Harmonie du personnel des automobiles Peugeot est une des plus prestigieuses harmonies d'amateurs françaises puisqu'elle est en Division Honneur de la Confédération Musicale de France ; par là même, je rends hommage aux présidents antérieurs, aux chefs successifs et en particulier à Daniel Zemp, pour leur clairvoyance et le dynamisme de leur animation.

— L'Harmonie rassemble un ensemble instrumental d'adultes, une chorale, un orchestre de variétés et un orchestre « juniors », tous animés d'une même joie musicale et du même désir de progresser.

— L'Harmonie pilote la formation d'un nombre considérable de jeunes qui lui permettent, après un demi-siècle, d'être aussi belle, moderne et en avance sur son temps. C'est ceci surtout qui fait que cette société, par sa souplesse et son adaptabilité, a su faire face à son environnement en constante mutation.

Oui, je suis fier de tout cela, ainsi que tous ceux qui, bénévolement, animent l'Harmonie.

Ensemble nous espérons et souhaitons à nos successeurs qui prépareront dans un demi-siècle, le centenaire, les mêmes satisfactions, le même enthousiasme, pour la conduite de l'Harmonie dans son inéluctable marche en avant. »



CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYALE ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	680	900
CORNET, si b	775	1 050
BUGLE, si b	900	1 190
ALTO, mi b	1 420	1 840
BARYTON, si b	1 795	2 360
BASSE, si b à 4 pistons	2 415	3 200
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	7 800	9 900
TROMBONE à coulisse	925	1 280
TROMBONE à pistons	1 925	2 750

LAQUES OR CLES CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	2 200
SAXO ALTO, mi b	2 310
SAXO TENOR, si b	2 530
SAXO BARYTON, mi b	4 950
CLARINETTE, si b super ébène	990
GRAND FLUTE argenté plateaux pleins	970



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies,
sociétés et écoles de musique nous font confiance
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9 rue d'Algérie, LYON

Tél. : 28-44-22 et 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

Les festivités du Cinquantenaire se poursuivaient par un concert de gala, le samedi 10 mai 1980, toujours au Théâtre de Sochaux.

L'Ensemble de Trombones de Jean Douay assurait très brillamment la première partie de cette soirée.

Puis Patrick André, clarinetiste de 20 ans, issu de l'Harmonie, interprétait avec succès Introduction, thème et variations de G. Rossini.

Enfin, le final réunissait les chœurs et l'orchestre pour Andante, et Allegro, extraits du Gloria, de A. Vivaldi.

Pour clôturer ces manifestations, l'Harmonie organisait le dimanche 8 juin, une grande fête populaire avec la participation des sociétés locales et de l'harmonie K.U.D.O., d'Utrecht (Hollande).

Voici une belle saison musicale à l'actif de cette société dont tous les membres sont amateurs et viennent faire de la musique pour leur plaisir, après leur travail.

En 1938, Georges Fossier avait créé, sous l'égide de la Société littéraire et artistique du métropolitain, un orchestre symphonique, qui fusionna lui aussi, en 1942, avec l'orchestre symphonique de la S.T.C.R.P. Sous sa direction, cette excellente formation s'est créée, parmi le personnel de la R.A.T.P., un important noyau d'auditeurs fidèles, auxquels elle a présenté plus de cinq cents œuvres différentes, dont beaucoup sortant des sentiers battus.

Georges Fossier était depuis de nombreuses années membre du conseil d'administration de la Fédération musicale de l'Ile-de-France, où sa collaboration était très appréciée. Lorsque notre ami Etienne Lorin fut frappé par la maladie, il avait accepté d'assurer l'intérim de la présidence de la commission des examens. En 1975, atteint par l'âge de la retraite, il avait dû quitter la direction de « son » orchestre et de « son » harmonie, et de ce fait avait donné sa démission du conseil d'administration de la fédération, lequel en reconnaissance des services rendus l'avait nommé membre d'honneur.

Georges Fossier était un excellent directeur, à la compétence musicale éclairée, au dévouement constant et à l'enthousiasme infatigable, qualités reconnues par tous « ses » musiciens et tous « ses » auditeurs, et qui avaient reçu leur récompense officielle par sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

La C.M.F. s'associe à ce deuil.

ESSONNE

Viry-Châtillon

Le Festival de musique
des 17 et 18 mai

Organisé par l'harmonie municipale, le comité des fêtes et la commission culturelle de Viry-Châtillon, d'une part, et par l'Union départementale des sociétés musicales de l'Essonne, d'autre part, ce festival de musique, placé sous le patronage de la Fédération musicale de l'Ile-de-France, s'est déroulé au cours de deux journées favorisées par un soleil radieux.

ILE-DE-FRANCE

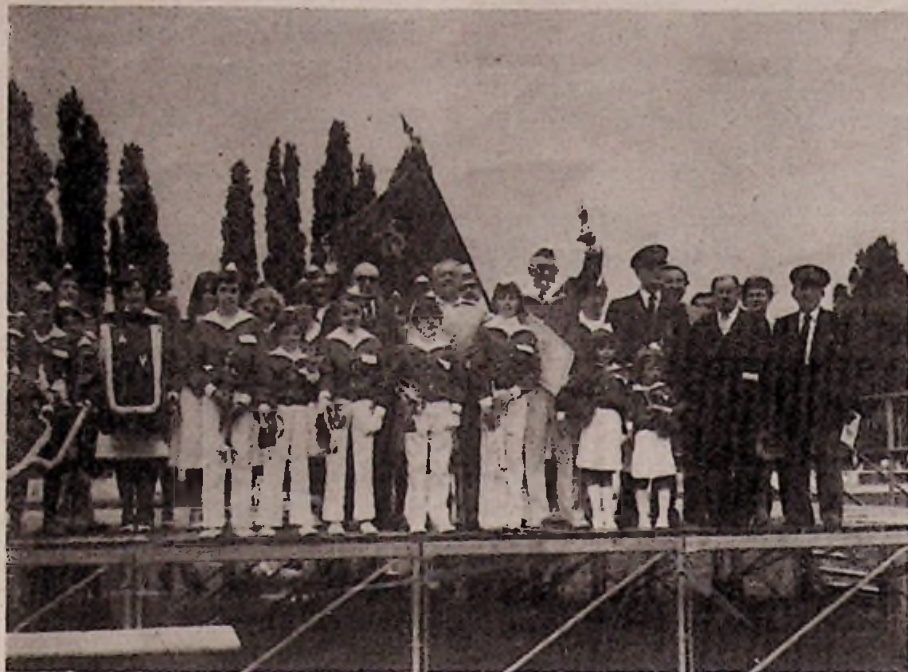
Nécrologie

Notre fédération est en deuil. Notre ami Georges Fossier n'est plus. Emporté en quelques heures par une crise cardiaque, il est décédé le 8 septembre dernier.

Directeur de l'Harmonie du chemin de fer métropolitain de Paris depuis 1936, il avait, après la fusion de cette dernière, en 1942, avec l'Harmonie, « La Fraternelle » de la S.T.C.R.P., pris la direction de cette nouvelle formation musicale, qui a pris son titre actuel en 1949 lors de la mise en place de la R.A.T.P.

Sous sa baguette, cette remarquable harmonie n'a cessé de progresser. Classée à sa création en première division, elle accédait en 1948 à la division supérieure, en 1949 à la division d'excellence et en 1953 à la division d'honneur, où elle s'est toujours maintenue depuis, participant régulièrement tous les deux ans à un concours.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Après la lecture du palmarès, sur le podium, l'amicale de Villabé, désignée comme la meilleure des sociétés de l'Essonne ayant participé au concours.

Avec la société, de gauche à droite : le président de la fédération ; M. Henri Longuet, conseiller général, maire de Viry-Châtillon ; M. Roger Duboz, président de l'amicale de Villabé ; M. Klingler, président de l'harmonie de Viry-Châtillon ; M. Massuchetti, secrétaire général de la fédération ; M. Comarlot, directeur de l'harmonie de Viry-Châtillon.

• Suite de la page 19

Dès le samedi après-midi, à 15 heures, trois sociétés, l'harmonie de Viry-Châtillon (président M. René Klingler, directeur M. Fernand Comarlot), la batterie-fanfare « l'Amicale de Villabé » (président M. Roger Duboz, directeur M. Didier Vanvarien) et la fanfare de Mennecy (président M. Raymond Nice, directeur M. Gilbert Louet), avec la section de majorettes, commençaient une animation de la ville par des défilés et des concerts dans plusieurs quartiers. A 17 heures, les trois sociétés se rassemblaient place de l'Hôtel-de-Ville, pour défilé ensemble jusqu'à la place des Martyrs-de-Châteaubriant.

A l'ancienne mairie les attendaient M. Henri Longuet, conseiller général, maire de Viry-Châtillon ; M. Klingler, maire adjoint et président de l'harmonie ; M. Paul Pin, président de la Fédération musicale de l'Île-de-France, accompagné de MM. Meissonier, vice-président délégué ; Massuchetti, secrétaire général, et Louet, président de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Essonne. Un vin d'honneur amical mit fin à cette première partie du festival.

Le soir, à 21 heures, à la halle des sports, avait lieu le grand concert donné par la musique des gardiens de la paix, sous la direction de M. Roger Dournel. Au premier rang de la très nombreuse assistance, on remarquait la présence de M. Lanaud, directeur du cabinet de M. Jean Clauzel, préfet de l'Essonne ; de M. Longuet, maire de Viry-Châtillon, et du président fédéral Paul Pin.

La première partie comportait l'ouverture de la « Grande Pâque russe », de Rimsky-Korsakov, « les Variations » sur un thème de Haydn, de Brahms, et les deuxième et troisième mouvements de « la Symphonie funèbre et triomphale », de Berlioz.

Après un court entracte, avant la reprise du concert, le président Pin, M. Longuet et M. Lanaud prirent successivement la parole. Le premier expliqua au public ce que sont la Fédération musicale de l'Île-de-France et l'Union départementale des sociétés musicales de l'Essonne ; puis il exposa les grandes lignes du déroulement du concours et du festival, en invitant les Castelvirois à venir nombreux aux diverses manifestations de la journée du lendemain. M. Longuet se réjouit de ce que Viry-Châtillon ait été choisi pour y tenir ce concours et ce festival de musique ; il remercia M. Dournel et ses musiciens pour leur magnifique concert, concert qui se trouve être le premier donné dans la salle des sports, et qui a révélé l'excellente acoustique de cette dernière. Enfin, M. Lanaud, après avoir excusé M. Jean Clauzel, préfet de l'Essonne, dit tout l'intérêt que l'administration porte à la musique dans l'Essonne, et souhaite un grand succès au festival et au concours.

La seconde partie du concert était plus spécialement axée sur la musique de variétés. Elle permit d'entendre successivement : « Variations » pour un ensemble de huit saxophones, de Désiré Dondeyne ; « Passe-Temps pour un été », de Pierre-Max Dubois ; « Valse de l'Aiglon », d'Arthur Honegger ; « Cancan », de Gérard Calvi ; « Cornet-Carillon », de Bingé ; et « Dixieland Festival », de Green.

Une ovation salua la fin de ce concert, et le dernier morceau dut être bissé.

HAUTS-DE-SEINE

MEUDON

Festival départemental des Hauts-de-Seine

C'est dans le magnifique cadre du parc de l'Observatoire que s'est tenu à Meudon, le dimanche 8 juin 1980, le Festival annuel de musique placé sous l'égide de l'Union départementale des sociétés musicales d'amateurs des Hauts-de-Seine. Peu généreux pourtant de ses rayons au cours de l'année, le soleil avait tenu à apporter son concours.

Le festival avait été préparé par la Société locale, le Réveil meudonnais, avec le concours de la ville de Meudon, de l'Union départementale et de l'ADIAM.

Déjà, au cours de l'après-midi du 7 juin, sept sociétés avaient animé les rues de la ville, en prologue à un grand concert donné en soirée par la Musique de la Police nationale, sous la direction de son chef Pierre Bigot, de son chef adjoint Michel Mériot et du tambour-major Louis Bellebon.

Ces sept sociétés étaient la Diane d'Aubergenville, la Diane d'Enghien, le Réveil de Montmorency, la fanfare des halles de Paris-Rungis, la fanfare de Chatou, la fanfare municipale de Meaux et la fanfare l'Ermonoise.

Au cours du concert de très haute qualité donné par la police nationale, on put entendre les œuvres suivantes : « Ouverture des Francs Juges » (Hector Berlioz) ; « Rhapsodie Symphonique » (Serge Lancen) ; « Capriccio espagnol » (Tchaikowski) ; « Ouverture de poète et paysan » (Von Suppe) ; « Rapsodie slave » (G. Friedemann) et « Evergreen », suite d'orchestre (G. Luypaerts).

Le final fut interprété avec le concours des tambours, clairons, trompes de chasse de la batterie-fanfare de la Musique de la Police nationale.

Au cours de la matinée du 8 juin, des batteries-fanfanes reprenaient l'animation de certains quartiers de la ville, et après le déjeuner pris en commun, quatorze sociétés se retrouvaient au parc de l'Observatoire pour un grand concert d'ensemble.

Dans son allocution d'ouverture, M. Godissart, président du Réveil meudonnais, adressa ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué à la préparation de cette magnifique journée. Ce concert était donné en présence de M. Gauer, maire de Meudon ; de M. Paul Pin, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Île-de-France ; de M. Gourmelain, maire adjoint ; de Mme Lepajolec, maire adjoint chargé de la culture.

Cinq sociétés prirent place sur le podium : les harmonies d'Antony, Boulogne, Colombes, La Courneuve et Pantin. Quatre harmonies s'étaient groupées autour de ce podium : Clamart, Levallois, Montrouge et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Accueillant les batteries-fanfanes de Chatou, Crosne, Saint-Denis et Montmorency, la Musique de Paris-Rungis offrait un très agréable divertissement musical. Après leur mise en place, ces batteries-fanfanes annonçaient devant une foule nombreuse le début du concert.

La baguette de direction passait successivement dans les mains de cinq chefs. En ouverture, « l'Hymne à la musique », de Serge Lancen, était interprété par toutes les harmonies placées sous la direction de M. Yves Wolff, président de l'Union départementale.

Sous la direction de Roger Bustin, directeur de l'harmonie de Pantin, toutes les sociétés présentes interprétaient « la Chénille », que suivait l'ouverture de « Phèdre », donnée par les harmonies du podium.

Jean Brouquières, directeur de l'harmonie de Colombes et secrétaire de l'Union départementale, dirigeait successivement « Rose des vents », « Porgy and Bess » et « Majorettes, en avant ».

M. Wolff reprenait la baguette pour diriger « Costa del Sol ». Puis, Bruno Mayan, directeur de la Boulonnaise, dirigeait « Riquita » et « Espana ».

« Le Travail c'est la santé » et « la Marche du couronnement de la muse du peuple », dirigés par Marcel Naulais, directeur de l'harmonie d'Antony, terminaient ce concert d'excellente qualité, présenté par Daniel Fouillet, président de l'harmonie d'Antony et vice-président de l'Union départementale.

En clôture, M. Wolff dirigeait « la Marseillaise ».

Au cours d'une pause, le président de l'Union départementale remercia la ville de Meudon et sa municipalité, l'organisateur, le Réveil meudonnais, les sociétés présentes et fit part de son espoir de renouveler chaque année ce festival dans une ville du département. Il remercia également le conseil général pour sa participation financière à cette manifestation.

Dans son allocution, M. Paul Pin, président de la Fédération, retraça la vie de ce qui est aujourd'hui la Fédération de l'Île-de-France. Il se félicita de cette manifestation placée sous l'égide de l'Union des Hauts-de-Seine et se réjouit qu'au sein de la Fédération d'autres unions départementales organisent également festivals et concours. Il exhorta les sociétés musicales d'amateurs à manifester leur présence et leur vitalité en toutes occasions.

A la fin du concert, M. Gourmelain, maire adjoint, remercia tous les participants et remit à chaque président de société une médaille frappée à l'effigie de Marcel Dupré, organiste, compositeur et enfant de la ville de Meudon. M. Godissart, président du Réveil meudonnais, remit cette médaille à Mme Lepajolec, maire adjoint chargée de la culture.

Qu'il nous soit permis de remercier la municipalité de Meudon pour son accueil et pour son aide matérielle, l'Union départementale des sociétés musicales d'amateurs des Hauts-de-Seine, l'A.D.I.A.M. et le Réveil meudonnais, et en particulier son secrétaire, Pierre-Yves Carribou, qui s'est dépensé sans compter pour l'organisation et le succès de ce festival.

Paris

Société symphonique et chorale des P.T.T.

La Société symphonique et chorale des P.T.T. s'adresse à tous ceux qui aiment chanter ou jouer d'un instrument.

Pour sa rentrée musicale, elle recrute des chanteurs confirmés ou non (voix d'hommes principalement) pour son ensemble vocal « Diaphonie », et des instrumentistes (alistes, violonistes, violoncellistes, cornistes), pour son orchestre.

Pour sa saison 1980-1981, elle présentera :

- Festival Beethoven (Ouverture de Coriolan, 4^e concerto pour piano et orchestre, 4^e symphonie) ;
- Theresien messe de J. Haydn (chœurs et orchestre) ;
- Messe des morts de M.-A. Charpentier (soli, chœurs et orchestre).

Chaque année elle donne des concerts à Paris, périphérie parisienne et province.

Reprise des répétitions : 18 septembre, pour l'ensemble vocal ; 22 septembre, pour l'orchestre.

Pour tous renseignements : Société symphonique et chorale des P.T.T., 24, rue du Général-Bertrand, 75700 Paris. Tél. : 566-39-23.

INDRE

L'activité de la saison 1979-1980

Elle a été particulièrement importante. Les examens fédéraux ont réuni 260 candidats de 21 sociétés. Il a été attribué 104 prix ascendants et 104 premiers prix ou première mention.

La comparaison avec les résultats de l'an passé montre une augmentation du nombre des récompenses, donc, une amélioration de la valeur des élèves.

Trois sociétés se sont décidées à présenter des élèves pour la première fois ; c'est un exemple encourageant qui doit inciter les dirigeants et professeurs à participer à ces examens.

Création d'un examen pour débutants. Afin de préparer les élèves aux examens fédéraux, la F.S.M.I. a créé un « examen pour débutants » qui s'adresse aux jeunes musiciens ayant commencé l'apprentissage d'un instrument depuis un an. Il comprend une épreuve de solfège chanté, notée sur 10, et une épreuve instrumentale, également notée sur 10. L'organisation de cet examen, ainsi que le choix des épreuves, est laissée à l'initiative de chaque société, qui doit informer le président de la date des épreuves, des membres du jury et des résultats obtenus.

Stages de perfectionnement. Comme les années précédentes, il a été organisé trois stages de perfectionnement :

Le premier était réservé aux élèves de batterie fanfare. Il était dirigé par M. Jean Desormiers, directeur du Réveil d'Issoudun, et a réuni 36 participants.

Le second, réservé aux meilleurs élèves jouant d'un instrument d'harmonie, était dirigé par M. Fernand Pacchiale, directeur de l'école municipale de musique d'Issoudun. Il a réuni 29 participants, qui ont constitué l'ossature de l'harmonie départementale junior.

Le troisième, réservé aux candidats de niveau préparatoire, a été également dirigé par M. Pacchiale. Il a réuni 38 participants.

Création d'une harmonie départementale junior. Souhaitée par la fédération, cette réalisation a été possible grâce au dévouement de M. Pacchiale, qui en a assuré la direction. Il a été aidé dans sa tâche par MM. Marchand, sous-directeur de l'harmonie de Châteauroux, et Selleron, professeur de musique.

Composée d'une cinquantaine de jeunes musiciens des deux sexes, venus d'Argenton, Buzançais, Châteauroux, La Châtre, Clion, Ecueille, Issoudun, Levroux, Saint-Genou, cette nouvelle formation a participé à deux soirées musicales à Ecueille et Argenton, donné deux concerts à Châteauroux et Issoudun et clôturé le Festival départemental de musique d'Aigurande.

La naissance de cette harmonie départementale junior est l'événement capital de cette saison. La vie d'une telle formation ne va pas sans difficultés :

- dirigeants et exécutants ne peuvent répéter ou se produire que lorsque leur propre société est disponible ;
- les frais de déplacements ne peuvent être remboursés et les jeunes doivent être transportés bénévolement par leurs dirigeants ou leurs parents.

Mais les avantages de cette création peuvent être très importants :

- permettre aux jeunes musiciens de se connaître et de tisser entre eux des liens d'amitié ;
- leur faire aborder un répertoire différent de celui joué dans leurs sociétés et enrichir ainsi leurs connaissances musicales ;
- constituer un réservoir de musiciens pouvant, occasionnellement, aider toute société.

Ces avantages doivent inciter les dirigeants à soutenir l'harmonie départementale junior.

Le festival départemental de musique, parfaitement organisé par la lyre d'Aigurande, a connu un grand succès. Il a réuni, et donc intéressé à la vie musicale, les plus hautes instances civiles, administratives, militaires et musicales du département. Il a vu la participation de 18 sociétés, soit 900 musiciens, dont les prestations ont été de grande qualité.

La Confédération Musicale de France fait un effort constant pour vous donner un très beau journal. Nous vous demandons de souscrire un abonnement, d'abonner vos amis. Vous bénéficiez ainsi des magnifiques articles que nous publions à votre intention.

Par ailleurs, l'accueil était des plus séduisants : non seulement les rues et les vitrines étaient ingénieusement décorées, mais les Agurandais n'avaient pas hésité à renouer avec l'ancienne tradition du repas en commun, offert à tous les musiciens.

MIDI

AUDE

Narbonne

Concert de l'harmonie cadette de l'Académie Orléans-Tours

Beaucoup de monde en cette soirée du jeudi 14 août 1980, sur la promenade des « Barques », à Narbonne, pour venir humer l'air frais et vivifiant qu'apportait le crépuscule, après une chaude journée d'été.

De nombreux mélomanes narbonnais, auxquels s'étaient mêlés quelques touristes étaient aussi venus pour écouter le concert donné par l'harmonie cadette de l'Académie Orléans-Tours, chère au président René Cimetière d'Orléans et de M. Vilatte, de Bourges. Disons tout de suite que la direction administrative de cette brillante phalange de jeunes musiciens est confiée à M. Constantin ; la direction artistique à Mme Claudine Fleury et la coordination entre la musique et les activités extra-musicales à M. Christian selou.

En effet, dès 21 heures, une cinquantaine de jeunes musiciens qui depuis quelques années font un stage de perfectionnement patronné par la Fédération musicale Orléans-Berry, à Castres, se rendaient sur la promenade où un endroit leur avait été réservé.

M. André Sarzi, président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, recevait Mme Claudine Fleury et les dirigeants et aussitôt après les congratulations d'usage, le concert, présenté par M. Christian Asselou, débutait par la Marche Triomphale de Lully suivie par la célèbre esquisse de Borodine. Dans les steppes de l'Asie centrale, qui fut dirigée par l'un des animateurs du groupe, M. Bruno Audejean, superbe barbu qui dirigea cette œuvre comme un authentique chef d'orchestre. Vinrent ensuite les œuvres suivantes : Esquisses médiévales en deux mouvements de Faillerot ; la première partie de la fantaisie Orphée aux enfers tirée de l'opéra-bouffe d'Offenbach, une fantaisie du célèbre opéra de Verdi, Oberto, et ce fut l'entracte qui permit aux jeunes musiciens de respirer un peu.

La deuxième partie fut aussi brillante que la première et Mme Claudine Fleury, toujours aussi brillante à la direction, fit exécuter : Musique aux quatre vents en deux mouvements de Roger ; les Impresions russes de Karl Brener ; The Beatles in concert de John Lennon et Rock out de Ted Huggens.

Ce magnifique concert fut très apprécié par le public narbonnais et les touristes présents, qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements et leur enthousiasme aux jeunes musiciens, à leur directrice et aux dirigeants.

Une mention spéciale cependant doit être décernée aux solistes, clarinette, clarinette basse, saxophone, hautbois, trompette, tous musiciens de talent dignes des conservatoires d'Orléans, de Tours, de Bourges, etc.

Qu'il nous soit donc permis d'adresser, au nom de la Fédération des sociétés musicales du Midi, aux quelques musiciens de la Lyre narbonnaise, de l'Harmonie républicaine de Coursan qui assistèrent à ce magnifique concert, d'adresser tous nos éloges et toutes nos félicitations à ce groupe de jeunes musiciens et à leur directrice Mme Claudine Fleury, en souhaitant que l'an prochain, s'ils passent dans notre région, ils viennent encore nous faire passer un agréable moment en musique sous les ombrages de la promenade des « Barques », à Narbonne.

Aussitôt après le concert un petit orage éclata, une pluie fine tomba laissant juste le temps aux musiciens et auditeurs de disparaître. Un vin d'honneur était offert par la municipalité. Hélas aucun membre du conseil municipal n'était présent, ce fut donc M. Sarzi qui accueillit dirigeants et musiciens au nom de la ville de Narbonne et de la Fédération des sociétés musicales du Midi. Il renouvela ses éloges et ses félicitations aux musiciens. Ce fut vers 23 h 30 que le car reprenant la route du « Sidobre » ramena ce groupe musical vers Castres où avant la fin du stage il doit

Histoire de la musique en bandes dessinées...⁽⁹⁾



donner encore quelques concerts dans des localités voisines.

Nous leur souhaitons un bon retour chez eux en espérant que tous auront rapporté un excellent souvenir de leur passage en terre narbonnaise.

A. S.

ARIEGE

Lavelanet

Après le cinquantenaire du Coq lavelanétien

Deux journées de liesse ont marqué le cinquantenaire du Coq lavelanétien. En effet, le samedi 21 juin et le dimanche 22 juin, ce cinquantenaire d'une belle société de musique, avait donné à cette bourgade ariégeoise un effet tout particulier.

Des défilés avec de grands éclats de cuivres et de cymbales, se succédaient à travers les rues peuplées de la ville par de belles sociétés musicales que le comité avait contactées pour donner cet éclat qu'offrent les musiques lors des concours ou des festivals. Il nous plaît de les citer, car elles furent un peu le gratin de ces journées musicales. Tout d'abord, à tout seigneur, tout honneur, le Coq lavelanétien fort apprécié dans sa ville, la célèbre fanfare de Bourg-en-Bresse avec sa belle tenue des « Grogards de l'Empire » au

sein de laquelle, instrumentent de nombreuses et belles filles, la Diane Rouergate de Rodez avec shako, cascar et pantalons rouges, la musique de Beaumont-de-Lomagne dans une belle tenue grise et une exécution disciplinée et parfaite. Mais qu'il nous soit permis de signaler également la célèbre musique des képis blancs, la Légion étrangère, qui avec ses défilés spectaculaires, connut un immense succès.

Un vaste chapiteau de 3.000 places avait été érigé sur la place de la Libération, il fut plein à ras-bord durant la matinée et la soirée du dimanche, dans lequel se produisirent toutes les sociétés musicales, le comique régional Piroulet et la célèbre vedette de la chanson Maria de Rossi. Disons également que le non moins célèbre présentateur Jean Roigt fut à la hauteur de sa tâche.

De nombreuses personnalités honoraient de leur présence ces fêtes du cinquantenaire. Nous avons remarqué le sénateur Jean Nayrou ; M. Gilbert Faure, député ; M. Germain Authie, président de la commission départementale ; M. Jean Miquel, maire de Lavelanet ; le docteur Claude Alzieu, conseiller général de Lavelanet ; le colonel Damade ; le colonel Baillac ; le médecin colonel Dhomps ; M. Jean-Pierre Rolland, rédacteur départemental du journal « la Dépêche de Toulouse » ; l'abbé Lassaille, curé, doyen de Lavelanet ; M. Paul Cathala, président de la société musicale de Lavelanet ; M. Guttermann, directeur de l'école de musique

de Pamiers et directeur de la philharmonique de Pamiers ; M. Lacombe, directeur de l'Harmonie municipale de Foix et beaucoup d'autres encore qui voudront bien nous excuser de ne pouvoir les citer.

Au cours de la cérémonie qui se déroula sur les allées Jean-Jaurès, devant le podium, M. André Sarzi, président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, épingla sur le drapeau du Coq lavelanétien la plaquette du cinquantenaire offerte par la Confédération Musicale de France, tandis qu'il offrait à M. Paul Bounhoure, fondateur du Coq, une plaquette souvenir offerte par la Fédération du Midi.

Sous la présidence de M. Benon, secrétaire général de la préfecture et de M. Lepargneur, délégué régional de la musique pour la région Midi-Pyrénées, se déroulèrent ensuite les cérémonies au monument aux morts de la ville, devant lequel, sous les ordres du commandant Coudié, la musique de la Légion étrangère interpréta les sonneries d'usage.

L'après-midi plus de 3.000 personnes se pressaient sous le chapiteau pour applaudir les majorettes du Lauragais et toutes les sociétés musicales engagées. En seconde partie, les 85 exécutants de la musique principale de la Légion étrangère, venue spécialement d'Aubagne, offrit un concert exceptionnel avant de terminer par l'ensemble des fanfares par la Marche consulaire de Furgeot, sous la haute direction du commandant Coudié.

• Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

En prime, toutes les cliques offrirent un nouveau tour de ville aux amis du Coq, après avoir reçu une superbe coupe de l'amitié et un challenge souvenir, petit coq argenté, qui fut également remis à certaines personnalités, en souvenir, des mains de la jeune cantinière et du jeune tambour major du Coq.

Celui-ci interpréta un morceau composé par M. Paul Bounhoure : « Jérôme » en l'honneur de son arrière-petit-fils.

Jacques, le petit-fils, dirigea le Coq pour le cinquantième anniversaire. Nous serons en l'an 2030 lorsque Jérôme organisera le centenaire, ainsi continuera la dynastie des Bounhoures.

Au Coq lavelanétien, il y aura toujours un membre de la famille Bounhoure pour porter haut et ferme le renom de cette phalange créée en 1930 par Antonin Bedeil et Paul Bounhoure.

Au cours de la soirée, M. Bigou, président du Coq remercia toutes les personnalités présentes, M. Jean Miquel, maire de Lavelanet, pour l'aide financière apportée par la commune pour la réalisation de ce cinquantième ; il remercia également toutes les sociétés qui avaient participé à cette fête musicale, adressa ses félicitations à M. Paul Bounhoure qui malgré ses 85 ans a participé au cinquantième de la création de sa société, à M. et Mme Louis Bounhoure, directeur actuel, ainsi qu'à tous les membres et amis du Coq lavelanétien.

NORMANDIE

Mémento

Vendredi 10 octobre, à 20 h 30 : **samedi 11 octobre**, à 20 h 30, à CAEN, Théâtre Municipal : Ciboulette (Reynaldo Hahn).

Lundi 13 octobre, à 9 heures, LI-SIEUX, salle de la Gare Routière : Réunion du conseil d'administration de la Fédération.

Dimanche 19 octobre, à 9 heures, ROUEN, salle Duchamp-Villoy : Congrès fédéral.

Mercredi 29 octobre, à 21 heures, CAEN, Théâtre Municipal : Récital Aldo Cicconini (pianiste).

Mardi 18 novembre, à 21 heures, LI-SIEUX, Cathédrale Saint-Pierre : Concert par L'harmonie Municipale (direction : André Petit).

Samedi 22 novembre, à 21 heures, CAEN, Théâtre Municipal : Concert par l'Harmonie La Fraternelle (direction : André Bellis).

CALVADOS

Bayeux

Concert d'adieu de René-Albert Baudot, Directeur de l'École Municipale et Chef de la Philharmonie Municipale de Bayeux

Il y avait foule dans la Salle des Fêtes de la Ville de Bayeux ce samedi 14 juin 1980 pour le concert d'adieu du Chef.

Un excellent programme choisi exclusivement par les musiciens et qui fut acclamé par un public enthousiaste. Un Orchestre en grande forme additionné d'anciens élèves, venus spécialement participer à ce dernier grand gala de R.A. Baudot, entre autres Jean-Louis Bergerard, premier prix du Conservatoire supérieur de musique de Paris, clarinetiste, de retour d'un récital en Espagne, il n'a pas hésité à se joindre à l'ensemble Bajocasse... Alain Baudot, le fils, Directeur des Humanités à l'Université de Toronto et pianiste virtuose, improvisant à vue sur les œuvres du programme... Serge Ricque, Jean-François Millet, trompettistes, etc.

Après l'indicatif « Entrée », de R.A. Baudot ; « Une première symphonie », de Camille Saint-Saëns, interprétée de manière exceptionnelle où cordes, bois, cuivres et percussion (Patrick Baudot, soliste) rivalisèrent de techniques et de musicalité ; « Tricky trombones », où les six trombones de l'orchestre furent chaleureusement ovationnés ; « le Silence », avec le jeune Pascal Lemonnier à la trompette ; « Inquiétudes », intermezzo, de R.A. Baudot ;

« Tyrolienne », pour trois clarinettes et orchestre avec les jeunes Thierry Lemoine, Bruno Bouchet et Frédéric Brillaud, de R.A. Baudot ; « Danse pour Néfertiti », solistes Olivier Lesaint, Jean-Louis Bergerard, Alain et Patrick Baudot, Michel Gilbert, de R.A. Baudot ; « les Cloches de Corneville », de R. Planquette, accompagné par le public dans le « Digue, Digue, Digue... » ; deux extraits de « l'Arlésienne », de Georges Bizet : « Prélude », sax-alto solo Michel Gilbert, remarquable, et le « Menuet », flûte solo Olivier Lesaint, jeune et talentueux musicien ; « Trio de Fleurs », de R.A. Baudot, pour chœurs et orchestre avec les ténors Guy Pellerin et Michel Gilbert, et la petite Monique Michel ; « Dans les rues d'Antibes », de Sydney Bechet ; « Translation », dernière œuvre de R.A. Baudot, très applaudie, qui débute par une valse lente et se termine en rock. Enfin avec « Pontarcher », œuvre de jeunesse du Chef, aurait pu se terminer ce concert si le public n'avait réclamé le bis. Les musiciens durent rejouer « Ma Normandie » chantée avec chœurs et duo par R.A. Baudot et Guy Pellerin, et enfin « Auld Lang Syne » ce n'est qu'un au revoir...

Mais entre-temps les deux fils de M. Baudot conspirant avec son filleul et neveu René-Albert Gaulard avaient apporté clarinette et saxophone pour le « Patriarce » et tous les quatre, Alain au piano, Patrick à la percussion et le filleul à la flûte, interprétèrent « Begin the Beguine », de C. Porter, et « Petite fleur », de Sydney Bechet.

Le Président Postel prenant la parole en premier, exprima toute son émotion et celle des musiciens et musiciennes de savoir que ce soir-même était le concert d'adieu... « Après ces trente années à la fête de la musique de Bayeux, vous prenez une retraite méritée et pourtant comme l'a écrit M. le ministre Triboulet, il faut consulter le calendrier pour comprendre que M. Baudot a le droit de prendre cette retraite... » et M. Postel poursuivit, en offrant au Chef une magnifique chaîne haute fidélité, au nom de tous les amis, élèves et musiciens, et à Mme Baudot un superbe vase garni, pour la remercier « de sa gentillesse et de son extrême délicatesse, apportant ainsi dans l'ombre son efficace contribution à la Musique ».

M. le maire Jean Le Carpentier, à son tour, prenait la parole, stigmatisant le travail énorme de M. Baudot, faisant remarquer que la presque totalité de ses musiciens présents sur le plateau étaient ses élèves... « si l'on considère la qualité de la soirée à laquelle nous assistons, que ce soit le soin et l'éclectisme apportés au choix du programme, dans lequel voisine, sans complexe et sans démerite, le maître René-Albert Baudot, avec Saint-Saëns, Planquette, Bizet, Sydney Bechet... Quant on voit le nombre et le talent des exécutants réunis ce soir sur ce plateau, parmi lesquels de vos anciens élèves, qui font l'honneur à Bayeux, en vous faisant honneur mon cher ami, peut-on considérer comme un jour de joie, ce jour qui est celui où vous donnez votre concert d'adieu... »

« C'est la dernière fois que votre silhouette juvénile se dresse, nerveuse, sanglée dans un uniforme toujours impeccable, baguette à la main, maîtrisant comme en se jouant des difficultés de la mélodie et de l'harmonie... C'est la dernière fois que votre regard, tour à tour ardent, impérieux ou complice, se promène de la salle à la scène... de la scène à la salle... »

« Transmettre le flambeau ou plutôt la baguette à des mains plus jeunes, comme si cela pouvait avoir un sens quand on vous connaît ! J'en appelle au témoignage de tous vos amis et je prie Dieu, du fond du cœur, que votre successeur soit au moins aussi jeune que vous... Vous avez bien travaillé mon cher ami, permettez-moi de le dire publiquement comme je le pense, vous avez bien voulu mettre vos dons et votre talent au service de tous, vous avez su insuffler à vos élèves petits et grands, l'amour du beau et du bien fait... vous leur avez ouvert, à certains des portes, à d'autres au moins, des fenêtres sur un monde dont ils n'auraient jamais, sans vous, soupçonné l'existence. A tous, avec votre âme, vous avez donné de la lumière. Soyez-en remercié au nom de la Musique, au nom de Bayeux.

« Vous pouvez être fier de votre Œuvre... Bayeux, elle, est fière de vous. Veuillez accepter la grande médaille de la ville reconnaissante. »

Finalement, M. le député François d'Harcourt, dans un discours élogieux, évoquait le travail du directeur, du compositeur-auteur, souhaitant que dans sa retraite René-Albert Baudot continue d'écrire pour le plaisir des mélomanes...

Tout simplement, le Chef ému, ne put que dire merci à tous ceux présents et excusés, pour leur participation aux magnifiques cadeaux reçus.

SEINE-MARITIME

Déville-les-Rouen

L'Orchestre Symphonique à Saint-Valéry-en-Caux

Comme l'an passé, répondant à l'invitation de M. Sanchez, Directeur de l'école de musique de Saint-Valéry-en-Caux, l'O.S.D. avait l'honneur de clôturer les semaines musicales de cette charmante station balnéaire. C'est ainsi que le dimanche 20 juillet, à 21 heures, une bonne trentaine de musiciens disponibles malgré la période de vacances donnèrent un très beau concert dans la vieille église paroissiale de Saint-Valéry-en-Caux. Malheureusement, sans doute à cause du temps vraiment épouvantable, cette audition fut suivie par un nombre restreint d'auditeurs. Sous la direction de Rémy Métayer, le programme débutait par la marche d'Aïda, de Verdi ; puis Dominique Leprevoist donna une interprétation très vivante du joli concerto pour hautbois et orchestre à cordes de A. Marcello ; la magistrale Ouverture « d'Egmont », de Beethoven fit résonner ses nobles accents. Ce fut ensuite le très brillant concerto de clarinette de Weber interprété avec une grande musicalité, par Michel Démarest ; l'admirable « Pavane pour une infante défunte », de Ravel où chanta à merveille le cor solo de Michel Tailleux avec une très intelligente participation de tous les musiciens de l'orchestre.

Entre-temps, Maurice Métayer, directeur honoraire, reprit la baguette pour conduire deux œuvres de musique tzigane, d'abord les célèbres « Danses hongroises » n°s 5 et 6, de J. Brahms, puis une suite de valses sur la « Princesse Czardas », de Kalmann. Le programme se terminait, sous la direction de Rémy Métayer, par la pétillante Ouverture de « la Dama Blanca », du compositeur rouennais Boieldieu, qui eut les honneurs du « Bis ».

Tous les morceaux firent suivis par un public de qualité qui ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements tout au long de ce concert qui apporte un fleuron de plus à la longue carrière de l'O.S.D.

SARTHE MAYENNE

SARTHE

Ballon

Succès exceptionnel du concert de l'Union Musicale de Ballon

Exceptionnel, en effet, le concert annuel de l'Union Musicale qui a eu lieu le samedi 29 avril. La salle des fêtes de Ballon fut rarement aussi remplie pour l'occasion, puisqu'il fallait chercher un siège libre.

Le spectacle fut alors à la hauteur de la situation. M. Georges Martin, Chef de Musique et ses musiciens ne pouvaient rester insensibles à l'engouement des auditeurs, ainsi que le nouveau président de la société, M. Clément Cabaret, pour qui c'était le début des responsabilités.

Le programme, mis au point par M. Martin, avait fait l'objet d'un judicieux choix allant du classique au moderne, une harmonie plaisante où chaque corps d'instrument avait l'occasion de se mettre en évidence, y compris les solistes. La première partie se composait ainsi : « Rose des vents », marche de A. Moncelle ; dirigé par M. Cabaret. « Sur le chemin de la maison », tango de M. Mores. « Trumpet Blues », de James Cower ; trompette solo, Pierre Blu. « Ronde des Petits Perrots », marche de A. Bosc. « Jolie Meunière », fantaisie descriptive de R. Champanac. « Saxorella », pièce pour saxos de Laserns. « Colonel Bogey », marche sifflée de Kenneth Alford.

A la fin de cette première partie, avant l'entracte, était donné l'intermède par les élèves de l'école de musique que dirige M. Martin, composée d'une trentaine de jeunes où, là encore, nous avons remarqué la qualité du niveau musical.

La deuxième partie était la suivante : « Bright And Happy », marche de H.-H. M. Ramakers. « Die Neue Staccato Polka », polka de Robert Allemend. « Albulu », marche de Oscar Tschuor. « Sur un marché persan », intermezzo-scène de A.-W. Ketelbey. « Fleurs d'Alsace », valse de Haesler. « Dixieland Balthazar », marche américaine de James Cower.

Après la remise de diplômes aux élèves de l'école de musique, cette grande soirée était clôturée par la « Chenille », défilé de R. Jeannot, et un vin d'honneur auquel étaient conviés les invités et les musiciens.

Un concert réussi où étaient présents la quasi totalité des responsables des sociétés locales, autour de M. Boulard, conseiller général ; M. Bouteloup, maire de Ballon ; M. Goltron, maire de Saint-Mars ; des adjoints et de nombreux conseillers municipaux.

SUD-EST

RHONE

L'harmonie de Monchat-Montplaisir, en deuil : l'un des siens, Hippolyte Cardona, est mort.

Né en 1903, fils de Jean Cardona, dont l'une des rues du quartier de Monchat porte le nom, une famille très connue et estimée. Hippolyte Cardona, que ses nombreux amis appelaient « Polyte », était le doyen de l'harmonie Monchat-Monplaisir.

Dès 1926, il était au conseil d'administration, il fit preuve depuis d'un infatigable et obscur dévouement pour sa société ; ce qui lui valut la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales, dite médaille du gouvernement, la Confédération Musicale de France lui décerna également la médaille de vétérans avec étoile.

Hippolyte Cardona, avec Francis Voire, Bonfanti, Vauthier, Banier, Cimino, a été de ceux qui toute leur vie ont aimé, pratiqué, servi la musique populaire, pour que vive l'harmonie de Monchat.

SAVOIE

M. Henri Camand n'est plus.

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès survenu, à Aix-les-Bains, à l'âge de quatre-vingts ans, de M. Henri Camand, directeur honoraire du conservatoire d'Aix-les-Bains, après une vie tout entière consacrée à la musique.

Henri Camand était né à Lyon en 1900. Tout jeune, il révélait des dons remarquables et, à 17 ans, il obtenait le premier prix de violon à l'unanimité au conservatoire de musique de Lyon.

Il entame alors une carrière de musicien professionnel. Il participe à de nombreux concerts à Radio Lyon et au sein du Tricentenaire de Lyon dont il était le premier violon solo.

Mais bientôt, sans pour autant abandonner son instrument favori, il se lance dans la direction d'orchestre. Et son autorité naturelle, son souci de l'exactitude, son sens artistique, en font un des chefs lyonnais les plus appréciés de l'époque. Pendant plus de trente ans, il dirigera l'orchestre de la société des auditions musicales lyonnaises, ainsi que la chorale d'hommes de l'harmonie lyonnaise. Il est, dans le même temps, nommé directeur artistique du théâtre des Célestins et du théâtre de Villeurbanne, ce qui lui donne l'occasion de diriger de nombreux spectacles lyriques, une forme de musique qu'il affectionnait particulièrement.

En 1953, il était nommé directeur du conservatoire de musique d'Aix-les-Bains où il forma de nombreux élèves en violon. Il prit également en main la direction de l'harmonie municipale d'Aix-les-Bains, qui sous son impulsion connut un bel essor.

Quand vint l'heure de la retraite, il n'en abandonna pas pour autant la musique, créant la chorale mixte Ninon Vallin qui rapidement connut sous sa direction une belle notoriété. Malgré les ans il avait gardé toute sa verdeur et tout son enthousiasme. Il y a deux ans, c'est lui qui dirigea le morceau d'ensemble du Festival de musique de Savoie à Aix-les-Bains. Et, il y a deux mois à peine, il était encore parmi nous au comité d'honneur du concours de musique national d'Aix-les-Bains.

Un violon s'est tu à jamais.

Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !

VAUGLUSE

Avignon - Orange

Les anciens de la musique nationale C.J.F. de Chatelguyon avaient choisi Orange, pour leur rassemblement national annuel, les 29, 30 et 31 août dernier.

Ils sont venus très nombreux et certains de loin à ces retrouvailles musicales dans l'ambiance d'une amitié joyeuse. L'harmonie municipale d'Orange et celle de Sarrans s'étaient jointes à eux, pour former une union musicale de grande valeur, de plus de cent quarante exécutants, qui a offert à la population d'Orange et aux nombreux touristes présents deux magnifiques concerts, dont l'apogée s'est situé au théâtre Antique de cette ville, le samedi soir 30 août.

Nous avons eu le plaisir d'entendre l'ouverture de « Cavalerie légère » de Suppé : « la féria », suite espagnole de Lacôme et l'ouverture d'« Orphée aux enfers », dirigées respectivement par MM. Georges André et Marceau Claverie, tous deux anciens de la musique nationale, ainsi qu'un morceau moderne « Mexican Trompett », dirigé par M. Raymond Bianchini, chef de l'harmonie de Sarrans. La direction des pas redoublés militaires était confiée au capitaine Marcel Lasalmonie, ancien chef de la musique nationale, à MM. Gabriel Bonnal et Michel Chatelain.

La matinée de dimanche avait débuté par une messe en musique au cours de laquelle se sont produits les solistes de la musique nationale, dans le « Cortège du roi David », d'Arthur Honegger, et l'« Aria », de Bach, ainsi que le quatuor de saxophones.

Une belle manifestation rehaussée par la présence de MM. Giorgi, maire hono-

raire d'Orange et vice-président du conseil général, et madame Ricci, maire d'Orange, et madame ; M. Trinquier, président de la fédération du Vaucluse, et Grégoire Metaxian, secrétaire de cette fédération.

Tous les participants se sont séparés à regret en se promettant de se retrouver bientôt et, au plus tard, les 28, 29 et 30 août 1981, à Chatelguyon, pour le quarantième anniversaire de la musique nationale.

SUD-OUEST

DORDOGNE

Félix Boyer n'est plus

Par la télévision, le samedi 31 mai 1980, les rares survivants du 50° R.I. de 1914-1918, ont appris, avec tristesse, le décès, à Paris, de leur sympathique chef de musique, le capitaine Félix Boyer.

Cet homme au cœur d'or, au grand talent de musicien, était l'auteur de divers chants souvent fredonnés par ceux des deux guerres.

Hélas ! Peu nombreux sont ceux qui se souviennent des magnifiques retraites ou concerts dirigés par ce prestigieux maestro.

A la dernière guerre, réfugié en Algérie, il avait préparé un chant à l'intention des troupes qui débarquaient sur le front de Provence.

Ajoutons que le capitaine Félix Boyer était chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre et G.A. et qu'il a été chef de musique du 467° R.I., à Paris.

Les anciens musiciens du 50° R.I. et l'Amicale des anciens combattants des 50°, 250° et 93° R.I. adressent à

Mme Boyer et à sa famille leurs condoléances les plus sincères.

(Extrait du journal « la Dordogne libre de Périgueux ».)

Andernos-les-Bains

Festival de musique du 22 juin 1980

Le Festival de l'Union des sociétés musicales du bassin d'Arcachon, placé sous la présidence de M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, vice-président de la Confédération musicale de France, et de M. Perusat, maire d'Andernos-les-Bains, fut dédié à M. Pierre Pons qui, pendant quarante ans, présida aux destinées de l'harmonie d'Andernos.

C'est dans la salle des sports, aménagée en auditorium, à l'acoustique parfaite, que se déroula ce magnifique festival.

L'Avenir musical d'Arcachon, sous la direction de Michel Boulan, fit l'ouverture avec « Chora And Rock out », de Ted Huggens. Ensuite, les harmonies de Salles et Fature-Biganos, dirigées par Henri Laigneau, interprétèrent successivement « Dans les steppes de l'Asie centrale » (Borodine), « Suite orientale » (F. Poppy), et accompagnèrent la chorale Choramis pour « O, Jésus que ma Joie demeure » (J.-S. Bach) et « Valse des saltimbanques » (L. Ganne).

La magnifique harmonie des juniors de la Côte d'Argent, forte de soixante-quinze musiciens, de douze à vingt-deux ans, et placée sous la direction de Michel Boulan, Jean Dupin et Philippe Chauvet, termina cette première partie avec « Ouverture du mai » (Clérissé), « Week-end » (P. Liesenfelt) et « Happy Sound Selection » (Cees Vlack).

A la reprise, les juniors de Mérignac, sous la baguette de Gérard Monteil et hors programmé, firent profiter les auditeurs de

leur talent dans trois mouvements interprétés de brillante façon.

Venait ensuite la chorale Loisirs Amitiés d'Andernos, sous la direction magistrale de Mme Axelos, qui interpréta tour à tour « Prendre un enfant » (Y. Duteil), le chœur des esclaves de « Nabucco » (Verdi) et un rappel qui donna à l'assistance l'occasion d'écouter un « Sé canto » de qualité.

La formation du Nord-Bassin, composée des harmonies du Porge, de Sainte-Hélène, d'Arès et d'Andernos, interpréta : « Cortège nuptial » (F. Poppy), dirigé par Roger Gorry, « Spécial Forum » (C.-G. Layens), clarinette solo, Martine Pagoto, et « American Panorama » (J. Darling), sous la direction de Jean Rosee.

Enfin, Gilbert Layens dirigea une de ses œuvres, « Alternances latino-américaines », avec à la trompette, Jean Rosees et au trombone, Gilbert Boissou.

Les harmonies de la Teste Gujan et Le Teich terminèrent ce festival en beauté avec l'ouverture de « Nabucco » (Verdi), sous la direction de Pierre Monteil, et « Flack Back » (Scheffer), dirigé par Jean Dupin.

Après ce festival dont la qualité et le niveau ont été appréciés de tous, les musiciens et organisateurs se retrouvèrent à la maison des jeunes pour un vin d'honneur, au cours duquel M. Tazuié, président de l'harmonie d'Andernos, put se féliciter de la réussite de cette manifestation.

M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, fit l'éloge de l'organisation du festival.

La manifestation 1980, à Andernos, marquera dans les annales de la fédération, venant s'ajouter, en cette année de soixante-quinzième anniversaire de la fédération, aux belles exécutions du congrès de Cadillac, en mars dernier.

M. Perusat, maire d'Andernos, félicita à son tour organisateurs et participants, avant la remise des diplômes bien mérités aux différents chefs de musique.

CONCOURS ET FESTIVALS

Concours national de musique de Viry-Châtillon

Le dimanche matin avaient lieu les épreuves du concours, dont on pourra lire par ailleurs le compte rendu.

A 11 h 30, les personnalités administratives et musicales se réunissaient à l'hôtel de ville et, précédées par la batterie-fanfare l'amicale de Villabé, se rendaient au cimetière, où M. André Petit, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, et M. Paul Pin, président de la Fédération musicale de l'Île-de-France, déposèrent une gerbe devant le monument aux morts. L'amicale de Villabé assura les sonneries réglementaires et joua la Marseillaise.

Puis tout le monde se retrouva au centre scolaire du Bellay, où avait lieu le déjeuner, présidé par MM. Longuet, Petit et Pin, entouré des membres des jurys du concours, des maires adjoints de Viry-Châtillon, des représentants du Comité des fêtes et de l'harmonie. Ce fut un agréable moment de détente, que ne vint troubler aucun discours officiel.

A partir de 14 heures, l'harmonie d'Athis-Mons (Essonne) (président M. Pierre Pasquier, directeur M. Jean Daniel) et l'accordéon-club de Corbeil-Essonnes (Essonne) (président M. Serge Ajalbert, directeur M. Manuel Tato) étaient au stade Francœur et jouaient alternativement, cependant que le public commençait à arriver. Pendant ce temps, les autres sociétés donnaient des concerts en divers points de la ville et se rassemblaient ensuite à l'ancienne mairie pour un défilé général qui devait les amener au stade.

Voici la liste des sociétés participant au festival :

- Harmonie La Diane d'Aubergenville (Yvelines).
- Président M. Jean Michel Barthoneuf, directeur M. Guy Meissonier.
- Batterie-fanfare l'amicale de Villabé (Essonne).

- Président M. Roger Duboz, directeur M. Didier Vannariën.
- Harmonie La Lyre amicale d'Eaubonne (Val-d'Oise).
- Président M. Jean Cellier, directeur M. Guy Demarle.
- Harmonie de Lucé (Eure-et-Loir).
- Président M. Jean-Michel John, directeur M. Gérard Leclerc.
- Batterie-fanfare l'Espérance brévannaise, de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Président M. Albert Werth, directeur M. Claude Ozanne.
- Société musicale d'Arpajon (Essonne).
- Président M. Edmond Giret, directeur M. Patrick Herbert.
- Société musicale de Dourdan (Essonne).
- Président M. Germain Cleeneverck, directeur M. Claude Romens.
- Batterie-fanfare La Fauvette de Grigny (Essonne).
- Président M. Georges Calle, directeur M. Rémy Bichonnet.
- Les Baladins du musette de Montlhéry (Essonne).
- Président-directeur M. Jean Thibault.

Chaque société avait drainé avec elle des habitants des quartiers traversés, et c'est devant une très nombreuse assistance que la fête se déroula. Il ne restait plus une place dans la tribune, au premier rang de laquelle on remarquait M. Longuet, maire de Viry-Châtillon, M. Petit, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, M. Pin, président de la Fédération musicale de l'Île-de-France, M. Pierre Costes, délégué départemental à la musique, M. Serge Lancen, compositeur, Grand Prix de Rome. Faute de place assise, de nombreux spectateurs se pressaient debout le long des barrières.

Au fur et à mesure de leur arrivée sur le stade, les sociétés se rangeaient à l'emplacement réservé à chacune d'elles. Quand toutes furent en place, chacune à son tour exécuta un morceau de son choix, chaleureusement applaudie par le public.

Puis arriva le moment de la distribution des récompenses. Sur l'estrade prirent place M. Longuet,

maire de Viry-Châtillon, M. Klingler, maire adjoint, les représentants de la Fédération musicale de l'Île-de-France, MM. Pin, président ; Meissonier, vice-président délégué ; Massuchetti, secrétaire général ; Louet, vice-président et président de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Essonne.

M. René Klingler, en une courte allocution, remercia toutes les personnes qui avaient collaboré à la réussite de ces deux journées, les sociétés qui y avaient participé et le public, venu aussi nombreux.

Puis M. Massuchetti lut le palmarès du concours. Les présidents et les directeurs des sociétés vinrent sur le podium recevoir des mains de M. Longuet et de M. Pin les récompenses qui leur étaient attribuées.

Ce fut ensuite le tour des sociétés ayant participé au festival. Leurs dirigeants reçurent une coupe, offerte par la ville de Viry-Châtillon, et une médaille commémorative offerte par la Fédération musicale de l'Île-de-France.

M. Longuet, maire de Viry-Châtillon, prit alors la parole. Il se réjouit du succès remporté par ces deux belles manifestations, le concours et le festival, félicita les musiciens et leurs chefs, et remit au président de la Fédération de l'Île-de-France la médaille d'argent de la ville de Viry-Châtillon. Le président Pin remercia chaleureusement M. le Maire ; puis il dit sa satisfaction du succès de ces deux belles journées, et remercia tous ceux qui en avaient été les artisans, ainsi que les sociétés participantes, et aussi le public, dont la présence est un précieux encouragement pour les musiciens amateurs.

Les sociétés se massèrent alors face à la tribune pour l'exécution des morceaux d'ensemble : d'abord, par l'ensemble des harmonies, Hymne à la musique, de Serge Lancen, sous la direction de l'auteur ; puis, par l'ensemble des harmonies et des batteries-fanfars, Hymne de l'infanterie de marine, de Cappé, sous la direction de M. Gilbert Louet ; et enfin, par l'ensemble des harmonies, la Marseillaise, sous la baguette de M. Fernand

Comarlot, directeur de l'harmonie de Viry-Châtillon et doyen des directeurs de sociétés musicales de l'Essonne.

Le festival ayant pris fin, une réception intime réunit autour du maire de Viry-Châtillon, des autorités municipales et des dirigeants de la Fédération musicale de l'Île-de-France et de l'Union départementale de l'Essonne, les présidents et directeurs des sociétés ayant pris part au concours et au festival. A nouveau M. Klingler, maire adjoint et président de l'harmonie, remercia toutes les personnes qui l'avaient secondé dans l'organisation de ces deux journées. Le président Pin remercia encore le maire et lui remit les deux médailles commémoratives du concours et du festival. Puis il exprima sa reconnaissance aux membres de l'harmonie de Viry-Châtillon qui, pendant toute la durée de ces deux manifestations, ont assuré les fonctions de commissaires auprès des jurys et des sociétés. En fin, en témoignage de gratitude, il remit la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à plusieurs personnes qui se sont particulièrement dévouées pour la réalisation et la réussite de ces deux journées :

- Mme Suzanne Damien, maire adjoint chargé des Affaires culturelles ;
- Mme Colette Renier, responsable du service information ;
- M. Daniel Faure, président du Comité des fêtes ;
- Mme Nicole Petit, secrétaire du Comité des fêtes ;
- M. Raymond Perez, chef du service des restaurants scolaires.

« Et M. Longuet tira la conclusion en levant son verre à la santé de la musique, particulièrement bien portante dans l'Essonne. »

CLASSEMENT

1^{er} Prix ascendant :

Batterie-fanfare « l'Amicale de Villabé », 2^e division, 1^{er} section.

1^{er} Prix descendant :

Accordéon-Club de Corbeil-Essonnes, 1^o division, 2^o section.

1^{er} Prix ascendant : Harmonie de Lucé, 2^e division, 2^e section.

1^{er} Prix : Société musicale d'Arpajon, 2^e division, 1^{er} section.

Concours d'Aix-les-Bains

Batterie-fanfare de Saint-Julien-Molin-Molette : 2^e division, 1^{er} Prix ascendant à l'unanimité ; félicitations au directeur.

Batterie-fanfare « Le Réveil de Chauffailles » : Excellence, 1^{er} Prix à l'unanimité ; félicitations au directeur.

2^e Festival départemental de l'orgue en Ile-et-Vilaine

Jeudi 6 novembre : Rennes, M.J.C. du Grand-Cordel (rue Mirabeau), 20 h 45, orgue, Dominique Ferrand.

Vendredi 7 novembre : Cancale, église, 20 h 30, chant et orgue, M.-Cl. Ferchat, Y. Krier.

Vendredi 7 novembre : Ercé-près-Liffré, église, 20 h 30, orgue, D. Ferrand, chorale de Liffré.

Samedi 8 novembre : Amanlis, église, 20 h 30, orgue, Y. LeGrand, chorale Saint-Martin-de-Janzé.

Samedi 8 novembre : Pacé, église, 20 h 45, orgue, D. Ferrand, chorale de Pacé.

Dimanche 9 novembre : Trans, église, 15 heures, orgue, J.-M. Mesmacque, jeunes organistes de l'école d'orgue.

Lundi 10 novembre : Montours, église, 20 h 45, trompette, orgue et chant choral.

Mercredi 12 novembre : Château-giron, église, 20 h 45, orgue, Y. LeGrand, ensemble Le Thabor.

• Suite page 24

CONCOURS ET FESTIVALS

• Suite de la page 23

Vendredi 14 novembre : **Rennes**, cathédrale, 20 h 45, orgue, G. Marshall, maîtrise de la cathédrale de Rennes, orchestre du théâtre municipal de Rennes, direction : A. Orhant.
Samedi 15 novembre : **Redon**, église Saint-Sauveur, 20 h 45, orgue, D. Ferrand.
Samedi 15 novembre : **Rennes**, église Saint-Germain, 20 h 45, orgue, A. Sacchetti, chœur Guy Ropartz, ensemble Ars Juvenis, directeur : L. Dumontier.
Dimanche 16 novembre : **Dol-de-Bretagne**, cathédrale, 17 heures, orgue, A. Sacchetti.

Samedi 22 novembre : **Bain-de-Bretagne**, église, 20 h 30, orgue, Ch. Harel, Manécanterie des petits chanteurs de Saint-Michel de Rennes.

Samedi 22 novembre : **Domloup**, église, 20 h 30, orgue, Y. Le-grand, Ch. Guyard, chorale de Domloup.

Mardi 25 novembre : **Plelan-le-Grand**, église, 20 h 45, orgue, H. Buffler, chorale de Coëtquidan.

Vendredi 28 novembre : **Saint-Meen-le-Grand**, église, 20 h 45, orgue, J.-P. Boisard.

Vendredi 28 novembre : **Saint-Malo**, église Sainte-Croix de Saint-Servan, 20 h 45, orgue,

G. Marshall, orchestre universitaire de Rennes.

Samedi 29 novembre : **Saint-Brice-en-Coglès**, église, 20 h 45, orgue et violon.

Dimanche 30 novembre : **Chartres-de-Bretagne**, église, 16 heures, orgue, O. Bailleux, chorale « A cœur joie » de Beaupréau.

Jedi 4 décembre : **Rennes**, église Notre-Dame, 20 h 45, orgue, J. Bertin, ensemble vocal « Le Thabor », orchestre du théâtre municipal de Rennes, direction : E. Bérel.

Vendredi 5 décembre : **Janzé**, église, 20 h 45, orgue, trompette, chant choral.

Vendredi 5 décembre : **Pleurtuit**, église, 20 h 45, orgue et chant.

Samedi 6 décembre : **La Fresnais**, église, 20 h 45, orgue et chant.

Dimanche 7 décembre : **Combours**, église, 15 heures, orgue, C. Collin-Paris.

Dimanche 7 décembre : **Vitré**, église Saint-Martin, 15 h 30, orgue, J. Bertin.

Vendredi 12 décembre : **Rennes**, église Saint-Helier, 20 h 45, orgue, J. Boyer.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : Délégation départementale de la musique, 1, rue du Prieuré, 35410 Châteauaugiron. Tél. : (99) 00-87-32.

PALMARES

CHŒURS D'HOMMES

Division excellence :

— Société Chorale Concordia 1850, Saverne : 1^{er} Prix - Coupe de M. le député Jean-Paul Fuchs - Vase de la Maison Valentin.

Division supérieure :

— Union Chorale Concordia, Blotzheim : 1^{er} Prix - Coupe des Etablissements Burger.

Première division :

— Chorale Harmonie, Soultz 1^{er} Prix ascendant - Coupe du Crédit agricole de Sainte-Marie-aux-Mines - Coupe des anciens élèves du lycée de Sainte-Marie-aux-Mines.
— Chorale Sainte-Cécile, Molsheim : 1^{er} Prix - Coupe M. Mercier, maire-adjoint de Sainte-Marie-aux-Mines - Coupe Caisse d'épargne de Sainte-Marie-aux-Mines.
— Société chorale Union Kolbsheim : 1^{er} Prix ascendant, avec félicitations du jury - Vase de Sèvres du ministère de la Culture et de la Communication.

— Société chorale 1864, Hégenheim : 2^e Prix - Coupe bijouterie Herrmann.

Deuxième division :

— Chorale Concordia, Sessenheim : 2^e Prix - Coupe de Plobsheim.

CHŒURS MIXTES

Division excellence :

— Harmonie Chorale 1858, Sélestat : 1^{er} Prix - Coupe Dr Naudo, vice-président du conseil général du Haut-Rhin - Coupe M. Aullen, maire adjoint de Sainte-Marie-aux-Mines.

Première division :

— Chorale Renaissance, Saulxures : 1^{er} Prix ascendant - Coupe de l'Association des sociétés chorales d'Alsace - Coupe Mme Dupond, maire adjoint de Sainte-Marie-aux-Mines.

Troisième division :

— Chorale Dr Koebert, Sélestat : 1^{er} Prix - Coupe de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines - Coupe Dr Gasperment, maire adjoint de Sainte-Marie-aux-Mines.

CHŒURS A VOIX EGALES

— Chorgemeinschaft 75 - Weil-am-Rhein : 1^{er} Prix - Coupe de Rombach-le-Franc - Coupe Maison Sester.

— Chorale Orfeo - Wissembourg : 1^{er} Prix - Coupe M. Kuhn, maire de Sainte-Marie-aux-Mines - Coupe de Sainte-Croix-aux-Mines.

— Chorale du collège Pfeffel - Colmar : Prix d'excellence avec félicitations du jury - Coupe de M. le Préfet du Haut-Rhin - Coupe de Lièpvre.

— Chorale du collège du Mortard - Lure : 1^{er} Prix - Coupe des Etablissements Schmitt.

EDITIONS ROBERT MARTIN

Notre catalogue 80/81 : « enseignement/musique instrumentale/petits ensembles/orchestres juniors » vient de paraître et a été envoyé à tous les professeurs de musique, écoles et conservatoires. Si vous ne l'avez pas reçu à ce jour, veuillez nous le demander en spécifiant vos fonctions.

Notre catalogue général 80/81 : a été envoyé début octobre à toutes les sociétés, accompagné de nos recueils de conducteurs réduits avec disques souples (enregistrés par la Musique de l'Air) et ceux des Editions Molenaar, dont nous avons la représentation exclusive en France.

Ce catalogue comporte, outre la partie réservée à l'édition, tous les nouveaux prix d'instruments, accessoires, etc.

Si vous ne l'avez pas reçu fin octobre 80, veuillez nous le demander en spécifiant vos fonctions.

RAPPEL DE NOS NOUVEAUTES 80/81

ŒUVRES POUR HARMONIE OU FANFARE ENREGISTRÉES SUR DISQUES SOUPLES

Match à Colombes, Brouquières ● Rushes, Cower ● Capa Negra, Darling ● Airbus, Darling ● Escala en Louisiane, Darling ● Minauderie, Devogel ● La Strada, Rota/Darling ● Variations, Devogel ● La Chasse, Strauss/Devogel ● Sliding, Brouquières ● Tritsch-Tratsch, Strauss/Devogel ● Prélude et Marche triomphale, Lully/Amiot ● Diabelli, suite, Diabelli/Martin ● Le Petit orchestre, Delalande, Mouret, Corelli/Fromin ● Marche n° 1 pour musique militaire, Beethoven/Amiot ● Gloria, Vivaldi/Beauregard ● La Grande porte de Kiev, Moussorgsky/Amiot.

AUTRES NOUVEAUTES POUR HARMONIE OU FANFARE

Contrastes, Delbecq ● Boogie, Blues and Dixie, Friquet ● Marche Cathare, Loup ● Laon 3000, Thirault ● La Poudevigne, Philibert ● Bécassine c'est ma cousine, Debout/Delbecq.

NOUVEAUTES POUR BATTERIE FANFARE

Elenou, Decamps ● Whispers, Saorborg ● Relais en Sol Ut Ré, Delbecq ● Plaine d'Alsace, Delbecq/Goute ● L'Union fraternelle, Delbecq.

NOUVEAUX RECUEILS DE DANSES POUR ORCHESTRES REDUITS

Bal des Couples, recueil de 16 danses modernes et variées pour petite formation, par James Cower, John Darling, Laurent Delbecq, Robert Martin, comprenant : 1 marche, 2 rocks, 1 jerk, 1 samba, 1 rumba boléro, 1 reggae, 1 boogie, 1 slow, 2 paso doble, 2 valse, 2 tangos, 1 java-swing.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte
au soubassophone

les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande-rue de la Coupée, 71009 MACON

☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Concours international de chant choral de Ste-Marie-aux-Mines

Un grand concours de chant choral a été organisé au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines par l'Association des chorales d'Alsace, en collaboration avec la chorale du lycée du chef-lieu de canton, sous l'égide de la Confédération Musicale de France. Une quinzaine de chorales alsaciennes, lorraines, franc-comtoises et allemandes étaient au rendez-vous. De nombreuses personnalités étaient de la fête.

M. Thill, sous-préfet de Ribeauvillé, M. Fuchs, député de la circonscription, le docteur Naudo, vice-président du conseil général du Haut-Rhin, Mme Haber, inspecteur pédagogique régional de musique, M. Kuhn, maire de Sainte-Marie-aux-Mines, M. Muller, président de l'Association des chorales d'Alsace.

Plus de 500 choristes ont défilé sur scène tout au long de la journée, pour le concours du matin et la cérémonie de clôture de l'après-midi. Tous talentueux et enthousiastes, ils se sont affrontés amicalement à coup de dièses et de bémols.

De nombreuses coupes et diplômes vinrent récompenser les participants.

Le célèbre vase de Sèvres du ministère de la Culture et de la Communication revint à la chorale de Kolbsheim (1^{er} prix ascendant) qui a fait preuve d'une classe exceptionnelle. La coupe du préfet du Haut-Rhin fut attribuée au collège Pfeffel, de Colmar (prix d'excellence avec félicitations du jury).

Une attention toute particulière a été prêtée à l'excellent chœur de femmes de Weil am Rhein.

Votre journal
est le journal
officiel de la
Confédération
Musicale de
France.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le journal de la Confédération Musicale de France au détail, en vous adressant au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Le prix du numéro est de 5 F. Nous vous précisons que la réserve de journaux du mois de février 1980 est épuisée. Le journal de la Confédération Musicale de France est en vente depuis peu au kiosque situé à l'angle de la rue La Fayette et du boulevard Magenta.

journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE..... 1 an 30 F
ETRANGER..... 1 an 75 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86